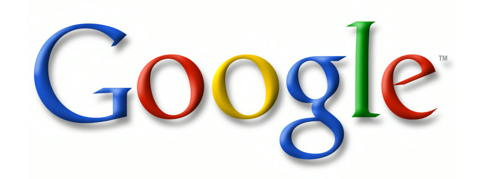


DE HARO

L'HOMME EST-IL LIBRE ?

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

BIBLIOTHÈQUE UTILE

VOLUMES BROCHÉS A 60 CENT.; CARTONNÉS, 1 FR

1. **Morand**. Introduction à l'étude des sciences physiques.



ndustrie.
stique.

35. **Enfantin**. La vie éternelle.
36. **Brothier**. Causeries sur la mécanique.
37. **Alfred Doneaud**. Histoire de la marine française.
38. **F. Lock**. Jeanne d'Arc.
39. **Carnot**. Révolution franç. Pér. de création. 1789 à 1792.
40. — — Pér. de défense. 1792 à 1804.
41. **Zurcher et Margollé**. Télescope et microscope.
42. **Blerzy**. Torrents, fleuves et canaux.
43. **P. Secchi, Wolff et Briot**. Le soleil, les étoiles et les comètes
44. **Stanley Jevons**. L'économie politique.

45. **Em. Ferrière**. Le darwinisme.
46. **Leneveux**. Paris municipal.
47. **Boillot**. Les entretiens de Fontenelle sur la pluralité de[s] mondes.
48. **Zevort (Edg.)**. Histoire de Louis-Philippe.
49. **Geikie**. Géographie physique (avec fig.).
50. **Zaborowski**. L'origine du langage.
51. **H. Blerzy**. Les colonies anglaises.
52. **Albert Lévy**. Histoire de l'air (avec fig.).
53. **Geikie**. La géologie (avec fig.).
54. **Zaborowski**. Les migrations des animaux.
55. **F. Paulhan**. La physiologie de l'esprit.
56. **Zurcher et Margollé**. Les phénomènes célestes.
57. **Girard de Rialle**. Les peuples de l'Afrique et de l'Amériqu[e]
58. **Jacques Bertillon**. La statistique humaine de la Franc[e] (naissance, mariage, mort).
59. **Paul Gaffarel**. La défense nationale en 1792.
60. **Herbert Spencer**. De l'éducation.
61. **Jules Barni**. Napoléon Ier.
62. **Huxley**. Premières notions sur les sciences.
63. **P. Bondois**. L'Europe contemporaine (1789-1879).
64. **Grove**. Introduction à l'étude de la physique.
65. **Jouan**. Les îles du Pacifique.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Vol in-18 à 3 fr. 50.
Vol. in-8 à 5 et 7 fr. Cart. 1 fr. en plus par vol. ; reliure à 2 fr

EUROPE

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, pa[r] *H. de Sybel*. Traduit de l'allemand par Mlle Bosquet. 3 vol in-8 21
Chaque volume séparément. 7

FRANCE

Histoire de la Révolution française, par *Carlyle*, traduite d[e] l'anglais. 3 vol. in-18; chaque volume .... 3 5[0]
Napoléon Ier et son historien M. Thiers, par *Barni*. 1 vol in-18 .... 3 5[0]
Histoire de la Restauration, par *de Rochau*. 1 vol. in-18, tra[duit] de l'allemand .... 3 5[0]
Histoire de dix ans, par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 25
Chaque volume séparément. 5
Histoire de huit ans (1840-1848), par *Elias Regnault*. 3 vol in-8 15
Chaque volume séparément. 5
Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 volumes in-8 42
Chaque volume séparément. 7

La guerre de 1870-1871, par *Boert*, d'après le colonel fédéral suisse Rustow, 1 vol. in-18 .... 3 50

La France politique et sociale, par *Aug. Laugel*. 1 volume in-8 .... 5 »

ANGLETERRE

Histoire gouvernementale de l'Angleterre, depuis 1770 jusqu'à 1830, par sir *G. Cornewal Lewis*. 1 vol. in-8, traduit de l'anglais .... 7 »

Histoire de l'Angleterre depuis la reine Anne jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-18 .... 3 50

Les quatre Georges, par *Thackeray*, trad. de l'anglais par Lefoyer. 1 vol. in-18 .... 3 50

La Constitution anglaise, par *W. Bagehot*, traduit de l'anglais. 1 vol. in-18 .... 3 50

Lombart-Street, le marché financier en Angleterre, par *W. Bagehot*. 1 vol. in-18 .... 3 50

Lord Palmerston et lord Russel, par *Aug. Laugel*. 1 volume in-18 .... 3 50

ALLEMAGNE

La Prusse contemporaine et ses institutions, par *K. Hillebrand*. 1 vol. in-18 .... 3 50

Histoire de la Prusse, depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-18 .... 3 50

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours, par *Eug. Véron*. 1 vol. in-18 .... 3 50

L'Allemagne contemporaine, par *Ed. Bourloton*. 1 volume in-18 .... 3 50

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-18 .... 3 50

Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de 1790 à 1815, par *Ed. Sayous*. 1 vol. in-18 .... 3 5

ESPAGNE

L'Espagne contemporaine, journal d'un voyageur, par *Lou Teste*. 1 vol. in-18 3

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusq nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-18 3

RUSSIE

La Russie contemporaine, par *Herbert Barry*, traduit de l glais. 1 vol. in-18 ....

SUISSE

La Suisse contemporaine, par *E. Dixon*. 1 vol. in-18, tr de l'anglais ....

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusq jours, par *Alf. Deberle*. 1 vol. in-18 ....

Les États-Unis pendant la guerre, 1861-1865. Souveni sonnels, par *Aug. Laugel*. 1 vol. in-18 ....

L'HOMME EST-IL LIBRE?

PAR

François
Georges RENARD

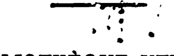
Ancien élève de l'École normale supérieure.

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
Au coin de la rue Hautefeuille.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

ALF. FOUILLÉE. **La liberté et le déterminisme**, 1 vol. in-8. 7 fr. 50

SCHOPENHAUER. **Essai sur le libre arbitre**, 1 vol. in-18. 2 fr. 50



BIBLIOTHÈQUE UTILE :

Vol. in-32 de 190 pages. Brochés 60 c.; cartonnés à l'anglaise, 1 fr.

La philosophie zoologique, par Victor MEUNIER.

L'origine du langage, par L. ZABOROWSKI.

Physiologie de l'esprit, par PAULHAN (avec figures).

COULOMMIERS. — TYP. PAUL BRODARD.

L'HOMME EST-IL LIBRE?

INTRODUCTION

Avant tout, pardonne-moi, lecteur, de t'entretenir d'un sujet pareil. Il serait sans doute bien plus intéressant de discuter la longueur exacte d'une toge romaine ou de te conter l'histoire d'une femme coupée en morceaux. Ici, je dois te l'avouer, il s'agit tout simplement d'une question d'où dépendent la morale, les lois, la méthode appliquée à l'histoire. Tu vois que c'est une bagatelle.

Pardonnez-moi, vous aussi, philosophes de profession ; vous surtout, profonds penseurs de la docte Allemagne. Je me sens bien indigne de figurer en votre compagnie ; je ne me suis pas enveloppé de nuages, ni hérissé d'épines ; je n'ai pas jonché ma route de ces mots longs d'une toise, qui font si

bel effet dans un ouvrage et que l'auteur, à défaut d'autres, entend quelquefois. J'ai tort, je le confesse.

Lé siècle est, à vrai dire, un mandarin lettré,

et je crains même qu'il ne soit un peu pédant. Mais quoi! Je suis un attardé; j'ai encore la naïveté de croire qu'on écrit pour être compris, et je n'ai pu accepter pour règle ce principe presque aussi philosophique que théologique : C'est clair, donc c'est faux.

Cela dit, je commence.

CHAPITRE PREMIER

I

Nous sommes, ami lecteur, deux adversaires en présence. Ecoute le sujet de notre débat, et juge-nous. — Je reste aujourd'hui chez moi, parce qu'il pleut ; je suis sorti hier, parce qu'il faisait beau ; je vais manger, parce que j'ai faim, et en attendant je fais allumer mon feu, parce que j'ai froid. Voilà bien des *parce que*, n'est-il pas vrai ? Eh bien, je prétends qu'il y en a toujours un devant chacune de nos actions, que nous ne faisons rien sans un motif visible ou caché, que ce motif est ce qui nous détermine à agir, et je m'appelle, à cause de cela, *déterministe*.

Pendant que j'écris, on vient de frapper à ma porte ; on me remet une lettre. C'est un ami qui m'invite à dîner pour ce soir. Irai-je ? Je délibère, je compare le pour et le contre. La pluie dure encore, j'ai commencé un travail qui presse, je suis bien au chaud dans ma chambre : autant de motifs pour rester. Mais d'autre part mon ami sera fâché de mon absence ; à ce dîner on boira de bon vin, on rira, on s'amusera, et puis je suis fatigué d'écrire, d'être assis

devant mon bureau : autant de motifs pour sortir. Je pèse les uns et les autres comme dans une balance. Ces derniers ont été les plus lourds, et je réponds que j'accepte l'invitation.

Je soutiens maintenant que dans tout cas semblable, où luttent ensemble des motifs contraires, ce sont les plus forts qui l'emportent et déterminent notre conduite. En ce faisant, je suis encore *déterministe.*

Mon adversaire dit à son tour : « Je suis resté dans ma chambre, comme vous, et je vous avouerai même que la pluie n'est pas étrangère à ma résolution ; je ne cache point que j'ai eu, comme vous, un motif pour agir ainsi que je l'ai fait ; mais nous différons sur deux points. D'abord il y a des actions auxquelles je ne vois aucun motif. Pourquoi par exemple rongez-vous votre ongle en ce moment ? Vous n'en savez rien. Pourquoi de ces deux feuilles de papier qui étaient devant vous, également blanches, également grandes, avez-vous pris celle-ci plutôt que celle-là ? Quel a été votre motif déterminant ? Encore un coup vous ne le savez pas.

« Vous ouvrez la bouche pour me dire que d'ordinaire vous savez pourquoi vous agissez. J'en suis convaincu. Vous venez de nous exposer tout au long les motifs qui vous décident à sortir ; mais c'est ici que nous sommes encore en désaccord. A vous entendre, les motifs qui vous poussent sont plus forts que ceux qui vous retiennent. Selon moi, ils le sont, parce que vous voulez qu'ils le soient. Vous pouvez vous raviser, rester à la maison ; les motifs pour et contre seront toujours les mêmes ; votre volonté seule

aura changé. Vous comparez vos motifs aux poids mis dans les plateaux d'une balance ; j'y consens ; mais il y a quelqu'un qui les pèse et qui d'un coup de pouce fait pencher le fléau du côté qu'il lui plaît. Voilà le vrai. Entre deux partis vous pouvez choisir indifféremment l'un ou l'autre, parce que vous avez l'honneur d'être libre. C'est votre volonté qui se détermine elle-même. »

Telle est la question soumise à ton jugement, ami lecteur. Mon adversaire s'appelle défenseur du libre arbitre ; moi, je tiens pour le déterminisme. Ne t'effarouche pas de ce mot en *isme*, si rébarbatif qu'il puisse te paraître. Il est moins terrible qu'il ne semble, et tu sais déjà qu'il cache une idée fort simple.

II

Je me préparais à plaider ma cause, quand je me suis entendu interpeller et même assez vivement. « Ah ! vous niez le libre arbitre, me criait-on. Idée neuve en vérité ! Si vous aviez fait vos classes, vous sauriez que la chose est jugée depuis longtemps. » — Et l'on ajoutait d'un ton de pitié : « Mon pauvre garçon, en quel temps croyez-vous vivre ? Mais regardez donc autour de vous ! La liberté humaine, c'est article de foi pour tout homme de bon sens. L'Eglise l'enseigne dans ses catéchismes, l'Université dans ses manuels ; c'est la doctrine officielle, orthodoxe. Et vous osez la mettre en doute ! Quelle autorité respecterez-vous, si vous regimbez contre celle

des corps constitués, sans compter celle de tant de grands écrivains ? » Et l'on m'accablait sans pitié des noms les plus fameux ; on me jetait à la tête un pêle-mêle de théologiens et de philosophes, Bossuet par-ci, Rousseau par-là, Descartes à gauche, Kant et Schelling à droite.

Je fus d'abord abasourdi de cette avalanche de grands hommes transformés en arguments et presque en projectiles, et de fait, voir l'Eglise, le sens commun et la philosophie s'accorder une fois par hasard et s'accorder pour me condamner, il y avait de quoi être épouvanté. Je commençai donc par plier les épaules et par rentrer en moi-même. Ainsi voilà qui était bien entendu. J'étais vaincu sans combat ; on n'avait pas même besoin de discuter. On n'avait qu'à tirer du tombeau quelqu'une de ces grandes ombres et je n'avais plus qu'à m'incliner et à me taire. On n'avait qu'à me mettre sous les yeux un catéchisme ou le cours de messieurs tel et tel, professeurs à la Sorbonne ou ailleurs, et je n'avais plus qu'à demander pardon d'avoir eu la présomption de penser tout seul ! Que me restait-il contre tant d'autorités ? J'avais quelque envie de répondre comme l'héroïne du vieux Corneille :

Moi,
Moi, dis-je, et c'est assez.

Est-ce qu'après tout je n'avais pas, comme un autre, le droit d'avoir et de dire mon avis ? Fallait-il penser par procuration et croire sur parole ? Mais je réfléchis qu'une réponse aussi séditieuse ne ferait

que provoquer une nouvelle pluie d'anathèmes, et je me mis à fouiller ces vastes cimetières qu'on appelle des bibliothèques ; j'y rencontrai beaucoup de poussière et de théories ci-devant vivantes, ensevelies et conservées, comme des momies, dans des livres d'une grosseur formidable. Rassure-toi, lecteur ; je ne vais pas faire passer devant toi ce funèbre défilé de cadavres. Sache pourtant que c'est à ton intention que j'ai réveillé tant de systèmes dormant du sommeil des justes et des systèmes. Tu aurais pu me croire seul contre tous ; tu aurais pu me prendre pour un don Quichotte en lutte avec des moulins à vent ; au risque de te paraître moins héroïque, je dois te dire que je m'appelle légion, que je puis, moi aussi, ranger en bataille une foule de morts fort respectables et m'abriter derrière leurs rangs serrés avec la prudence d'un chef d'armée ou de parti.

Je le dis et je le prouve. Il n'est pas probable, lecteur, que tu sois musulman et je perdrais mon temps à te rappeler que Mahomet et ses disciples sont les ennemis jurés du libre arbitre. Des infidèles ! dirais-tu dédaigneusement, et j'aurais beau les aligner par millions et centaines de millions, j'aurais beau te citer mollahs, ulémas, muphtis, docteurs de toute espèce, tu secouerais la tête et refuserais de m'écouter. D'ailleurs ces gens-là sont aujourd'hui des vaincus, et comment avoir raison, quand on n'est pas vainqueur ?

Fi donc des enfants du Prophète ! Tu es sans doute chrétien. C'est fort bien ; mais dis-moi à quelle variété tu appartiens. Si tu es luthérien, sais-tu que

Luther, ton maître, le fondateur de ton Eglise, *a* écrit cette petite phrase : « *Affirmer le libre arbitre, c'est nier Christ.* » Et cette petite phrase se lit dans un ouvrage où il oppose à ce même libre arbitre, non pas quelques passages de la Bible, mais l'Ecriture tout entière. A l'entendre, il ne s'y trouve pas un iota qui ne condamne ce dogme abominable. — Si tu es calviniste, écoute Calvin à son tour. Il lui est arrivé plus d'une fois d'injurier ses bons amis, les Luthériens, mais il reconnaît avec eux que la liberté humaine n'est qu'un vain mot.

Tu ne me parais pas ébranlé ; tu murmures je ne sais quoi entre tes dents ; il me semble lire sur ton visage : Ces hérétiques n'en font jamais d'autres. Je t'entends, mon ami ; tu es catholique. Eh bien, tu te rappelleras que les théologiens du moyen âge ont sué sang et eau pour sortir de ce dilemme : ou l'homme est libre de vouloir à sa fantaisie, et alors Dieu ne peut savoir d'avance ce que l'homme voudra ; ou bien Dieu sait d'avance ce que l'homme voudra et alors l'homme n'est pas libre de vouloir indifféremment une chose ou son contraire. On eût été embarrassé à moins ; mais les théologiens, gens subtils s'il en fut, imaginèrent un expédient merveilleux. « Voilà deux choses inconciliables, pensèrent-ils ; admettons-les toutes deux. » Ainsi fut fait et il fut décidé que l'Eglise catholique, apostolique et romaine *niait* et *affirmait* le libre arbitre. C'était un coup de maître. Il y avait là de quoi satisfaire tous les goûts. Je ne saurais te dire, il est vrai, comment un esprit peut faire vivre en paix dans son sein ces deux principes contradictoires ; mais l'affaire des conciles infaillibles

et des papes plus infaillibles encore est de décréter des mystères et non de les expliquer. Qu'il te suffise de constater que l'Eglise ne peut nous frapper d'une main sans nous caresser de l'autre, et encore ne t'ai-je pas parlé de tous ceux qui depuis saint Augustin jusqu'à Pascal ont admis que l'homme est avant même de naître prédestiné au paradis ou à l'enfer. Pauvre libre arbitre ! Que devient-il dans cette doctrine ? Le voilà bien compromis par ceux mêmes qui ont la prétention de le défendre !

Je t'avais bien dit, lecteur, que j'aurais mes théologiens à moi. Veux-tu des philosophes ? Rien de plus facile. Qui crois-tu que je trouve pour alliés parmi les sectes anciennes ? Les Epicuriens ou les Stoïciens ? Sans doute, puisque le libre arbitre est une doctrine si orthodoxe, si excellente, si raisonnable, les stoïciens, ces puritains du paganisme, ces hommes graves, austères, vénérables, ne manqueront pas de la soutenir. Illusion pure. Ils la combattent. Et ce matérialiste de Lucrèce, ce fanatique d'incrédulité, cet ennemi personnel de l'immortalité de l'âme, c'est chez les anciens le plus ardent champion de la liberté humaine. Mettant le hasard à l'origine des choses, il le retrouve naturellement dans les actes de l'homme. Je franchis les siècles à tire d'aile, et je rencontre comme auxiliaires Locke, Collins, Vauvenargues, David Hume, Spinosa, Voltaire, etc. Ce ne sont pas les premiers venus, ne t'en déplaise. Les deux derniers ont, il est vrai, commencé par soutenir le libre arbitre ; mais ils se sont ravisés et il faut qu'ils aient trouvé de bonnes raisons pour se convertir, dans la maturité de l'âge et de l'intelligence. Il est dur pour un homme et

plus dur pour un philosophe d'avouer qu'il s'e
trompé ; on n'aime pas plus à se défaire d'une a
cienne opinion qu'un serpent à changer de peau.
pourrais te nommer encore des vivants et des pl
illustres, en Angleterre, en Allemagne, en Franc
mais j'aime mieux les passer sous silence ; il est co
venu depuis longtemps que la première condition po
être un grand homme est d'être mort ; il faut d'a
leurs épargner la modestie de ceux que je citerais
la vanité de ceux que je ne citerais pas.

Crois-tu maintenant que je veuille conclure en c
termes : « J'ai pour moi de grands penseurs, donc j
raison. » Non, vraiment! Je laisse cette façon de r
sonner à mes adversaires ; j'ai voulu te prouver seu
ment que tu peux me suivre sans crainte de te trouv
isolé. Tu es sûr maintenant d'avoir bonne et no
breuse compagnie. En avant donc ! Entrons hardim
dans la question !

III

Toutefois un moment encore ! Juste le temps
dresser à l'entrée un poteau indicateur. On pourr
se tromper de route.

Un jour que je voulais m'instruire, j'ouvris le *D
tionnaire des sciences philosophiques* (encore une a
torité vénérable !) au mot DÉTERMINISME. Je n'y trou
rien qu'un renvoi au mot FATALISME.

J'avais cru jusqu'alors que c'étaient deux choses t
différentes ; je fus fort étonné d'apprendre que j'ét
fataliste sans le savoir. Je me souvins alors de

moine qui un jour de carême avait devant lui une poularde fort appétissante. Comment faire pour la manger sans péché? Il la baptisa carpe et tout fut dit. A merveille; mais, pour moi qui ne me soucie pas d'être mangé, surtout sous le nom d'un autre, tu trouveras bon, lecteur, que je me refuse à un baptême suspect et que je réclame contre le titre dont on m'affuble.

Suivant le fataliste, tout est réglé d'avance. Une volonté souveraine a fixé jusqu'au moindre événement qui doit arriver. L'homme n'y peut rien changer; il n'a qu'à se soumettre et à se résigner : c'était écrit. — Une maison prend feu. Le fataliste, s'il est conséquent, se croise les bras et la regarde brûler. A quoi bon essayer de l'éteindre? S'il est écrit qu'elle doit être sauvée, c'est inutile de se fatiguer. S'il est écrit qu'elle doit périr, c'est plus inutile encore. — Une peste survient. Le fataliste tombe malade. Doit-il faire appeler le médecin? A quoi bon? Si sa destinée est d'échapper, tous les docteurs ne serviront à rien, pas même à l'empêcher de guérir. Si sa destinée est de succomber, c'est en vain qu'on prodiguera saignées, consultations et ordonnances illisibles.

Bref, à entendre le fataliste, un événement n'est pas produit par la cause immédiate qui paraît le déterminer; y a derrière cette cause la volonté arbitraire de je ne sais quelle puissance mystérieuse et supérieure (qu'on l'appelle Dieu ou Destin, peu importe), et c'est contre cette volonté qu'il est impossible de lutter. Supprimez la cause apparente; l'événement ne s'en accomplira pas moins, parce qu'il a été décidé de toute éternité qu'il doit s'accomplir en cet endroit et en ce moment.

Pour le déterministe, il en est tout autrement. Tel

importe qu'il soit visible ou caché; *il est*, voilà ce que vous affirmez sans hésiter. Et vraiment pas de science qui ne parte de cette affirmation. Un astronome remarque qu'une planète ne suit pas la route prévue par le calcul, que sa marche subit de temps en temps des perturbations. Il se dit aussitôt que cette déviation a une cause, il la cherche, il conjecture que cette cause pourrait être le voisinage et l'attraction d'une autre planète; il calcule à grand'peine la place où elle doit se trouver, et une belle nuit on découvre la planète à l'endroit qu'il a fixé d'avance. Quelle folie, s'il n'avait pas été certain de ce principe : Tout fait a une cause !

Maintenant ferons-nous une exception pour les actions humaines? Dirons-nous qu'on peut les considérer comme des faits sans cause? Mais vous ne pouvez pas le penser, quand même vous le voudriez. Un assassinat a été commis hier; le coupable est arrêté, il a avoué son crime. Est-ce que vous ne vous poserez pas bon gré mal gré cette question : « *Pourquoi* a-t-il tué sa victime? » C'est-à-dire que vous admettez que cet acte, comme tous les autres, a eu un motif. Il se peut que le meurtrier se taise, que la justice n'ait rien découvert à ce sujet; vous persisterez pourtant à vous demander ce qui l'a poussé à agir; vous vous direz que le motif pour être caché n'en existe pas moins.

Mais ces deux feuilles de papier blanc dont nous parlions tout à l'heure? Oh ! la terrible difficulté ! J'ai pris celle-ci plutôt que celle-là, peut-être parce qu'elle était à ma droite et que j'ai l'habitude de me servir de mon bras droit plus volontiers que de mon bras gauche.

De toutes ces pièces de monnaie, qui sautillent dans ma poche, s'il en est une que j'ai tirée de préférence aux autres, c'est qu'elle était à la lettre la première venue, c'est qu'elle se trouvait plus que toutes ses sœurs à portée de ma main. Voilà des motifs! Avec un peu de réflexion, je pourrais en trouver pour la moindre de mes actions. Mais je veux vous accorder qu'il m'arrive de faire certaines choses sans savoir pourquoi. Qu'en conclurez-vous? Que ce *pourquoi*, étant invisible, n'existe pas? Je vous trouve bien hardi dans votre conclusion. On irait loin avec une pareille façon d'argumenter, savez-vous bien? La bière se corrompt à l'air; je n'en vois pas la cause; donc il n'y en a pas. Seriez-vous content de ce raisonnement? Vous n'oserez pas dire que oui.

Puis considérez les cas où nous n'avons pas conscience du motif de notre action. Est-ce dans les circonstances graves? Allez dire par exemple à cet homme qui va se marier : « Mon ami, vous ne savez pas pourquoi vous épousez mademoiselle; vous n'avez aucun motif de faire ce que vous faites. » J'ai grand'peur qu'il ne vous rie au nez, s'il est d'humeur facile, ou qu'il ne se fâche et vous traite d'impertinent, s'il est d'humeur bourrue. Non, si le motif d'un de vos actes vous échappe, c'est quand l'acte est assez insignifiant pour laisser sommeiller votre attention. Vous ne le remarquez pas, parce que vous n'avez aucun intérêt à le remarquer. De même, qu'on vous demande si vous avez déjeuné ce matin, vous le saurez d'ordinaire, parce que la chose ne manque pas d'une certaine importance; c'est du moins l'avis de votre estomac; mais qu'on vous demande si vous êtes sorti de la maison

importe qu'il soit visible ou caché; *il est*, voilà ce que vous affirmez sans hésiter. Et vraiment pas de science qui ne parte de cette affirmation. Un astronome remarque qu'une planète ne suit pas la route prévue par le calcul, que sa marche subit de temps en temps des perturbations. Il se dit aussitôt que cette déviation a une cause, il la cherche, il conjecture que cette cause pourrait être le voisinage et l'attraction d'une autre planète; il calcule à grand'peine la place où elle doit se trouver, et une belle nuit on découvre la planète à l'endroit qu'il a fixé d'avance. Quelle folie, s'il n'avait pas été certain de ce principe : Tout fait a une cause !

Maintenant ferons-nous une exception pour les actions humaines? Dirons-nous qu'on peut les considérer comme des faits sans cause? Mais vous ne pouvez pas le penser, quand même vous le voudriez. Un assassinat a été commis hier; le coupable est arrêté, il a avoué son crime. Est-ce que vous ne vous poserez pas bon gré mal gré cette question : « *Pourquoi* a-t-il tué sa victime? » C'est-à-dire que vous admettez que cet acte, comme tous les autres, a eu un motif. Il se peut que le meurtrier se taise, que la justice n'ait rien découvert à ce sujet; vous persisterez pourtant à vous demander ce qui l'a poussé à agir; vous vous direz que le motif pour être caché n'en existe pas moins.

Mais ces deux feuilles de papier blanc dont nous parlions tout à l'heure? Oh ! la terrible difficulté ! J'ai pris celle-ci plutôt que celle-là, peut-être parce qu'elle était à ma droite et que j'ai l'habitude de me servir de mon bras droit plus volontiers que de mon bras gauche.

De toutes ces pièces de monnaie, qui sautillent dans ma poche, s'il en est une que j'ai tirée de préférence aux autres, c'est qu'elle était à la lettre la première venue, c'est qu'elle se trouvait plus que toutes ses sœurs à portée de ma main. Voilà des motifs ! Avec un peu de réflexion, je pourrais en trouver pour la moindre de mes actions. Mais je veux vous accorder qu'il m'arrive de faire certaines choses sans savoir pourquoi. Qu'en conclurez-vous? Que ce *pourquoi*, étant invisible, n'existe pas? Je vous trouve bien hardi dans votre conclusion. On irait loin avec une pareille façon d'argumenter, savez-vous bien? La bière se corrompt à l'air; je n'en vois pas la cause; donc il n'y en a pas. Seriez-vous content de ce raisonnement? Vous n'oserez pas dire que oui.

Puis considérez les cas où nous n'avons pas conscience du motif de notre action. Est-ce dans les circonstances graves? Allez dire par exemple à cet homme qui va se marier : « Mon ami, vous ne savez pas pourquoi vous épousez mademoiselle; vous n'avez aucun motif de faire ce que vous faites. » J'ai grand'peur qu'il ne vous rie au nez, s'il est d'humeur facile, ou qu'il ne se fâche et vous traite d'impertinent, s'il est d'humeur bourrue. Non, si le motif d'un de vos actes vous échappe, c'est quand l'acte est assez insignifiant pour laisser sommeiller votre attention. Vous ne le remarquez pas, parce que vous n'avez aucun intérêt à le remarquer. De même, qu'on vous demande si vous avez déjeuné ce matin, vous le saurez d'ordinaire, parce que la chose ne manque pas d'une certaine importance; c'est du moins l'avis de votre estomac; mais qu'on vous demande si vous êtes sorti de la maison

le pied droit ou le pied gauche en avant, vous l'ignorez, parce que n'étant pas superstitieux, comme les anciens Romains, vous ne vous souciez pas du tout de cet infime détail.

Ainsi, à vous entendre, nos actions auraient des motifs, chaque fois qu'elles ont un objet important; elles pourraient n'en pas avoir dès qu'elles perdent toute gravité. Voyez ce qui s'ensuit. Si notre liberté consiste à agir sans motif, vous seriez libre, quand vous n'auriez aucun avantage à l'être; vous ne le seriez plus, dès que la chose pourrait en valoir la peine. Le beau privilége, n'est-ce pas, qu'une pareille liberté! Et comme il y a de quoi vanter le magnifique cadeau que vous faites aux hommes!

Non, croyez-moi, renoncez à l'idée de séparer les actions humaines en deux catégories : celles qui sont déterminées et celles qui ne le sont pas. Résignez-vous à cette vérité, qui est la même sous deux formes différentes : Tout fait a une cause; Tout acte a un motif.

II

Ici mon adversaire reprend la parole, et il me tient à peu près ce langage :

« Il vous faut, dites-vous, une cause pour chaque action. Eh bien, ne cherchez pas si loin. La véritable, la seule cause, c'est ma volonté. Les motifs qui précèdent sa décision sont pour elle des occasions de se déterminer, et rien de plus; c'est elle, en qualité de force indépendante, qui détermine tout, loin d'être déterminée. »

— Entendons-nous bien, je vous prie. Dépouillons l'idée qui s'enveloppe de ces grands mots abstraits. Si je comprends comme il faut, voici ce qu'ils signifient: Quand je fais une chose, ce n'est pas parce que je la crois bonne ou utile, c'est parce que je la veux. — Eh! sans doute, vous le voulez. Qui le conteste? Mais vous reculez pour mieux sauter. Car laissez-moi vous adresser une toute petite question : Pourquoi voulez-vous ? — Je veux parce que je veux, reprend mon adversaire, et tout est dit. Mon Dieu! oui. Pas d'autre réponse possible. Je veux, parce que je veux. *Stat pro ratione voluntas*. C'est le dernier mot du libre arbitre.

Ainsi vouloir sans savoir pourquoi, se déterminer sans raison, tel est donc le splendide privilège que l'on revendique pour l'humanité. Je me souviens de ces paroles d'un bon Père Jésuite à un maréchal qui avouait croire à la religion sans y rien comprendre : « *Point de raison! Je ne saurais que vous dire : Je ne sais pourquoi.* — Les beaux mots! Ils devraient être écrits en lettres d'or... — *Point de raison! Point de raison!* Que Dieu vous a fait, monseigneur, une belle grâce! »

Le malheur est que notre esprit ne peut concevoir rien qui se fasse sans raison et qu'il ne reste plus qu'à conclure avec les plus sincères et les plus habiles défenseurs du libre arbitre. Le libre arbitre ne se prouve pas; essayer de le démontrer, c'est le nier. C'est un mystère incompréhensible, qu'il faut croire sans tenter de l'expliquer.

Mystère! mystère! Voilà qui est bientôt dit et clôt à ravir une discussion! Matière de bréviaire, eût dit ce scélérat de frère Jean. L'aveu est en tout cas précieux

à recueillir; car voulez-vous que nous l'exprimions sous une autre forme? Il revient à ceci : que le raisonnement est impuissant à renverser le déterminisme, que tout effort pour concevoir une volonté se résolvant sans motif vient se briser contre ce terrible axiome : Il n'y a pas de fait sans cause.

III

Je sais bien que je n'ai encore attaqué qu'un des ouvrages avancés des défenseurs du libre arbitre, qu'il leur reste bien d'autres retranchements. Nous y viendrons tout à l'heure; mais en attendant je voudrais faire saillir en quoi consiste ce mystérieux libre arbitre. Tel qui lui trouve bonne mine en le voyant de loin, enveloppé de brume et de mots pompeux, serait peut-être surpris de penser tout autrement, s'il l'apercevait de près en pleine lumière et mis à nu.

Qui pourra dire la puissance des mots? Comptez les gens qui jugent les autres sur l'étiquette, qui se laissent guider par une ressemblance de noms, et onvs serez effrayés de leur nombre. Quand César fut assassiné, il y avait deux Cinna dans Rome; l'un était des meurtriers, l'autre était un bonhomme de poète fort inoffensif. Le peuple rencontra l'innocent et le massacra. Pourquoi s'appelait-il Cinna?

Ce fait se reproduit tous les jours et les habiles tirent parti de la crédulité des naïfs. Quand Napoléon tua la République et créa le Consulat, la foule crut que la République vivait toujours, puisque la France avait

des consuls ainsi que Rome après l'expulsion des rois. N'y a-t-il pas de bonnes gens qui se figurent que ces abominables républicains de 93 se promenaient par les rues sans feuille de vigne et qu'ils méritaient ainsi le nom de sans-culottes? On les étonnerait bien en leur apprenant que nous avons tous aujourd'hui droit au même titre, puisque nous portons des pantalons, à moins d'être laquais ou courtisans. Je connais aussi bien des personnes incapables de distinguer un partisan des libertés communales et un communiste. Commune, communiste, cela va de soi.

Certes l'honnête Boileau avait cent fois raison d'apostropher l'équivoque maudite ou maudit. Cette peste a pénétré partout, même dans la philosophie, et je crains que les mauvaises langues n'osent dire : surtout dans la philosophie. Il est si facile de faire entrer deux idées différentes dans la même abstraction creuse et retentissante. Il est si agréable pour discuter d'avoir à son service quelques-uns de ces termes à double sens, capables d'éterniser le moindre débat. Un adversaire vous a enfermé dans un raisonnement comme dans une boîte dont il tient la clef; vous allez être pris; preste! vous disparaissez dans un double-fond, vous voilà sauvé! Quand je pense que M. Littré dans son dictionnaire monumental relève jusqu'à vingt-quatre acceptions du mot *liberté!* Quelle richesse! Quelle perspective de discussions inextricables!

Pour revenir au libre arbitre, remarquez que, au lieu de cette expression, l'on emploie souvent celle de liberté. Or, sans énumérer les choses différentes auxquelles elle s'applique, je mets en fait que bien des défenseurs de ce qu'ils appellent la liberté de l'homme

se croient les champions de la liberté politique. Je voudrais penser que les philosophes de profession ne sont jamais dupes de confusions pareilles. Mais comment faire ? Je lis dans un ouvrage fait d'ailleurs avec conscience et plein des meilleures intentions [1] : « Montesquieu comprenait trop bien la liberté politique pour ne pas admettre la liberté morale qui en est la base. » Vous l'entendez. Un homme est l'ennemi du libre arbitre ; c'est un ami du despotisme. La réciproque est sans doute vraie, comme on dit en géométrie, si bien que Bossuet se trouve transformé en libéral ; c'est lui qui en serait surpris, s'il revenait au monde. Je me rappelle à ce propos ce fou de Lamettrie, matérialiste forcené, qui dans une ville d'Allemagne voit un jour sur une devanture cet enseigne : « Un tel matérialiste. » Il entre, demande le boutiquier et embrasse le bonhomme confondu. Notre matérialiste était un brave épicier, et son enseigne le disait en allemand. Oh ! les mots, les mots ! Comprenez-vous maintenant pourquoi je tiens à éclaircir ce qu'il faut entendre par le libre arbitre ?

« Je ne connais pas d'autre raison de mon vouloir que mon vouloir même, » dit Fénelon. Je veux, parce que je veux, avons-nous dit plus haut. On a beau me proposer mille motifs de faire une chose ; je choisis à ma fantaisie le parti que je veux, et je le choisis sans rien qui me détermine. C'est là ce qu'on affirme en disant : J'ai mon libre arbitre [2].

1. Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle.*

2. Je parle du moins du langage philosophique, car dans

Mais une volonté, qui ne connaît ainsi ni loi ni règle, est capricieuse, inconstante, mobile comme l'onde, ou plutôt elle n'est comparable à quoi que ce soit, puisque tout ce que nous connaissons obéit à des lois; ce n'est pas *liberté* qui est synonyme de libre arbitre, c'est *arbitraire*, et, à ce compte, que ceux qui auraient peur en soutenant le déterminisme de passer pour des amis de la tyrannie se rassurent. L'arbitraire, que nous condamnons dans l'homme, est l'opposé même de la liberté. Je ne sache-pas qu'on ait été très libre au temps où les rois signaient leurs édits de cette formule : Car tel est notre bon plaisir. Tel est pourtant en politique l'équivalent exact de : *Je veux, parce que je veux.*

Oui, qu'on le veuille ou non, le libre arbitre, c'est l'arbitraire régnant en maître dans le domaine moral. S'il est vrai que dans tous les cas vous pouvez, en dépit de tous les motifs, vouloir indifféremment une chose ou son contraire, s'il est vrai qu'aucune idée, qu'aucun sentiment n'est capable de vous déterminer à agir dans un sens plutôt que dans un autre, chacun de vos actes est un coup de tête que rien n'explique et que rien ne justifie; c'est une fantaisie qui ne se rattache à rien, qui sort tout armée de votre cerveau sans qu'on sache ni comment ni pourquoi.

Qui pourra prévoir, escompter votre conduite future? Puisque chaque résolution dépend uniquement de votre libre arbitre, il n'y a pas de raison pour que dans les mêmes circonstances vous agissiez deux fois

le langage vulgaire ces mots ont un autre sens. Voir page 181.

de même. Hier on tirait le canon, quand vous êtes sorti ; vous avez jugé à propos de ne pas vous mettre sur le chemin des boulets ; mais aujourd'hui il peut vous plaire d'aller vous planter droit devant la bouche à feu. A la place de vos parents, je ne serais pas rassuré.

Non, pour ma part, je ne saurais avoir confiance en l'homme qui serait doué d'une faculté aussi dangereuse pour lui et pour les autres. Il me prie de passer chez lui ; mais qui me garantit qu'au moment où j'arriverai il n'aura pas pris la clef des champs ? Je lui ai confié un dépôt ; il a promis de le rendre ; mais si par une lubie de son libre arbitre il allait s'y refuser ! Ne me parlez pas de son caractère honnête, du devoir qui s'impose à sa conscience, du danger qu'il peut courir à nier ainsi effrontément. Est-ce que le libre arbitre n'est pas souverain ? Est-ce que rien peut le déterminer ? Est-ce que les motifs les plus puissants peuvent lui imposer une décision quelconque ? Est-ce qu'il y a même des motifs forts et faibles, puisque c'est lui qui à son gré les rend tels en se soumettant aux uns et en résistant aux autres ?

Vous avez sans doute parmi vos connaissances quelqu'un de ces personnages fantasques, comme il n'en manque pas de par le monde. Il vous donne un rendez-vous, et il n'y vient pas ; il a soutenu aujourd'hui cette opinion, demain il soutiendra l'avis opposé ; il vous a permis d'user librement de son jardin, et il vous ferme la porte au nez. Vous connaissez à coup sûr des gens taillés sur ce modèle, et vous n'en voudriez pas pour amis ; on ne peut compter sur rien avec eux, on ne sait jamais ce qu'ils feront dans la minute prochaine ; on les gratifie d'épithètes fort peu

flatteuses, on les fuit comme la peste. Et pourtant ces gens-là se rapprochent de l'idéal du libre arbitre! Ils agissent par des motifs si secrets, si personnels, qu'ils paraissent presque n'en pas avoir. Interrogez-les à ce sujet : « Pourquoi ne m'avez-vous pas attendu à l'endroit où vous m'aviez dit de venir? » *Parce que*, répondront-ils comme les enfants qui boudent. Insistez, et vous en tirerez sans doute cette réplique : Tel a été mon bon plaisir; ce qui ressemble fort à ceci : J'ai voulu, parce que j'ai voulu.

Mais faisons un pas de plus. Voulez-vous voir l'idéal du libre arbitre plus près encore d'être réalisé? Regardez cet homme qui se décide sans tenir compte des motifs que vous alléguez. Il veut par exemple sortir de chez lui par la fenêtre, et il habite au troisième étage; vous lui représentez que la fenêtre est loin du sol, que le pavé est fort dur et sa tête assez tendre pour s'y briser. Mais il n'écoute rien, il veut user de cette voie inusitée, sous prétexte que cela lui plaît ainsi; que penserez-vous de cet homme-là? Ou je me trompe fort, ou vous estimerez qu'il a sa place marquée dans une maison de fous. S'il persiste dans son projet malgré vos conseils, vous recourrez à des arguments d'un nouveau genre, vous emploierez la camisole de force. Eh bien, admettez le libre arbitre , tous les hommes agissent d'une façon aussi sensée que notre lunatique; ils ont le privilège de ne pas écouter la raison, de se moquer de ses avis, et c'est alors qu'on peut dire à la lettre : « Les hommes enferment quelques-uns d'entre eux dans des maisons de fous pour faire croire que les autres ne le sont pas. »

IV

Il est naturel que le libre arbitre ainsi exposé dans sa nudité ne paraisse plus aussi aimable à ses partisans. Il a vraiment mauvaise physionomie; c'est un ami compromettant; il faut donc, pour le présenter dans le monde, l'habiller décemment, voire même le travestir.

Les uns l'affublent alors de phrases à paillettes et le déguisent si bien sous leur clinquant qu'on ne le reconnaît plus. Ils le mettent sur un trône, puis ils sonnent une fanfare en l'honneur de la liberté :

> Liberté, liberté chérie,
> Combats avec tes défenseurs!

Le public applaudit; ce pauvre public a si longtemps été sevré de liberté, que cet air de bravoure ne peut manquer de lui plaire. Le tour est joué; à l'aide d'une équivoque, le libre arbitre est sauvé.

D'autres, plus francs ou plus clairvoyants, reconnaissent que le vieux libre arbitre a fait son temps, qu'on ne peut plus le soutenir, que les déterministes ont raison de l'attaquer, et les voilà qui font concessions sur concessions. « Oui sans doute, disent-ils, les habitudes, les passions, la crainte des lois, les motifs en un mot sont bien quelque chose; il serait puéril de le nier; ils influent sur la décision, mais ne suffisent pas à la produire; ils limitent le libre arbitre, ils ne le suppriment pas. »

Cela revient à dire aux déterministes : « Ne chassez

pas tout à fait notre cher libre arbitre. Soyez généreux ; laissez-lui une petite place, si petite qu'elle soit. Nous en serons contents ; nous sommes si peu ambitieux ! »

La prière est touchante ; mais prenez garde, déterministes, mes frères ! Il y a longtemps que La Fontaine a dit :

> Laissez-leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

On ne fait pas sa part au libre arbitre. Il faut lui enlever ou lui céder tout, et pour le prouver, raisonnons un peu, s'il vous plaît.

On dit donc : Le libre arbitre contribue avec les motifs à déterminer l'action. Il est une force agissant en concurrence avec d'autres forces. On ajoute : L'éducation, l'hérédité, le climat, notre conduite passée sont des éléments dont il faut tenir compte ; mais à côté se trouve un élément indépendant qui agit aussi et qui suffit à contrebalancer tous les autres. C'est toujours le libre arbitre.

Ne nous payons pas de mots ; mais brisons l'os, comme dit Rabelais, pour en extraire la substantifique moelle, à supposer que moelle il y ait. Voyons, en d'autres termes, ce que contient ce raisonnement.

D'abord, remarquons-le pour l'édification de ceux qui pourraient croire à l'innocence de ce libre arbitre réduit à sa plus simple expression, le résultat est le même que si l'on adopte le libre arbitre pur et simple.

Car de trois choses l'une :

Ou l'on admet que le libre arbitre agit toujours

conformément aux motifs les plus forts. Mais a
ce serait un souverain sans pouvoir, qui règne e
gouverne pas; ce serait une espèce de roi-soliv
obligé d'approuver tout ce qui se fait sans lui e
mettre au bas des édits rendus par ses ministr
Car tel est notre bon plaisir. Qui le prendrait au
rieux ? Concevoir ainsi le libre arbitre, ce serai
créter à la fois qu'il est vivant et mort; ce ser
laisser exister de nom et le supprimer de fait.

Ou bien on suppose que le libre arbitre peut tou
jours résister à ces mêmes motifs et les surmonte
pour peu qu'il veuille s'en donner la peine. Mais, en
cas, c'est exactement comme si les motifs n'existaie
pas; un calcul des plus élémentaires suffit pour
prouver. Nous avons d'un côté une somme de forc
que nous connaissons et que nous pouvons évaluer
c'est l'ensemble des motifs agissant dans un sens. Je les désigne par des chiffres, 3, 5, 8, peu importe. Si je sais faire une addition, le total sera 16. Représentons les motifs qui agissent en sens contraire par 2, 3, 5; cela fait 10. La différence des deux forces opposées sera 6. Pour le déterministe, rien de plus simple. L'action sera déterminée dans le premier sens par une force égale à 6. Mais introduisez le libre arbitre. C'est une force qui se dérobe à toute évaluation. Elle peut à son gré être très grande ou très petite; elle peut avoir la taille de la grenouille et s'enfler sans éclater jusqu'à celle du bœuf; elle égalera 6, si elle veut; elle contrebalancera 100, si cela lui plaît. La conséquence, c'est que le résultat de la lutte dépend uniquement du libre arbitre; c'est que l'action reste aussi indéterminée que si les motifs comptaient

pour zéro. Par suite aussi, tous les arguments que nous faisions valoir contre la théorie du libre arbitre pur et simple portent contre celle du libre arbitre soi-disant mitigé.

Reste la troisième supposition, qui tient le milieu entre les deux autres. C'est que le libre arbitre doit en certains cas se montrer docile et peut en certains autres se montrer rebelle aux motifs les plus puissants. Mais cela nous ramène à distinguer deux catégories d'actions : celles qui sont motivées, celles qui ne le sont pas; et nous retrouvons ici l'éternelle réclamation de notre raison, qui à tout fait cherche une cause et ne peut s'en passer. Ne s'agit-il que d'un seul acte, il vient toujours un moment où se pose cette question : Pourquoi le libre arbitre a-t-il agi en ce sens plutôt qu'en l'autre? — Je suis bien fâché de me répéter.

Tes *pourquoi*, direz-vous, ne finiront jamais.

Mais que voulez-vous? Il n'est pas plus facile d'y satisfaire maintenant que tout à l'heure. Si l'on répond : Pour tel motif, plus de libre arbitre! Il est déterminé, il est perdu. Il faut donc revenir à la réponse ordinaire : Il a voulu parce qu'il a voulu, et c'est de nouveau le caprice, l'arbitraire, le hasard dominant toute la vie de l'homme et de l'humanité; c'est le fait sans cause, c'est-à-dire l'inintelligible!

Un exemple est souvent utile pour éclaircir une démonstration. Prenons-en deux, l'un dans l'histoire d'un individu, l'autre dans celle d'un peuple.

Bonaparte est à la veille du dix-huit Brumaire. Il

hésite encore à faire un coup d'Etat, à tuer la République à son profit. Il pèse le pour et le contre. D'un côté, la crainte d'échouer, de perdre l'honneur et la vie, peut-être un scrupule de conscience à la pensée qu'il va violer la loi et commettre un crime. De l'autre, l'ambition, l'espérance d'être le premier, la honte et la difficulté de reculer au moment critique, l'exemple de César et de Cromwell, l'excitation même du danger. Chacun sait comment il se décida.

Eh bien, le déterministe ne dit pas : Le coup d'Etat eut lieu, parce que de façon ou d'autre il devait en être ainsi. Mais il dit : Bonaparte agit de la sorte, parce que les derniers motifs furent plus forts que les premiers, et ils le furent à cause de son éducation antérieure, de son état moral, de la situation générale des esprits, etc. ! Le défenseur du libre arbitre (vieille école) ne peut, s'il se pique d'être conséquent, dire autre chose que ceci : Bonaparte exécuta son coup de force, parce qu'il le voulut, et il le voulut, parce qu'il le voulut. Ne cherchez pas ses motifs. Il choisit en toute liberté ce parti ; il aurait pu tout aussi bien choisir le parti contraire. Mais le défenseur du libre arbitre (jeune école) gronde son confrère et taxe ses paroles de naïveté maladroite. Ces messieurs, en qualité d'amis et de compagnons d'armes, ont le droit d'échanger quelques aménités philosophiques. Bonaparte, dit-il à son tour, a certainement tenu grand compte des motifs ; son tempérament, ses habitudes, les idées qu'il a comme respirées dans l'air environnant, ont à coup sûr influé sur sa décision ; mais il a été incliné et non tout à fait déterminé ; il pouvait, s'il l'avait voulu, se soustraire à

toutes ces influences. — Et pourquoi ne l'a-t-il pas voulu ? — La question est indiscrète. Il n'a pas voulu, parce qu'il n'a pas voulu. Cela doit suffire.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette réponse ressemble terriblement à celle du philosophe qu'on tançait tout à l'heure. J'ai beau chercher, je ne vois pas de différence entre la vieille et la jeune école, sinon que la jeune fait un peu plus de façons avant de se résigner à sauter. N'importe ! Un peu plus tôt, un peu plus tard, c'est toujours la même culbute.

Autre exemple. La France au XVI[e] siècle s'est trouvée tiraillée entre la Réforme et l'Eglise catholique et elle a fini par se décider en majorité pour Rome. Aux yeux de l'historien *fataliste*, c'est la Providence ou le destin qui l'ont ainsi ordonné. Rien de plus simple, inutile de chercher une explication. Remarquez en passant comme un historien, partisan du libre arbitre, serait voisin du précédent. Pour lui aussi, un mot explique tout ; pas n'est besoin de se livrer à des conjectures, à une enquête. Les Français d'alors sont restés catholiques, parce qu'ils l'ont voulu, et voilà tout. Quant à savoir pourquoi ils l'ont voulu, c'est toujours ce qu'il ne faut pas demander. Le déterministe ne résout pas la question avec une facilité aussi enfantine ; il l'étudie longtemps, la tourne et la retourne pour l'envisager sous toutes ses faces ; il remarque que la Réforme a triomphé tout à fait au nord de l'Europe, que le catholicisme est resté vainqueur presque sans combat au midi ; il pense alors que la France située entre les deux régions est par cela même restée partagée entre les deux religions ; il

trouve des causes nombreuses à ce fait unique : la race, le climat, le passé de la France, le caractère des habitants, l'austérité calviniste qui a effarouché un peuple ami de la gaité, des mœurs faciles et des pompes qui parlent aux yeux. Il peut se tromper, parce qu'il est homme ; mais il se corrige, découvre peu à peu la liaison logique des événements et, au lieu du hasard ou d'une volonté arbitraire, il met une chaîne de causes et d'effets où ne manque pas un chaînon. Ecoutons maintenant ceux qui ne veulent ni du libre arbitre tout cru ni du déterminisme. Ils consentent que l'on cherche les causes des événements ; ils travailleront même à les démêler ; ils sont bien convaincus que la position géographique de la France, l'ignorance et les préjugés des Français de ce temps-là ont avec bien d'autres choses contribué à la défaite de la Réforme en notre pays. Mais ils trouvent moyen d'admettre en même temps que les Français auraient pu, s'ils l'avaient voulu, passer en masse dans le camp protestant. Pourquoi donc encore une fois ne l'ont-ils pas voulu ? Est-ce pour les motifs cités plus haut ? Si l'on dit oui, l'on est déterministe. Si l'on dit non, il ne reste plus après cela que l'éternel refrain : Ils n'ont pas voulu, parce qu'ils n'ont pas voulu. Ce n'était pas la peine de faire un si long détour pour en revenir là.

V

Arrêtons-nous un peu. Qu'avons-nous fait jusqu'ici ? Nous avons tenté de prouver que la théorie

du libre arbitre, sous quelque forme qu'elle se déguise, aboutit à l'arbitraire et à l'incompréhensible. Nous lui avons opposé obstinément cette réclamation de notre esprit qui à tout fait exige une cause.

Pour changer, essayons d'un autre raisonnement.

L'homme n'est pas le seul être qui existe ; il n'est pas isolé dans l'univers ; il n'est pas hors de la nature, il en fait partie intégrante. Or ne serait-il pas étrange que tous les êtres fussent soumis à une loi et que l'homme seul en fût exempt ? Avouez-moi qu'une pareille exception en sa faveur paraît peu vraisemblable ; je vous avouerai en retour que cet argument est moins fort que les précédents contre le libre arbitre. Mais des pièces de campagne peuvent jouer leur rôle dans une bataille à côté des canons de plus gros calibre ; une preuve ne perd rien à être renforcée d'une présomption.

Je sais d'avance la réponse qu'on ne manquera pas de me jeter à la face. L'homme n'est-il pas le roi de la nature ? Est-il juste que le souverain obéisse aux mêmes lois que les sujets ? Passe encore si c'était un monarque constitutionnel ! Mais le pouvoir de l'homme sur tout ce qui l'entoure est en théorie, et même souvent en pratique, illimité. N'use-t-il pas tous les jours de son droit de vie et de mort sur les animaux ?

Il y a bien longtemps que l'on connaît ces prétentions de l'homme à la royauté universelle et absolue. Mais, pour être vieilles, en sont-elles plus fondées ? Elles me semblent un peu vermoulues à force de vétusté ; je crains que nous n'ayons plus la dose de naïveté suffisante pour dire comme dans les siècles

passés : Tout a été fait pour l'homme, les astres pour l'éclairer, l'arc-en-ciel pour réjouir ses regards, les cailles pour l'engraisser, les moustiques pour exercer sa patience, la foudre pour le punir, le poivre pour réveiller son palais blasé, le melon pour lui offrir par le nombre de ses tranches une occasion de pique-nique en famille. Tout cela était bel et bon du temps que le ciel était une voûte de cristal tournant autour de la terre immobile. Mais, hélas ! la science impitoyable a changé tout cela ! Depuis que Copernic et Galilée ont mis la terre en branle autour du soleil, il a fallu renoncer à faire de notre petit tas de boue le centre de l'univers. Les enfants de dix ans savent aujourd'hui que l'homme est un atome sur un grain de sable et qu'il roule dans l'immensité avec des millions et des millions d'étoiles dont plus d'une est quelques milliards de fois plus grosse que notre globe. Mais l'orgueil humain est tenace. S'il a perdu un trône, il tâche de s'en rebâtir un autre. L'homme n'ose plus se proclamer le pivot du monde. Eh bien, il prend sa revanche en se mettant en dehors de la nature.

Tout nous apparaît déterminé ; les flots de la mer comme les nuages du ciel se meuvent suivant des lois constantes ; la pierre qui tombe comme l'astre qui sillonne l'espace cèdent à la même nécessité ; le chien qui poursuit le lièvre et le lièvre qui fuit devant son ennemi sont poussés l'un et l'autre par des causes irrésistibles. Qui s'aviserait de dire aujourd'hui que le nuage est libre de résister au vent ou que le chien de chasse court après sa proie par un effet de son libre arbitre ? Non, c'est pour lui seul que l'homme garde ce merveilleux libre arbitre ; c'est à

lui qu'il réserve le privilège de l'indépendance absolue. Oh ! sans doute il est doux pour la vanité de se considérer comme un personnage à part, de se croire une manière de Dieu, de s'ériger en être d'exception. Aussi les partisans du libre arbitre font-ils sonner bien haut le beau rôle qu'ils font jouer à l'humanité. Lui fixer sa place au sein de ce déterminisme universel, prétendre qu'elle ne peut rien faire sans raison, c'est, suivant eux, la ravaler, la dégrader. Comment accepter une doctrine si contraire à la bonne opinion qu'on a volontiers de soi-même ? Les déterministes, qui s'humilient ainsi de gaieté de cœur, sont des gens qui n'ont certes pas de fierté dans l'âme. Que pourront-ils répondre à ce reproche accablant ?

Il y avait je ne sais quand et je ne sais où un philosophe qui soutenait que les hommes ont des ailes. Ne me dites pas que c'est là un conte sans vraisemblance. Qu'est-ce que les philosophes n'ont pas soutenu ? On le pria d'ouvrir les yeux ; on lui montra des épaules nues d'hommes et même de femmes ; c'était chose facile, car en ce pays-là les femmes aimaient à se déshabiller sous prétexte de s'habiller, ce qui, dit-on, se voit encore quelquefois. On disséqua devant lui des cadavres et l'on croyait lui avoir démontré son erreur, quand tout à coup il prit la parole et dit à ceux qui essayaient de le convaincre : « O mes frères, quelle folie vous pousse à rabaisser le genre humain, dont vous faites partie comme moi ? Pourquoi voulez-vous le priver de la faculté de voler ? N'est-ce pas là une admirable prérogative ? Arrière vos doctrines désolantes, âmes vulgaires, esprits rampants, qui condamnez le plus noble enfant de la création à se traîner

comme une chenille, à la surface de la terre ! Moi, je le fais papillon. Ignorez-vous le prix de ces ailes que vous coupez sans pitié ? Songez-vous..... » Il aurait continué longtemps, si ses auditeurs, qui n'étaient point philosophes, ne fussent partis d'un grand éclat de rire ; ils convenaient qu'il serait fort agréable pour l'homme d'être oiseau tout en restant homme ; mais ils ne comprenaient pas que ce fût une raison suffisante pour transformer cet animal à deux pieds et sans plumes en conquérant de l'air et en rival des hirondelles.

Le raisonnement de ceux qui veulent conserver la croyance au libre arbitre, parce qu'il fait honneur à l'homme, me rappelle, sauf leur respect, celui de ce philosophe fantaisiste. Je n'y vois qu'une différence: c'est qu'on peut regretter de n'avoir point d'ailes, et que l'avantage d'agir sans consulter la raison me semble médiocrement enviable. C'est du reste le même argument qu'on opposait à Galilée, et rien de plus naturel. Le déterminisme fait dans le monde moral ce que la découverte de l'astronome fit dans le monde physique. Il tire l'homme de l'isolement où il s'enfermait ; il lui rend sa place dans la série des êtres ; il le fait rentrer dans la nature. Galilée, lui aussi, était coupable d'enlever à la terre le haut rang que les hommes accordaient libéralement à leur domicile ; il la dégradait, il la ravalait avec la race qui l'habite. L'Inquisition lui fit chèrement expier un crime aussi grave ; pourtant la terre tourne, et je crois même que les théologiens ont enfin pris leur parti de la laisser tourner. Un jour viendra sans doute où le déterminisme aura le bonheur d'être accepté avec la même résignation.

Ce qui me confirme dans cet espoir, c'est que le progrès de la science consiste à découvrir des lois partout où les premiers hommes ne voyaient qu'accidents fortuits ou caprices d'une volonté arbitraire. Un enfant battra la porte qui l'a pincé ; il vous dira que le feu n'a pas voulu s'allumer ; il se dépitera contre des chiffres qui refusent de se laisser additionner. Ainsi l'humanité dans son enfance prête aux choses une espèce d'indépendance qui défie tout calcul. Si elles n'agissent pas d'elles-mêmes, elles sont du moins les instruments dociles de quelque être mystérieux dont on ne peut pénétrer la conduite. Les vents et les fleuves deviennent des personnes, tantôt malfaisantes, tantôt pleines d'excellentes intentions ; la foudre est lancée par un Dieu irrité ; les sauterelles sont un fléau envoyé par le Tout-Puissant, témoin ce prédicateur qui avait lu distinctement ces deux mots sur leurs ailes : *Ira Dei;* l'épidémie est une punition céleste ainsi que l'inondation, et alors vivent comme moyens de salut les processions de reliques ou les cierges flambant devant une image sacrée ! Mais plus le monde vieillit, plus il relègue dans le domaine des chimères ces volontés soi-disant libres qui se partageaient la royauté de l'univers. Nuages flottant dans le ciel, flots soulevés par la tempête ou la marée, astres roulant dans l'espace, tout lui apparaît soumis à des lois qu'il découvre une à une. Quand l'homme connaîtra bien les lios qu'il subit, ce jour-là aussi le libre arbitre aura vécu.

VI

Si j'étais savant, ce serait le moment de montrer que l'homme ne peut sentir, penser, vouloir, sans un certain ébranlement des nerfs. Supposez qu'il n'y ait en lui qu'une succession de mouvements nerveux s'engrenant l'un dans l'autre pour aboutir à une action, comme les roues de l'horloge finissent en tournant par mouvoir un ressort et le faire tomber sur un timbre. Il va sans dire qu'en ce cas-là il ne saurait être question de volonté indépendante. Mais pour mener à bien une pareille démonstration, il faudrait, lecteur, un gros livre avec toutes sortes de planches minutieuses, d'expériences compliquées et de termes horrifiques. Ce ne serait pas une excursion, mais un voyage de long cours en pleine physiologie. Il aurait son utilité, je n'en doute point ; mais on peut s'en passer. Nous avons assez d'autres arguments pour négliger une preuve, qui serait très forte, si elle n'avait le tort d'être difficile à établir et hors de la portée du plus grand nombre.

Si j'étais théologien ou, ce qui n'est pas très différent, métaphysicien, je pourrais encore trouver un point d'appui dans l'idée qu'on se fait en général de Dieu. En qualité d'être parfait, il doit, dit-on, connaître le passé, le présent, l'avenir. Or comment peut-il savoir ce que je ferai, si je suis libre à tout moment de faire une chose et son contraire. Ma conduite est déterminée, par cela seul qu'elle peut être prévue. On pourrait dire à ce sujet une foule de belles choses ;

mais j'aime mieux me taire. Expliquer la nature de l'homme par celle de Dieu, c'est, me semble-t-il, éclaircir l'obscur au moyen du plus obscur. Mieux vaut s'en tenir aux raisonnements que nous avons développés ; ils sont plus simples, il est vrai ; mais qui dit plus simples ne veut pas dire plus aisés à réfuter ; il se pourrait même que ce fût tout le contraire.

CHAPITRE III

Nous sommes déjà montés par plusieurs voies différentes à l'assaut du libre arbitre ; mais nous nous sommes toujours servis de la même arme : c'est à coups de raisonnements que nous l'avons attaqué. Ses défenseurs n'aiment pas cette façon de combattre, et voici tout à coup qu'ils se dérobent. Changement complet de front et de tactique!

A les entendre, le raisonnement n'est pas de mise en pareille matière ; il est impuissant, inutile. A quoi bon entasser preuves sur preuves? Quatre petits mots suffisent à les renverser toutes, et ces mots magiques les voici : *Je me sens libre.* Est-ce qu'on démontre l'existence du soleil ? La liberté ne se prouve pas davantage ; elle est un fait que l'homme perçoit directement par la conscience. Elle est aussi évidente que le fameux axiome : Je pense, donc je suis. Descartes n'a-t-il pas écrit quelque part : « Il n'est rien qui nous soit connu avec plus de lucidité. »

Ainsi tout le terrain que nous pensions avoir conquis nous est repris d'un seul coup. C'est une nouvelle bataille à livrer. Abordons de front l'ennemi !

Il faut croire d'abord que la conscience du libre arbitre n'est pas aussi claire en tout le monde qu'on veut bien le dire ; sinon l'on ne comprendrait pas comment tant de penseurs ont pu ne pas l'avoir. « Ce sont, direz-vous peut-être, des philosophes enivrés de raisonnement, égarés par le plaisir de s'écarter du vulgaire. N'a-t-on pas vu des penseurs mettre en doute la réalité du monde qui nous entoure? Mais qu'on s'en tienne au simple bon sens, on ne s'avisera pas plus de douter de sa liberté que de l'existence de son corps. » — On oublie, en parlant ainsi, que des nations, des sectes, des époques tout entières, et non pas quelques individus isolés, ont refusé ou refusent encore de reconnaître cette prétendue vérité. Mais la croyance au libre arbitre fût-elle aussi générale qu'elle l'est peu, qu'en pourrait-on conclure? Je ne sache pas que le suffrage universel fasse règle dans la philosophie, non plus que dans la science. Certes, si quelqu'un eût écrit vers l'an 1400 que la terre était emportée dans l'espace avec une rapidité vertigineuse, combien croyez-vous qu'il y aurait eu d'hommes en Europe pour admettre ce fait surprenant? Les savants du temps n'auraient pas manqué d'alléguer qu'ils avaient conscience d'être immobiles, et, s'ils avaient daigné discuter une opinion aussi folle, ils auraient prouvé de la façon la plus irréfutable que l'homme ne pourrait vivre au sein du courant d'air produit par une course aussi échevelée ; ils se seraient écriés, comme fit deux

siècles plus tard je ne sais quel poète : « Pauvre tourterelle, si le globe tournait, comment retrouverais-tu ton nid et tes petits, une fois que tu aurais pris l'essor? » On eût écrasé le malheureux novateur sous le poids d'arguments aussi solides et d'une unanimité alors très réelle. Peut-être même l'eût-on brûlé quelque peu pour lui apprendre à respecter les opinions reçues.

On réclame contre la comparaison. On me fait observer que le cas est tout différent. La rotation de la terre, c'est une chose extérieure à l'homme ; il pouvait s'y tromper. Le libre arbitre est au contraire au dedans de lui-même ; la conscience est là un témoin qui ne peut errer.

J'aurais bien à dire sur cette infaillibilité-là. Le maître de la maison n'est pas toujours le mieux renseigné sur ce qui s'y passe, et je ne suis pas bien sûr de me connaître à fond ; je n'en veux pas d'autres preuves que les tâtonnements de la philosophie et notre discussion actuelle. Il me semble que la conscience (c'est-à-dire l'homme s'observant lui-même) est sujette à de singulières illusions. Regardez cette paysanne affolée ; elle a vu un revenant, elle a la conscience parfaitement nette de l'avoir vu, de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu. Persuadez-la du contraire, si vous pouvez. En conclurez-vous que le fantôme existe réellement? Vous vous rappelez le Père Malebranche qui croyait avoir un gigot pendu au bout du nez ; il en était exaspéré, désolé ; il avait conscience d'en souffrir, et pourtant nul, sinon lui, ne put jamais voir ce gigot fantastique. Qu'est-ce donc que l'hallucination, sinon une erreur de cette

conscience soi-disant infaillible? Vous savez qu'il existait au moyen âge de pauvres hères qu'on appelait sorciers ; on les accusait d'entretenir commerce avec le diable, et c'était en cet heureux temps une accusation qui menait tout droit au bûcher. Ces misérables le savaient, et pourtant ils étaient souvent les premiers à se charger ; ils décrivaient tout au long leur pacte avec Satan, la figure du tentateur, depuis ses cornes jusqu'à ses pieds de bouc, leur voyage aérien sur un manche à balai, les sacrilèges et les impuretés du sabbat. Ils avaient conscience d'y être allés, et ils aimaient mieux cuire à petit feu que d'en démordre. Choisissez maintenant. Croyez aux sorciers. et dites avec le grave Jean Bodin qu'autant vaudrait révoquer en doute l'existence de Dieu que leurs rapports avec le malin ; ou bien reconnaissez que la conscience peut être dupe d'une illusion et qu'il faut l'interroger avec prudence.

Une réserve pourtant ! Il en est de la conscience comme de nos sens. Si elle nous trompe, c'est seulement quand on lui demande ce qu'elle ne peut nous donner. Qu'elle se borne à constater que nous éprouvons telle sensation, que nous avons telle idée. Elle s'en tient alors à sa fonction propre, et dans ces limites son témoignage est irrécusable. Mais quant à décider si un objet réel correspond à cette sensation et à cette idée, c'est là une chose qui dépasse sa compétence. A ce compte, elle peut bien constater qu'un homme croit à son libre arbitre ; mais cet homme a-t-il raison d'y croire, ou n'est-il, comme dit Bayle, qu'une girouette qui se croit libre? C'est une question qu'elle ne saurait résoudre.

II

Sortons de ces abstractions pour rentrer dans l'expérience. Je connais un partisan acharné du libre arbitre, que j'appellerai A si vous voulez bien. J'appelle D un déterministe non moins acharné que je connais mieux encore, et je vais transcrire ici une petite conversation qu'ont eue naguère ces deux honorables personnages.

C'était au lendemain d'une discussion sur le sujet qui leur tenait à cœur. D, qui croyait avoir emprisonné son adversaire dans un réseau serré d'arguments, arrivait tout guilleret avec l'espérance de le forcer à capituler.

Eh bien, lui dit-il en l'abordant, comment va votre libre arbitre?

A. Mieux que vous ne voudriez, je pense.

D. A-t-il retrouvé la liberté de ses mouvements? Il me semble qu'hier il était mal à l'aise.

A. C'est vrai ; mais je n'ai pas été plus tôt chez moi que d'un seul coup j'ai mis en pièces votre toile d'araignée.

D. Bah! Et comment cela?

A. Vous voyez bien mon petit doigt. Il ne m'en a pas fallu davantage pour briser tous les fils dont vous aviez voulu m'envelopper.

D. Pourriez-vous recommencer devant moi?

A. Rien de plus facile. Voulez-vous que je lève ou que je baisse mon petit doigt?

D. Baissez-le. Que faites-vous? Vous l'avez levé?

A. Parfaitement, pour vous prouver que je suis

libre ; et maintenant je le baisse, je le lève à ma fantaisie ; je le fais aller à droite, à gauche. Que répliquerez-vous à cela, discoureur subtil ? Je fais comme cet homme devant qui l'on niait le mouvement. Il ne répondit rien, mais il marcha.

D. Et c'est là cette terrible machine de guerre ?

A. N'est-ce pas assez ? Dites un peu que je ne suis pas libre de lever mon petit doigt, pour que j'aie le plaisir de vous confondre. Dites que je ne puis pas, selon que cela me plaira, m'asseoir ou rester debout.

D. Peste ! Je me garderai bien de rien dire de pareil.

A. Vous voilà donc au bout de vos subtilités ! C'est à votre tour d'être embarrassé. Mais pourquoi riez-vous ?

D. Je vous le dirais bien, si je ne craignais de vous fâcher.

A. Dites toujours.

D. Voici. Mais je vous demande pardon de l'irrévérence. J'étais un jour dans un cirque ; un clown venait de faire un saut prodigieux, il avait franchi une corde placée très haut, et il défiait tous les spectateurs d'en faire autant. Un petit homme crie qu'il accepte le défi ; il saute dans l'arène, mesure des yeux la hauteur. Tenez ferme la corde, dit-il ; puis il prend son élan, se précipite à toutes jambes et..... passe sous la corde. Votre victoire ressemble un peu à la sienne.

A. En quoi, s'il vous plaît ?

D. Je veux dire que vous passez à côté de la question. Vous vous acharnez à me prouver que vous pouvez lever votre petit doigt, si vous le voulez, le

baisser, si vous l'aimez mieux! Qui a jamais prétendu le contraire? Il s'agit de savoir non pas si vous pouvez faire ce que vous voulez, mais si vous pouvez vouloir sans motif ce que vous voulez. Notre débat porte non pas sur ce qui suit votre résolution, mais sur ce qui la précède ; non pas sur le résultat, mais sur la cause. Croyez-moi donc, laissez votre petit doigt en repos. Vous auriez beau le remuer vingt et trente fois de suite, vous n'enfonceriez toujours qu'une porte ouverte.

A. Permettez. Ne condamnez pas si vite mon petit doigt. Pour parler comme vous le souhaitez, je sens fort bien qu'en ce moment je puis vouloir indifféremment le lever ou le baisser ; je sens que je puis faire librement mon choix entre ces deux mouvements contraires, que rien ne me force à l'un plus qu'à l'autre. Direz-vous que je suis hors de la question?

D. Non, cette fois nous y sommes en plein, et je reconnais que la difficulté est sérieuse.

A. Si sérieuse que vous ne riez plus. C'est qu'aussi ce serait par trop hardi de nier ce que je sens d'une façon si claire.

D. Et que sentez-vous?

A. Faut-il vous le redire? Qu'il y a un instant j'aurais pu vouloir le contraire de ce que j'ai voulu.

D. Qu'est-ce qui vous le prouve?

A. Belle question ! Une expérience de tous les jours, de toutes les minutes presque.

D. L'expérience est impossible à faire.

A. Vous vous moquez. Je vais la répéter devant vous une fois de plus. Je viens de faire un pas à gauche ; j'en fais un à droite maintenant. Je recom-

mencerai tant qu'il vous plaira ; je renverserai l'ordre, si vous le désirez. Vous voyez bien que je puis vouloir indifféremment l'un ou l'autre !

D. Je ne vois rien qu'une affirmation impossible à prouver.

A. C'est trop fort !

D. Du calme, je vous prie, et laissez-moi dire. Vous soutenez, n'est-il pas vrai ? qu'en ce moment vous pouvez indifféremment vouloir une chose ou son contraire.

A. Certainement.

D. Eh bien, pour le démontrer, il vous faudrait dans un seul et même instant prendre deux résolutions opposées. Quand cela vous est-il arrivé? Essayez un peu de vouloir à la fois aller à droite et à gauche. Avais-je tort de vous dire que c'est une expérience impossible ?

A. Mais n'ai-je pas en l'espace de deux secondes, de moins encore, voulu et accompli deux actes opposés ? N'est-ce pas la même chose que si tout s'était passé dans le même instant ?

D. Pas le moins du monde. Vous avez en deux moments successifs voulu deux choses contraires. Voilà ce qui est incontestable ; voilà ce que votre conscience vous révèle. Vous en concluez que vous auriez pu dans le moment précédent vouloir ce que vous avez voulu dans le moment suivant. Voilà ce que je conteste, voilà ce que votre conscience est impuissante à connaître ; voilà ce qui me semble une allégation en l'air, un véritable acte de foi que rien n'autorise.

A. Quel parti vous tirez de cette seconde ou peut-

être de ce dixième de seconde qui s'est écoulé entre mes deux résolutions! Vous avouerez pourtant que je n'ai pu changer en si peu de temps, et par suite ce que je veux maintenant, je pouvais le vouloir tout à l'heure.

D. Vous n'avez pas changé? En êtes-vous bien sûr?

A. Dame! Je le crois. Sommes-nous encore au temps des métamorphoses? Suis-je devenu sans m'en apercevoir un ours ou un chêne? Possédez-vous la baguette de Circé?

D. Non vraiment, et je reconnais que vous êtes toujours M. A.

A. Bien obligé.

D. Mais (car il y a un *mais*) je ne dis pas que le même pavillon couvre la même marchandise. A parler avec rigueur, jamais un homme ne peut dire ce que Siéyès disait aux membres de la Constituante : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Délibérons. »

A. Passe encore à un jour de distance! Mais à une seconde!

D. Voilà un homme qui sort du violon ce matin ; il a la tête basse et l'air honteux. Hier soir, il chantait à tue-tête, il dessinait dans les rues les arabesques les plus compliquées et trouvait son plaisir à casser les réverbères. Croyez-vous qu'il ait changé?

A. Passe encore en quelques heures, mais en une seconde!

D. Celui-ci, il n'y a pas vingt minutes, criait, écumait, grinçait les dents ; il a frappé son enfant si fort qu'il l'a blessé. Vous le voyez calme, triste, confus de sa fureur, ne comprenant plus ce qu'il a fait. C'est

un tout autre homme. Et combien a-t-il fallu de temps pour le transformer?

A. Passe encore pour quelques minutes, mais un dixième de seconde!

D. Regardez encore cette jeune femme. Elle est jalouse, elle se croit trompée par son mari, et, au moment où il rentre, elle tire sur lui un coup de pistolet. Le mari tombe, et la malheureuse se précipite en pleurant sur son cadavre. Elle donnerait sa vie pour le ranimer. Combien de secondes a-t-il fallu pour éteindre sa haine et réveiller son amour? Autant qu'il en faut pour lâcher une détente.

A. Assez d'exemples comme cela! Où voulez-vous en venir?

D. A ceci : qu'on serait un grand sot de chercher bien loin le mouvement perpétuel. Je demande, moi, où il n'est pas. Tout change incessamment en nous comme autour de nous. Il n'y a pas un être qui soit exactement dans les mêmes conditions d'existence à deux moments distincts, si rapprochés qu'ils puissent être.

A. Oh! oh! Quittons un peu ces hauteurs où vous planez. Vous plairait-il de redescendre à terre et de revenir à votre humble serviteur? Vous prétendez donc....?

D. Que vous n'étiez plus en prenant votre seconde résolution le même qu'en prenant la première; et par conséquent que vous n'avez pas le droit de dire comme vous le dites : Je fais ceci à présent, donc j'aurais pu le faire il y a un instant!

A. Et que devrais-je dire selon vous?

D. Il suffirait d'ajouter quelque chose pour que le

raisonnement fût juste. Il faudrait dire : J'aurais pu faire tout à l'heure ce que je fais maintenant, si j'avais été dans le même état mental, si j'avais eu les mêmes motifs, si je m'étais trouvé placé dans les mêmes circonstances. L'homme ivre aurait pu se bien conduire, si le vin n'avait pas troublé sa raison ; l'homme en colère aurait pu être moins brutal, s'il eût été de sang-froid ; la femme jalouse n'aurait pas tiré sur son mari, si son imagination lui eût d'avance montré nettement le résultat de son crime.

A. Laissons tous ces gens-là, je vous prie. Pour moi qui n'étais ni ivre, ni en colère, ni jaloux, je serais bien aise de voir comment un motif nouveau a pu se glisser entre deux résolutions si proches l'une de l'autre.

D. Vous avez levé le doigt d'abord, n'est-ce pas?

A. Oui.

D. Voilà pourquoi vous l'avez baissé ensuite. Vous avez voulu faire un mouvement contraire au premier, pour me prouver que vous pouviez à volonté faire l'un et l'autre. C'est là le motif cherché.

A. Vous triomphez. Et si je levais deux fois de suite mon petit doigt?

D. Pour m'embarrasser sans doute? Encore un motif!

A. Vous avez beau dire. Il y a en moi quelque chose qui se révolte contre vos raisonnements. Je sens bien que rien ne m'empêche à présent de sauter, de courir, de m'arrêter, de partir pour la Chine, de me tuer même. Je puis faire tout cela et bien d'autres choses encore.

D. Oui, si vous voulez.

A. Mais je puis vouloir.

D. Oui, si vous avez des motifs suffisants.

A. Même sans cela. Mettez-moi à l'épreuve. Qu'est-ce que je ne puis vouloir en ce moment?

D. Je vous défie de courir.

A. Pardieu! Vous en aurez le démenti. — Ouf! je suis tout essoufflé; mais je suis vainqueur, j'ai couru.

D. J'y comptais bien, parce que je vous ai fourni un motif et un motif assez puissant. Ce n'est pas peu de chose que le plaisir de contredire les gens; demandez plutôt aux femmes et aux philosophes. Mais me permettez-vous de continuer l'épreuve?

A. A votre aise.

D. Eh bien, prenez ce canif et ouvrez-le.

A. Voilà qui est fait.

D. Bien! Maintenant coupez-vous le nez.

A. Vous dites?

D. Je dis : Coupez-vous le nez. Vous hésitez?

A. On hésiterait à moins.

D. D'accord. Mais puisque vous pouvez vouloir n'importe quoi, sans raison.

A. Certainement; mais revenir chez moi sans mon nez! La chose vaut la peine qu'on y regarde à deux fois.

D. C'est-à-dire que le plaisir de me contredire n'est plus suffisant pour vous faire agir. C'était assez pour vous déterminer à courir, parce que courir vous coûte peu d'efforts. C'est trop peu pour vous décider au sacrifice de cette partie intéressante de votre personne, parce qu'elle vous semble tout à fait nécessaire à sa place. Pur problème de mécanique! Le motif le plus fort l'emporte sur le plus faible.

A. Cependant , vous m'avouerez qu'à la rigueur je pourrais me séparer de mon nez, si fort que j'y tienne.

D. Oui, si vous en souffriez, si vous étiez condamné à choisir entre lui et la vie.

A. Non, non, j'entends en ce moment même.

D. Oui encore, si vous étiez fou, si le désir de me faire pièce suffisait à contrebalancer toutes les bonnes raisons que vous avez de vous refuser à cette amputation. Mais ce qui me rassure, c'est que je vous sais trop raisonnable pour agir ainsi. Je suis bien sûr que vous conserverez cet ornement de votre personne et je parierais sans crainte que, sur 1000 hommes, 999 feraient tout comme vous.

A. Un sur mille pourrait donc faire autrement. Prenez garde! Cette unique exception suffirait à démontrer le libre arbitre.

D. Point du tout. Car je n'admets pas d'abord que cet acte eût lieu sans cause, et puis si un homme se coupait le nez sans autre motif que de prouver qu'il le peut, nous serions d'accord, vous et moi, pour lui offrir un logement dans une maison de santé. Si c'est à ce prix-là qu'on peut prouver son libre arbitre, vous reconnaîtrez que c'est un peu cher.

A. Je ne reconnais rien du tout.

D. Répliquez alors.

A. Non, vous m'entortillez toujours dans vos raisonnements, et j'ai besoin de me retrouver. Au revoir! mais un dernier mot. Vous ne pouvez nier que la croyance au libre arbitre ne soit fort répandue de par le monde. C'est à votre avis le résultat d'une illusion. Mais, croyez-moi, vous n'aurez encore rien fait, tant

que vous n'aurez pas montré d'où vient cette illusion-là.

D. Merci du conseil. J'y réfléchirai.

III

Notre ami D... a tenu sa parole. Il s'est demandé d'où vient à tant d'hommes la persuasion qu'ils peuvent vouloir arbitrairement ou indifféremment. Passe-moi, lecteur, ces adverbes énormes ; je ne dirai pas avec Molière :

Ces deux adverbes joints font admirablement.

Mais ils rendent ma pensée si..... J'allais t'accabler d'un troisième. Remercie-moi, lecteur, de t'épargner cette récidive, et, pour te récompenser de ton indulgence, je vais te transcrire ici les réflexions dont l'ami D... a bien voulu me faire part.

« J'ai entendu (c'est lui qui parle) un philosophe dire un jour : J'ai l'idée d'une volonté libre. Or rien n'est libre autour de moi. C'est donc en moi que j'ai dû prendre cette idée. Sinon, elle ne viendrait de nulle part, elle n'aurait aucune raison d'être ; ainsi, par l'idée seule que j'ai de mon libre arbitre, je suis certain que je suis libre.

« O le triomphant argument ! J'ai l'idée d'une chimère. Donc il existe quelque part un animal à poitrail de lion, à ventre de chèvre, à queue de dragon. Vous me direz que j'ai formé moi-même l'idée de cette bête digne de figurer dans l'Apocalypse, que j'ai tout sim-

plement pris dans certains êtres différentes parties, que je les ai ensuite rapprochées et cousues tant bien que mal, puis que j'ai écrit au bas de ce monstrueux assemblage : Ceci s'appellera chimère. Vous avez raison. J'ai fait comme qui dirait deux ou trois soustractions suivies d'une addition. Voilà tout le mystère. Mais en vérité il faut moitié moins de travail pour construire l'idée du libre arbitre. Un acte est lié à son motif comme un effet à sa cause. Que la liaison vienne à vous échapper, comme il arrive souvent, et vous avez aussitôt l'idée d'un acte indépendant et spontané. Cet acte, il faut pourtant qu'il ait sa raison d'être : votre esprit curieux lui en cherche une; vous le rapportez alors à une faculté spéciale et imaginaire qui tient lieu de la cause ignorée, et votre esprit, content de ce semblant d'explication, passe outre sans en demander davantage. Que de fois une explication purement verbale est-elle venue ainsi combler une lacune de la science, répondre à un pourquoi auquel on ne pouvait ni donner satisfaction ni imposer silence! Combien de siècles ces mots creux : « La nature a horreur du vide, » ont-ils déguisé l'ignorance de la cause qui fait monter l'eau dans la pompe! Ne cherchez donc pas si loin comment l'idée de libre arbitre a pu germer dans la cervelle humaine. Rien de plus simple et, pourrait-on dire, de plus enfantin.

« Mais enfin c'est un fait, non seulement que beaucoup d'hommes ont l'idée d'une volonté arbitraire, mais encore qu'ils croient avec persistance en posséder une. Comment expliquer cette croyance? C'est là le difficile.

« Je pourrais dire que c'est une de ces croyances

que le père lègue à son fils et que les générations se transmettent religieusement sans les contrôler. Il y a peut-être là quelque chose de vrai. On sait assez combien la foule moutonnière a de peine à sortir de l'ornière une fois tracée. On sait aussi que telle ou telle opinion, qui nous semble inhérente à tout esprit humain, n'est pourtant qu'un legs de nos ancêtres. Mais on me répondrait que l'ornière n'a pas pu toujours exister, qu'avant d'être acceptée par routine ou transmise par hérédité cette croyance a dû s'établir une première fois. On m'accuserait de raisonner comme les Hindous qui font porter la terre par un éléphant et l'éléphant par une tortue. On me demanderait ce qu'il y a sous la tortue ou en d'autres termes pourquoi le premier père qui légua cette croyance à son fils l'avait lui-même admise. Arrivé au bout de mon explication, je me retrouverais ainsi au point de départ. Évitons ce voyage inutile.

« Je pourrais dire aussi : Les théologiens ont imaginé le libre arbitre, parce que l'existence du mal moral les embarrassait. Ils pensaient que, si tout est déterminé, Dieu doit être considéré comme l'auteur de tout ce qui se fait, du mal comme du bien. Il leur a répugné d'admettre que Dieu pût vouloir des crimes et ils ont mieux aimé dire : « L'homme a été créé libre, ca-
« pable de choisir entre la bonne et la mauvaise voie ;
« le mal est ainsi son ouvrage ; il est la conséquence
« même du grand et terrible présent que Dieu a bien
« voulu lui octroyer. » Il est certain que le libre arbitre a paru souvent une solution de ce triste problème : Pourquoi y a-t-il des gens qui volent et qui tuent ? Et l'autorité de la théologie, quoique fort amoindrie, est

encore plus forte qu'on n'imagine. Sans parler de ce esclaves volontaires, qui ne prennent pas la peine c chercher la vérité, sous prétexte qu'ils l'ont en poct ou qu'ils l'attendent par la poste de Rome ou d'ailleur combien y a-t-il de ces esclaves sans le savoir, qı croient penser, quand ils répètent une leçon et se foı innocemment l'écho de leur catéchisme ! Rien n'e plus tenace que des préjugés sucés avec le lait. Il : pourrait donc que la foi au libre arbitre dût son exi: tence aux enseignements dont l'Église a nourri notı enfance. Mais cela ne me satisfait pas encore. Ce n'e là qu'une part de la vérité. Il y a quantité de geı fort peu crédules qui croient à leur liberté de choi et Lucrèce, qui n'était pas théologien, Lucrèce q n'a pas été, que je sache, au catéchisme, en était pr fondément convaincu. Il faut chercher autre chose.

« Dirai-je que la plupart de ceux qui affirment leı libre arbitre sont dupes d'une équivoque? qu'ils co fondent la liberté de faire une chose avec la liberté (la vouloir? Il est incontestable que beaucoup d'espri ne savent pas faire cette distinction si simple. Quar on leur dit qu'ils ne sont pas libres de vouloir arl trairement, ils s'indignent et croient vous fermer bouche en s'écriant : Quoi ! je ne peux pas aller droite, si je veux; à gauche, si cela me plaît mieu: — Mais tout le monde n'a pas le talent de se tromp ainsi entre deux chemins. Tenez ! Prenez au hasaı dix, vingt, trente hommes. Interrogez-les tous l'ı après l'autre. Posez à chacun cette question : « Voı « croyez-vous libre de choisir entre deux partis coı « traires? Vous venez de quitter votre logis. Pense « vous que vous auriez-pu au même moment prend

« la résolution opposée? » Je parie que vingt-huit ou vingt-neuf sur trente vous répondront par un *oui* très net et très ferme. Ils ont tort, selon moi. Mais qu'est-ce qui excuse et produit leur erreur? Voilà ce qui reste toujours à découvrir.

« D'abord ne serait-ce pas qu'il y a certains de nos actes dont le motif nous échappe à nous-mêmes? Souvent, dans des cas insignifiants, parfois dans des cas assez graves, nous ne savons pourquoi nous avons agi de telle manière plutôt que de telle autre. Le motif est alors si caché, si intime, qu'il faut pour le découvrir le loisir et l'habitude de fouiller en soi-même jusqu'aux plus profonds replis; ou bien il ressemble à ces grains de poussière qui dansent dans un rayon de soleil; il est si petit, si petit, que la conscience n'en garde pas trace; elle n'a pas daigné y faire attention. Eh bien, de cette apparence d'acte arbitraire à l'idée que toutes nos résolutions peuvent l'être, il n'y a pas très loin. Il y a bien un proverbe qui dit : Une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais il en est un autre qui dit à son tour : Il n'y a que le premier pas qui coûte. C'est ce dernier qui trouve ici son application. Car une fois qu'on a rompu la chaîne des causes et des effets en admettant un seul acte arbitraire, il ne coûte pas davantage d'en admettre dix, cent, mille. On est obligé d'imaginer le libre arbitre, pour expliquer le premier. Plus n'est besoin de rien inventer pour les autres; on n'a qu'à répéter l'explication; on la fait bientôt servir à tous les cas, et voilà comme une distraction de la conscience, qui a laissé passer un motif inaperçu, devient une première source d'illusion.

« En voici une seconde. S'il est vrai que la vanité de l'homme trouve son compte à l'idée qu'il est seul à jouir du libre arbitre, il n'est pas moins certain que la distinction qu'il établit entre lui et les autres êtres n'est pas purement imaginaire. Elle repose sur des fondements solides. Il y a ceci de commun entre la pierre qui tombe et l'homme qui agit, que l'un et l'autre obéissent à une force; mais bien différente est la façon dont cette force agit dans les deux cas. Rien de plus facile à saisir que l'impulsion qui fait rouler cette bille sur le billard; mais quelle complication de rouages pour mettre l'homme en mouvement! C'est que plus on monte dans l'échelle des êtres, plus les causes d'action deviennent nombreuses et variées. Cette balle que je jette en l'air retombe sur le sol; je sais qu'elle subit l'attraction de la terre et tout est dit; personne ne songe à lui prêter la volonté de redescendre. Mais que déjà il s'agisse d'une chose moins simple, du vent par exemple. N'avez-vous jamais été tenté, un soir d'hiver qu'il hurlait à votre porte, de le regarder comme un indiscret qui veut entrer chez vous pour voir, ainsi que dit je ne sais plus quel poète, s'il y a du feu dans la cheminée? Avec l'arbre qui pour tirer de la terre la sève dont il a besoin sait plonger de tous côtés ses mille racines comme autant de suçoirs, avec la sensitive qui frissonne pudiquement et replie ses feuilles au moindre contact, avec la plante carnivore qui prend les mouches, les enveloppe, les étreint et les mange, le jeu de la machine devient déjà bien plus complexe. Puis montez encore d'un degré; arrivez à l'animal. On a volé un chien dans une maison, on l'a transporté à trente lieues de là et

quinze jours ont passé depuis lors. Un matin le chien reparaît dans le logis de son maître. Qui dira de nos jours, comme Descartes autrefois , que ce chien n'est qu'une montre bien réglée? Qui lui contestera de la mémoire et même une certaine dose de raisonnement? Ce sont de véritables motifs qui l'ont fait agir. Il s'est souvenu de son maître et des bons traitements qu'il a reçus de lui; il a désiré le revoir, il a trompé la surveillance de ses gardiens et il est parti. Il faut pour agir ainsi un être, non seulement sensible, mais capable d'approprier certains moyens à certaines fins. Les causes agissent déjà en passant par l'intelligence ; elles ne sont plus présentes, immédiates, matérielles, et pourtant il ne s'agit encore que d'un pauvre chien.

« Immense est la distance qui reste à franchir pour atteindre l'homme civilisé. Aussi combien y a-t-il d'éléments qui concourent à produire l'un de ses actes! Ce soldat vient de se faire tuer en avertissant de la présence de l'ennemi son régiment qu'il a sauvé. Voulez-vous que nous recherchions tout ce qui a pu le pousser à agir de la sorte ? Le désir de sauver des camarades, le respect de la consigne, le sentiment du devoir, la crainte de la honte, l'amour de la patrie, l'espoir d'être épargné et de gagner la gloire d'un seul coup, la pensée de léguer à sa famille un nom illustre, peut-être l'envie de réparer une faute. Voilà bien des motifs, sans compter ceux dont il n'a pas conscience : l'habitude de faire le bien qu'il a prise dès l'enfance, un penchant à la générosité que ses ancêtres lui ont transmis avec leur sang, que sais-je encore ? Mais c'en est assez. Voyez-vous comme le

motifs sont tirés de loin et d'ordre différent. Si les uns sont pris dans la réalité présente, les autres remontent à dix ans, à cent ans en arrière. S'il en est qui plongent dans le passé, il en est qui anticipent sur l'avenir. A côté du sentiment égoïste vous rencontrez la sympathie désintéressée, voire même une idée abstraite, un principe général.

« On accuse volontiers les déterministes dé ravaler l'homme au rang de la bête, parce qu'ils prétendent le soumettre aussi à une loi. Profitons de l'occasion, sans espérer qu'on nous en tienne compte, pour reconnaître le large fossé qui nous sépare du castor ou de l'éléphant. Mais c'est ce fossé qu'on élargit outre mesure et qu'on prétend transformer en un abîme sans fond, en mettant d'un côté le domaine de la nécessité, de l'autre celui de l'arbitraire. Comme les motifs qui déterminent l'homme sont très nombreux, très divers, à demi connus de lui, à demi enveloppés d'obscurité, le résultat qu'ils doivent produire est toujours difficile et souvent impossible à prévoir. On ne peut, comme pour la pierre, l'arbre, le cheval qu'on dresse, calculer exactement l'effet de telle ou telle cause. On est ainsi amené sans y penser à croire qu'il y a quelque chose d'inconnu, d'indépendant, qui déconcerte le calcul, et l'on appelle cette puissance mystérieuse le libre arbitre.

« Ce qui renforce cette croyance, c'est la lutte qui se passe souvent entre les divers motifs. Il est rare que tous soient d'accord pour agir dans le même sens ; il est rare par suite qu'un homme se décide à l'unanimité. D'ordinaire, les motifs combattent les uns contre les autres ; l'homme hésite, délibère, se décide

à la simple majorité. Il arrive souvent que la majorité est très faible et partant très variable, très facile à déplacer. Il en est dans ces cas-là comme de certains votes dans les assemblées où les deux partis se balancent à peu près. Le scrutin a ses surprises, et l'assemblée est la première étonnée de ce qu'elle vient de décider. Si l'on eût dit à l'Assemblée nationale de 1871 qu'elle allait un peu plus tard voter pour la France une Constitution républicaine, on l'eût sans doute trouvée fort incrédule. Eh bien, ce qui se passe dans une collection d'hommes a son pendant dans un individu. Je trouve vingt raisons excellentes pour faire une chose et je ne la fais pas ; il y a une raison que je ne dis pas, même à moi, et qui l'emporte. Le cœur s'est caché de l'esprit. C'est parfois un motif bas que j'ai honte de m'avouer. C'est parfois une cause puissante que je subis sans la connaître, et qui peut dire en effet combien de choses l'âge, la chaleur du sang, le tempérament opèrent en nous à notre insu ? Or, pour expliquer telle action qui nous semble peu raisonnable et que nous avons accomplie quand même, quoi de plus naturel que de supposer en l'homme la faculté du caprice, autrement dit le don de vouloir arbitrairement ?

« Ce ne sont pas les seules apparences qu'on puisse citer en faveur du libre arbitre, et nous ne craignons pas d'énumérer toutes celles que nous apercevons. Qu'importe que les étoiles aient l'air de tourner autour de la terre et que nous ayons encore l'habitude de dire : Le soleil se lève ? Nous n'en concluons pas que les choses soient comme elles semblent être. Nous savons fort bien aujourd'hui que c'est une illu

sion ; mais il n'est pas inutile pour la dissiper de savoir ce qui la cause.

« Si je m'observe, même d'un coup d'œil superficiel, je m'aperçois bientôt que je varie dans ma conduite, que j'oscille entre des partis opposés. Hier, je me suis détourné de mon chemin pour ne pas écraser une fourmi ; aujourd'hui, je ne sais pourquoi j'ai lancé un coup de pied dans la fourmilière et je l'ai bouleversée de fond en comble. Je jette d'ordinaire un sou à cet aveugle qui se trouve sur ma route ; ce matin, j'ai passé sans détourner la tête. Et pourtant, me dis-je, je suis le même homme ; c'est bien moi qui ai fait ces deux actions contraires. Donc j'étais libre de faire indifféremment l'une ou l'autre. Rien de plus naturel que cette conclusion. Il faut une analyse délicate, un effort d'attention pour prendre sur le fait le changement d'humeur ou d'opinion qui a entraîné le changement de conduite. Il est bien plus simple de supposer que c'est l'ouvrage du libre arbitre.

« La supposition gagne encore en vraisemblance, si je regarde agir les autres. Qu'on me montre un homme qui soit toujours et en tout conséquent avec lui-même, qui se décide sans exception d'après les mêmes principes. Quand ce merle blanc existerait quelque part, il n'en faudrait pas moins reconnaître qu'il est unique ou à peu près de son espèce. Hélas ! la façon d'agir de ceux à qui j'ai affaire me déroute perpétuellement ; je suis trompé dans mes présomptions ; je ne puis comprendre tel ou tel de leurs actes. Je lis sur le journal le départ subit d'un notaire que je connais ; il a femme et enfants ;

il était riche, il avait une maison charmante, un nom honoré, l'estime de tout le voisinage ; et il vient de s'enfuir, emportant l'argent de ceux qui avaient cru à sa loyauté, laissant à sa famille la honte et la misère. Quelle conduite absurde, ridicule, incompréhensible ! Je me perds en conjectures sur les raisons qui ont pu le pousser à une pareille folie, et, comme des cas du même genre se présentent trop souvent, ma paresse d'esprit trouve infiniment plus commode d'admettre le libre arbitre que de rechercher des motifs si difficiles à pénétrer.

« Non vraiment, il n'est pas étonnant que la plupart des hommes croient à leur libre arbitre et que tant de philosophes s'obstinent encore à le défendre. Il est peu de choses qui soient moins connues à l'homme que lui-même : témoin la peine qu'a la philosophie à marcher sur un terrain solide. Démêler les secrets ressorts qui déterminent les actes n'est pas à la portée du premier venu. Ceux mêmes qui sont arrivés à saisir la réalité sous l'apparence ne sont pas sans doute sans reproche ; ils n'auront pas exposé le résultat de leurs recherches avec assez de clarté pour emporter la conviction ; peut-être auront-ils effarouché le lecteur par un appareil trop philosophique ; moi-même, qui écris ces lignes, ai-je fait voir la vérité aussi nettement que je l'aperçois ? J'ai bien peur de ne pas être seul à répondre non. »

Ici s'arrêtent les réflexions de notre ami D... sur l'illusion qui, suivant lui comme suivant moi, est au fond de la croyance au libre arbitre. Je n'ai pas à en juger la valeur, mais je veux au moins faire remarquer avec quelle candeur il entre dans les senti-

ments de ses adversaires: il ne les traite pas de sophistes ni de petits esprits, il ne leur dit pas la moindre injure; il tâche de comprendre et de faire comprendre leur opinion; il montre ce qui a pu lui donner naissance; il ne saurait en vérité faire davantage, à moins de l'adopter lui-même. Voilà pourtant ce qu'on gagne à être déterministe. On n'oublie pas que tout a une cause, l'erreur comme le reste, et, même en la combattant, on tient à honneur de l'expliquer et de ménager ceux qui la professent.

CHAPITRE IV

Je ne sais pas si les défenseurs du libre arbitre nous sauront gré d'avoir pour eux ces ménagements ; mais je crains qu'ils n'en aient pas autant pour nous, si j'en juge par la façon dont ils reviennent à la charge. « Ah ! monsieur, me crient-ils tous à la fois, que votre doctrine est désolante, immorale, subversive ! Eussiez-vous à votre service mille arguments plus forts les uns que les autres, nous n'avons qu'à vous dire : Regardez les monstres qu'elle enfante. Voyez comme elle bouleverse les notions reçues et la société tout entière. On juge l'arbre à ses fruits. A bas donc le déterminisme, puisqu'il entraîne des conséquences si déplorables ! »

— Allons ! c'est un troisième combat à livrer. L'ennemi a tourné notre position ; c'est par derrière maintenant qu'il nous attaque. Volte-face, et à l'œuvre !

I

A vrai dire je ne suis pas très content du procédé. J'aurais bien le droit de répondre : Et si j'ai mis la

main sur une vérité ? Faudra-t-il donc, messieurs, l'ensevelir ou l'abjurer, parce qu'elle mène à des résultats qui vous déplaisent ? Suis-je tenu de faire viser mes théories philosophiques à la préfecture de police ? Est-ce ma faute, si elles dérangent les idées acceptées ? Dois-je, pour respecter ce vénérable mélange de bon sens et de préjugés, m'envelopper de silence ou me lancer dans les pieux mensonges ? La science, qu'elle s'appelle philosophie, géologie ou chimie, ne se pique pas de justifier ce que l'on croit autour de nous. Elle va droit à son but, qui est le vrai, sans bravade comme sans faiblesse ; tant pis pour les conventions qu'elle heurte au passage ! Chaque fois qu'une rencontre pareille arrive, ce n'est jamais la science qui recule. C'est aux anciennes croyances de s'accommoder comme elles peuvent aux nouvelles découvertes.

Si je comprends le discours que vous tenez à vos adversaires, messieurs, voici ce qu'il signifie en langage vulgaire : Philosophez tant qu'il vous plaira. Mais vous voyez bien là-bas cet amas d'usages et de croyances que les siècles passés lèguent aux siècles futurs. N'y touchez pas du bout du doigt, ou gare aux gendarmes ! Malheur à qui oserait y porter la main ! C'est un être immoral, c'est un perturbateur du repos social.

Vous me rappelez, sauf votre respect, ces bons bourgeois de la chanson de Béranger :

Une idée a frappé chez nous,
Fermons notre porte aux verrous.

Pour mieux dire encore, vous me faites songer à ces paroles de Paul-Louis Courier : « Je voudrais bien répondre à ce monsieur ; mais je le crois fâché. Il m'appelle jacobin, révolutionnaire, plagiaire, voleur, empoisonneur, faussaire, pestiféré ou pestifère, enragé, imposteur, calomniateur, libelliste, homme horrible, ordurier, grimacier, chiffonnier. C'est tout, si j'ai mémoire. Je vois ce qu'il veut dire ; il entend que lui et moi sommes d'avis différent. »

Ne m'accusez pas d'exagérer. N'est-ce pas un des vôtres, messieurs du libre arbitre, qui a écrit que l'homme en adoptant nos doctrines « en viendrait à reproduire le type primitif du gorille [1] » ?

Cherchez pourtant, je vous prie, la doctrine qui en venant au monde n'a pas été saluée d'anathèmes semblables. Socrate soupçonne que le soleil n'est pas plus dieu que vous et moi ; il le dit et il apprend en buvant la ciguë ce qu'il en peut coûter de choquer les opinions admises. Les chrétiens apportent dans le monde des principes qui ne sont pas d'accord avec les institutions existantes. Guerre aux novateurs ! Ils sont persécutés en attendant qu'ils deviennent assez forts pour traiter les autres comme ils n'auraient pas voulu être traités eux-mêmes. Mais pourquoi remonter si loin ? A vous, messieurs les avocats du libre arbitre, à vous qui avez si souvent le nom de Descartes à la bouche, faut-il donc rappeler les débuts de cette philosophie spiritualiste dont la moindre parcelle vous semble aujourd'hui

1. Phrase citée par Stuart Mill. *La philosophie de Hamilton*, page 562 de la traduction française.

inviolable et sacro-sainte ? Vous avez oublié le temps où les idées de Descartes étaient hérétiques, où elles dérangeaient l'enseignement de l'école, où elles étaient bannies de France par l'ordre de Sa Majesté Louis XIV. Quel était le prétexte ? Elles dépossédaient Aristote de son empire sur les esprits, elles entraînaient de funestes conséquences.

Prenons Descartes pour juge de cette façon de raisonner, et demandons-lui ce qu'il en pense. Une de ses règles était, si je ne me trompe : ne recevoir aucune chose comme vraie qu'elle n'apparaisse évidemment comme telle. Qu'eût-il répondu à celui qui fût venu lui dire : « C'est fort bien. Mais ce que vous reconnaissez comme vrai n'est pas d'accord avec ce que pense le commun des mortels et des philosophes. Donc vous avez tort. Avouez que vous vous êtes trompé. » J'imagine qu'un pareil discours, à moins que la menace du bûcher ne figurât au bout comme argument de renfort, n'aurait obtenu du penseur

Que beaucoup de silence et qu'un peu de mépris.

Avez-vous aujourd'hui de trente à quarante ans ? Vous avez sans doute connu, quand vous étiez au collège, le professeur de philosophie que je m'en vais vous esquisser. Je puis le faire sans scrupule. Il ne s'agit pas d'un individu, mais d'un type qui avait cent incarnations. Si vous me demandiez son nom, je vous dirais qu'il s'appelait légion.

Le digne homme avait trouvé au programme ses opinions toutes faites, et il suivait son petit catéchisme laïque avec un zèle des plus méritoires. Il

n'y avait donc pour lui qu'une seule doctrine saine, morale, consolante, possible pour un être raisonnable. C'était cette tisane philosophique que la vigilance paternelle du second Empire a fait boire bon gré mal gré aux jeunes générations ; c'était je ne sais quel breuvage insipide, émollient et soporifique composé suivant la formule des manuels officiels et approuvé par Nos Seigneurs les évêques. Or le programme disait : Réfutation du déterminisme. Réfutation du scepticisme, etc. Le brave professeur réfutait, réfutait, ce qui était son droit et même sa consigne. Mais il n'était pas varié dans ses moyens d'attaque, et quand il s'était bien escrimé contre un des systèmes désignés à ses coups, il laissait tomber en guise de coup de massue final cette longue et lourde phrase : « Si vous admettez ces théories délétères, l'édifice de la société s'écroule, la chaîne des sciences est rompue, les beaux-arts s'étiolent, la morale s'évanouit, la vie est comme désenchantée, et alors vous tombez, messieurs, dans le panthéisme, du panthéisme dans l'athéisme, et de l'athéisme dans le nihilisme. » La voix solennelle du professeur, quand il descendait les degrés de cette lugubre énumération, descendait aussi à des tons caverneux et finissait par s'éteindre dans un murmure sépulcral. C'était à frissonner, quand on l'entendait pour la première fois. Le malheur est qu'à chaque système l'éternel refrain reparaissait; il y avait bien de temps en temps quelques variantes ; le panthéisme était remplacé par le matérialisme ou quelque autre mot en *isme* aussi long que possible ; mais le début de la période était immuable ainsi que le dernier trait, et en effet il est bien

manifeste qu'après le nihilisme il n'y avait plus rien.

O Molière, tu l'as connu aussi ce professeur de philosophie! Seulement il était médecin en ce temps-là, et tu l'as crayonné pour l'immortalité, quand tu lui fais dire à son pauvre malade imaginaire : « Je veux qu'avant qu'il soit quatre jours vous deveniez dans un état incurable, que vous tombiez dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre incurable folie! » La privation de la vie, cela n'équivaut-il pas au nihilisme?

Voyez pourtant l'effet de cette réfutation inusable et propre à tout? Je n'ai pu dès lors entendre sans rire ceux qui se hâtent de lancer à tout système non orthodoxe l'accusation qu'il va tout bouleverser. On m'accordera, j'espère, que j'ai quelque raison de me défier d'un argument aussi commode et aussi élastique. Ouvrez un manuel d'histoire à l'endroit où il est question des premières conquêtes des mahométans. Vous y lirez sans nul doute ceci ou quelque chose d'approchant : « Elles furent l'effet du fatalisme. Les musulmans, convaincus qu'ils ne pouvaient mourir qu'au jour fixé par Allah, se précipitaient au combat avec la confiance que donne une croyance pareille. » Ouvrez maintenant un journal, une brochure de notre siècle, où il soit question des défaites et de l'inertie des Turcs. Vous y lirez sans nul doute quelque chose qui revient à ceci : « Cet énervement est l'effet du fatalisme. Les musulmans, croyant que tout doit arriver

au jour marqué par Allah, ne se donnent pas la peine de prévoir les accidents et de corriger les abus. »

Ainsi le fatalisme (qui n'est pas le déterminisme, ne l'oubliez pas) aura produit deux conséquences contraires : il peut faire, suivant les cas, la force ou la ruine d'un empire; il nous apparaît, suivant la face sous laquelle on l'envisage, comme une doctrine bienfaisante ou pernicieuse pour un peuple. Jugez, d'après cela , quelle prudence il faut pour tirer d'un principe les conséquences qu'il contient.

Si je voulais appliquer à la doctrine de l'immortalité de l'âme la méthode de notre professeur, serais-je bien embarrassé d'en déduire des conséquences fâcheuses?

Je dirais : La croyance que l'âme est immortelle est un encouragement au suicide. Qu'importe cette vie, quand on est sûr d'en avoir une autre devant soi?

Je dirais : La croyance que l'âme est immortelle porte les hommes à tuer le corps pour sauver cette âme, preuve en soit la très sainte Inquisition, qui brûlait l'un sous prétexte d'envoyer l'autre en paradis.

Je dirais : La croyance que l'âme est immortelle est un obstacle à l'adoucissement des peines. On peut mettre l'homme à mort sans scrupule, puisqu'en mourant il ne cesse pas de vivre. Tel est du moins l'avis que M. de Bismark a exprimé en plein parlement.

Je dirais : La croyance que l'âme est immortelle conduit un peuple à négliger le soin des choses de ce monde; considérant la terre comme une hôtellerie, il ne tient pas à l'aménager, il travaille sans ardeur, il aime mieux se plonger dans l'extase et se donner par le *far niente* un avant-goût des joies de la vie future.

Je dirais : La croyance que l'âme est immortelle

rend le riche indifférent aux souffrances du pauvre. Qu'est-ce que quelques années de misère en comparaison d'une éternité de jouissances? A quoi bon faire l'aumône, puisque le pauvre un jour sera d'autant plus heureux qu'il aura été plus malheureux en ce monde?

Je pourrais continuer; mais c'est inutile, je pense. En voilà plus qu'il n'en faut pour montrer qu'on peut tirer d'une doctrine réputée excellente des conséquences à faire frémir. Vous me direz qu'on en tire aussi des conséquences tout autres, et de fait combien n'y a-t-il pas eu de dithyrambes en l'honneur de cet avenir illimité promis à l'homme! Eh bien, c'est précisément comme pour le déterminisme. Doctrine désolante, dites-vous. Doctrine consolante, répliquent des gens qui l'ont défendue et professée. Schopenhauer a écrit ces lignes : « C'est la source la plus féconde en consolations et la meilleure sauvegarde de la tranquillité de l'âme. » Elles se trouvent dans son *Essai sur le libre arbitre* [1]. Paradoxe, direz-vous, imaginé pour le besoin de la cause, inventé dans la chaleur du combat! L'auteur croyait-il lui-même à ses paroles? — Je ne vous dirai pas qu'il est peu courtois de révoquer en doute la sincérité de ses adversaires ; je pense que la plupart d'entre vous l'admettent; mais je renverrai seulement ceux qui auraient encore quelque ombre de soupçon à ce passage de Voltaire : « J'ai connu un homme qui était fortement persuadé qu'après la mort d'une abeille son bourdonnement ne subsistait plus..... Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est,

1. Page 122 de la traduction française.

comme tous les animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus. Son opinion était que cette idée *console de tous les chagrins de la vie, parce que tous ces prétendus chagrins ont été inévitables* [1]. » Où Voltaire parle-t-il ainsi? Dans une lettre familière, intime, qu'il écrivait à la fin de sa vie, sans penser, soyez-en sûrs, ni à vous ni à moi.

S'il est vrai pourtant que les conséquences d'une seule et même doctrine peuvent prêter à des appréciations aussi différentes, j'en conclus que l'habitude de juger une doctrine par ses résultats possibles est dangereuse, que l'argument qui prétend prouver la vérité d'une théorie par son utilité n'a pas grande valeur, qu'en tout cas c'est une arme à deux tranchants qu'il convient de manier avec beaucoup de précaution.

Ici je vois un sourire de triomphe se jouer sur les lèvres de mes adversaires. « Ah! ah! se disent-ils, nous avons donc frappé au défaut de la cuirasse! Oui, vous semblez très forts, quand il s'agit de raisonner en l'air et de mettre bout à bout des arguments, comme on enfile des perles. Mais qu'on en vienne à l'application, à la pratique, vous avez peur de vos propres théories, vous reculez devant leurs conséquences. Quand on vous propose le combat sur le terrain solide des faits, vous opposez quelques phrases qui ne prouvent rien; puis vous vous dérobez, vous battez en retraite, vous fuyez! »

Eh non! Vous vous méprenez, mes chers ennemis. Ne croyez pas à une victoire si facile. J'ai voulu

1. Lettre à Mme du Deffand, 1772.

tout simplement vous montrer les excès et les dangers d'une méthode peu philosophique, quoique fort employée par de soi-disant philosophes de notre cher pays de France. Mais quant à fuir la lutte, non pas! Je l'accepte, et sur le terrain même que vous avez choisi. Vous prétendez que les conséquences du déterminisme sont mauvaises. Je prétends, moi, qu'il n'en est rien et que celles du libre arbitre seraient déplorables, si vous n'aviez le bonheur d'être inconséquents.

Nous voici face à face. Lancez vos flèches, et je tâcherai de vous les renvoyer mieux aiguisées. A vos rangs, messieurs, et tirez les premiers.

II

Vous dites donc que le déterminisme est la négation même de la morale, et voici comment vous raisonnez :

« C'est un fait que nous nous sentons tenus d'accomplir certains actes, que de deux partis contraires l'un s'impose souvent à nous comme obligatoire. Cette espèce de loi intérieure s'appelle le devoir, et, comme toutes les lois, elle a une sanction. Si nous exécutons ce commandement qui vient de nous et s'adresse à nous, nous en sommes récompensés par nous-mêmes et par les autres, c'est-à-dire par une satisfaction intime et par l'estime de ceux qui nous entourent. Si nous l'enfreignons, nous en sommes punis par nous-mêmes et par les autres. c'est-à-dire par un sentiment pénible que nous éprouvons et par la réprobation de la société.

« Or supposez que le déterminisme soit le vrai ;

le devoir n'est plus qu'un vain mot. En effet, pour qu'on soit obligé de faire une chose, il faut qu'on puisse la faire; à l'impossible nul n'est tenu, dit la sagesse des nations, et si nous n'avons plus la liberté de choisir entre deux partis contraires, si l'un nous est imposé par nos préjugés, nos passions, nos antécédents, il faut admettre ou qu'il n'y a pas d'acte obligatoire, ce qui est contraire à l'expérience de tous les jours, ou bien qu'une résolution peut être à la fois obligatoire et impossible à prendre, ce qui est contraire aux notions de justice les plus élémentaires.

« Donc, si l'on accepte le déterminisme, l'homme ne doit plus être rendu responsable du bien ou du mal qu'il fait; remords et joie de la conscience, blâme et louange, peines et récompenses, tout cela cesse d'exister ou d'avoir un sens. Que penseriez-vous en effet de ce petit discours : Mon ami, vous voyez là-haut cette étoile. Eh bien, il faut que dans cinq minutes vous y soyez arrivé. Sinon, gare aux coups de bâton ! — Trouveriez-vous le châtiment fort équitable? Non vraiment, avec votre système, l'assassin n'est pas plus coupable, l'homme de bien n'a pas plus de mérite que l'arbre, qui suivant sa nature donne des fruits savoureux ou mortels. Pourquoi même parler de bien et de mal ? Il n'y a plus ni vice ni vertu; tout devient indifférent; c'est folie d'attribuer aux actions humaines une valeur morale quelconque.

« Par suite, si vous êtes déterministes et conséquents, supprimez prix Monthyon, médailles de sauvetage, croix d'honneur; abolissez code pénal et tribunaux; ouvrez les prisons, et lâchez voleurs incendiaires, meurtriers.

« Pour dire encore davantage, si chacune de mes actions est déterminée par des forces indépendantes de ma volonté, à quoi bon conseils, exhortations, menaces? Pourquoi parler à l'enfant d'actes qu'il doit accomplir ou éviter? Supprimez l'éducation comme le reste. Après un tel abatis, il n'y a plus qu'à s'écrier avec M. Jules Simon [1] : « Otez la croyance à la liberté, et la société s'écroule. »

Voilà, n'est-il pas vrai? ce que vous opposez aux partisans du déterminisme. Vous parlez, je n'en doute pas, en termes plus fleuris et plus pompeux; vous enrichissez votre argumentation de ces petites douceurs qui sont d'usage entre philosophes; vous accusez vos adversaires d'être cause d'un affaissement des volontés, d'un relâchement des mœurs, etc.; vous les traitez çà et là de sophistes ; je crois pourtant, ces politesses mises à part, avoir résumé vos objections sans les affaiblir, et j'avoue, pour vous faire plaisir, qu'elles seraient très fortes, si elles portaient sur la doctrine par nous professée. Mais que valent-elles, si elles passent à côté? et que direz-vous, si vos propres flèches vous retombent sur la tête?

Je ne vous parlerai pas des systèmes de morale qui trouvent dans l'intérêt ou le sentiment la règle des actions humaines. Je veux me battre et, si possible, vous battre avec vos propres armes, et j'essayerai de vous démontrer que la morale du devoir n'a pas le moins du monde besoin du libre arbitre pour se maintenir.

Vous nous accusez de détruire cette morale. Eh!

1. *Le devoir*, 4e édition, page 6.

messieurs, gardez ce reproche pour vous-mêmes. Veuillez seulement suivre ce petit raisonnement.

Vous savez fort bien que la valeur morale d'une action dépend, non de l'action considérée en elle-même, mais de l'intention de celui qui l'a accomplie. J'ai tué un homme en laissant par mégarde tomber un pot de fleurs du haut d'un troisième étage. Me traiterez-vous en assassin? Je vous ai fait manquer le train méchamment, pour vous empêcher de conclure une bonne affaire. Le train déraille, et tous les voyageurs périssent. Me devrez-vous de la reconnaissance comme à votre sauveur? Inutile de répondre, n'est-ce pas?

Mais scrutons un peu ce mot d'intention. Il signifie un mouvement de l'âme tendant vers quelque but. Dire qu'on apprécie un acte d'après l'intention de l'auteur, cela revient donc à dire que le but poursuivi, la fin souhaitée, ou, si vous l'aimez mieux, le motif est l'élément important à considérer, quand on veut juger si l'acte en question doit être qualifié de bon ou de mauvais. Je ne pense pas que vous ayez rien à dire contre ce principe admis par tous les moralistes et tous les législateurs. Mais avez-vous songé à la conséquence qui en découle? C'est qu'une action accomplie sans qu'on sache pourquoi devient par cela même indifférente. Quand vous nous répétez : « Je veux, parce que je veux. Je n'ai d'autre raison de mon vouloir que mon vouloir même, » vous ôtez à vos actes ce qui peut seul en faire la moralité; vous supprimez la distinction du bien et du mal. C'est vous, et non pas nous, qui d'un seul coup renversez la morale.

Vous échappez, il est vrai, en vous contredisant. En théorie, vous niez l'importance capitale du motif;

en pratique, vous la reconnaissez et vous arrivez ainsi à échafauder une morale assez mal assise. Mais puisqu'il vous plaît de parler des conséquences, suivons jusqu'au bout celles de votre doctrine.

L'homme, qui fait le bien, le fait, parce qu'il le veut, et il le veut, parce qu'il lui plaît de le vouloir. C'est là l'idée que vous tournez et retournez de mille façons différentes. S'il en est ainsi, quelle haute opinion ne doit-il pas avoir de lui-même, cet homme qui remplit son devoir! En vain mille forces le sollicitent à dévier de la bonne voie; contre la foule des tentations il lutte seul et triomphe. C'est un héros, un être presque surhumain, un ange, un demi-dieu. Rien dès lors n'égalera son mérite, si ce n'est son orgueil.

D'autre part, l'homme, qui fait le mal, le fait, parce qu'il le veut, et il le veut, parce qu'il lui plaît de le vouloir. Mais qu'est-ce qu'un être qui fait le mal pour le plaisir de le faire? C'est un démon, un monstre, qu'il faut écraser sans pitié. Haine mortelle à lui et à tous ses pareils! Ne me parlez pas de circonstances atténuantes. Si forte que fût la tentation, cet homme pouvait résister. C'est, du moins, vous qui le dites. Pourquoi donc a-t-il cédé? C'est perversité naturelle, gratuite, et la vengeance que vous tirerez de sa faute ne pourra dépasser la grandeur de son inexplicable méchanceté.

Je parle de vengeance et non de châtiment. C'est qu'en effet blâme et louange, récompense et châtiment, ne se comprennent plus en présence du libre arbitre. A quoi bon tout cela, si vous l'admettez? Est-ce pour agir sur l'homme de bien et pour l'encourager que vous lui décernez des éloges ou tout autre témoignage

d'estime? Est-ce pour le détourner du mal que vous frappez ce criminel de paroles et de peines flétrissantes, ou bien serait-ce, comme on dit, pour faire un exemple, pour inspirer aux autres hommes la haine du vice et l'amour de la vertu? Vous oubliez qu'il ne sert de rien de fournir aux hommes des motifs d'action, puisque la volonté ne se laisse déterminer par rien; puisqu'elle peut à tout moment et sans raison tourner à droite ou à gauche. Le châtiment pourra être une expiation que vous infligerez au criminel ou bien une mesure de salut public; mais il faut bannir toute espérance de retenir ou de corriger par vos arrêts ceux qui en seront victimes ou témoins.

Est-il besoin d'ajouter qu'avec ce système la conduite de tout individu prête aux coups de théâtre, aux changements à vue? Cet homme a vécu dans l'abjection ; il a pendant quinze ans fréquenté la lie de la société; il s'est vautré dans la débauche; il a déchaîné ses passions comme autant de bêtes fauves. Mais aujourd'hui, s'il le veut, il peut tout à coup devenir un honnête homme, un modèle d'innocence et de vertu, et rien ne l'empêche de le vouloir. En revanche, ce père de famille a gagné une petite fortune à force de patience et de travail ; il n'a vécu que pour sa femme et ses enfants ; il a mainte et mainte fois poussé la probité jusqu'à la délicatesse; mais il peut descendre d'un coup au niveau du plus vil rebut de l'humanité, et demain, si tel est son caprice, il aura la renommée de Troppmann ou de Lacenaire. N'est-il pas libre? Y a-t-il un motif capable de déterminer sa volonté? En vérité tenons-nous sur nos gardes, défions-nous de tous ceux qui nous entourent,

de nos voisins, de nos parents, de nos amis les plus éprouvés? Ne sont-ils pas libres de se transformer en scélérats et cela d'une minute à l'autre?

Voilà ce qui découle logiquement du libre arbitre : avant tout les actions dépouillées de toute valeur morale; puis, si par une première inconséquence on passe par-dessus ce résultat, orgueil immense chez l'homme vertueux, rancune implacable et vengeances effrénées contre le coupable, inutilité parfaite de la peine et de la récompense, instabilité absolue, ou, pour mieux dire, absence de ce qu'on nomme le caractère. Certes il y a de quoi vanter comme utile et même indispensable une théorie qui conduit à de pareils résultats, et ceux qui la soutiennent peuvent après cela traiter de haut leurs adversaires!

III

Mais ce n'est pas assez de rejeter la pierre à ceux qui nous l'ont lancée. Il faut leur faire voir qu'elle ne nous a pas atteints; il faut leur prouver que le déterminisme et la morale ne sont pas du tout, comme ils le prétendent, des ennemis irréconciliables.

Pour moi, j'ai beau faire, je suis toujours surpris d'entendre dire du ton le plus tranchant : Hors du libre arbitre, point de salut, c'est-à-dire point de morale! Je pense malgré moi aux stoïciens, aux calvinistes, aux jansénistes. Je ne sache pas que ces gens-là aient prêché ni pratiqué le vol et l'assassinat; je me suis même laissé dire qu'ils se sont distingués par l'austérité de leurs principes et de leur conduite;

et pourtant ni les uns ni les autres n'admettaient ce fameux libre arbitre. Il est certainement fâcheux pour les partisans de cette doctrine que les sectes les plus sévères du paganisme et du christianisme aient pu s'en passer parfaitement, sans que leur morale fût corrompue ou leur volonté énervée. On pourrait déjà s'armer de ce fait incontestable contre ces accusations sans preuve qu'on jette à la face des déterministes. Mais nous avons des armes plus fortes. Laissons celle-là.

Vous dites que pour nous il n'y a ni bien ni mal, ni juste ni injuste, ni vice ni vertu. Permettez-moi de n'en pas croire un mot et de vous prouver le contraire.

Vous conviendrez bien que nous n'avons pas les opinions que nous voulons; car, si vous osiez n'en pas convenir, je vous dirais : Croyez donc que deux et deux font cinq, que Mahomet vécut avant Jésus-Christ, que Socrate fut Romain, etc. Il en est de même de nos sentiments; nous ne pouvons à notre gré aimer, nous mettre en colère, nous indigner, et, si quelqu'un en doutait, je lui dirais à son tour : Ayez peur, je vous prie, de cette petite fille de trois ans qui joue là-bas, retrouvez l'ardeur de vos premières amours, détestez votre mère, etc.

Si donc opinions et sentiments s'imposent à nous, je ne vois pas pourquoi il en serait autrement, dès que nous pénétrons dans le domaine moral. Il ne dépend pas de ma volonté de reconnaître ou de nier l'existence du bien et du mal. Il m'est impossible d'attribuer une valeur égale à toutes les actions, quelles qu'elles soient; je suis forcé de les distinguer et de les apprécier différemment d'après le motif qui les a produites

Cet homme mange, parce qu'il a faim. Nous trou-

vons cela très naturel; mais nous ne songeons ni à l'en féliciter ni à l'en blâmer. Après avoir bien dîné, il avise un mendiant qui a l'air d'avoir jeûné longtemps; il a pitié du malheureux et lui donne un peu de pain. Son humanité nous inspire déjà quelque sympathie pour sa personne; nous jugeons qu'il a bien fait. Voici maintenant que notre mendiant rencontre une pauvre femme qui n'a rien mangé depuis deux jours et qui pleure. Il a grand besoin de nourriture; mais la femme est plus exténuée encore; il se dévoue, il lui cède le morceau de pain qu'il vient de recevoir. Son action nous semble alors belle, admirable, héroïque en son genre. Nous avons ainsi suivi dans nos jugements une gamme ascendante et sans le vouloir nous avons reconnu qu'il y a des actions indifférentes, d'autres bonnes et d'autres meilleures.

Nous sommes-nous pour cela écartés de notre doctrine? Pas le moins du monde. C'est un principe déterministe qui nous a servi pour établir une distinction entre ces trois actes différents. Nous leur avons accordé dans notre estime une place plus ou moins haute, selon qu'en recherchant ce qui a pu les produire nous sommes arrivés à une des trois réponses suivantes :

Motifs intéressés,

Absence de motifs intéressés,

Sacrifice de motifs intéressés.

Voici maintenant un maître qui a promis de payer vingt francs par mois à son domestique; le jour où l'on règle les comptes, il ne veut payer que quinze francs pour le même temps. Il est bien évident que cette réduction nous paraît injuste et que nous blâmons en nous-mêmes ce manque de parole. Nous voudrions juger

et sentir autrement que nous ne le pourrions pas.

Vous le voyez, nous ne supprimons ni le bien ni le mal, ni le juste ni l'injuste; nous constatons comme vous que certains actes sont supérieurs à d'autres, nous le faisons avec plus de raison que vous, parce que nous n'avons pas besoin d'être inconséquents pour accorder aux motifs déterminants l'importance qu'ils méritent.

Quant au vice et à la vertu, ils subsistent sans changement. Nous appelons homme vertueux celui dont la conduite est d'ordinaire conforme aux motifs les meilleurs, les plus élevés, les plus nobles; nous appelons hommes vicieux ceux qui font le contraire. Nous parlons ainsi comme tout le monde, et pourtant, vous pouvez le remarquer, nous n'avons pas fait le moindre usage du libre arbitre. Nous allons même plus loin. Nous ne nierons pas que certains actes se présentent à nous avec un caractère obligatoire, c'est-à-dire tel que nous regardons comme notre devoir de les accomplir. Nous reconnaissons ainsi l'existence d'une loi morale.

« Quelle ironie! vous écriez-vous. Que signifient des prescriptions qu'on ne peut exécuter? A quoi bon fixer à l'activité humaine un but qu'elle ne saurait atteindre? Comment dire à la fois au même homme : Tu ne peux pas vouloir ceci, mais tu le dois. N'est-ce pas une contradiction flagrante? Où expire le pouvoir, expire aussi le devoir. »

Examinons un peu ce raisonnement et exposons-le tout au long pour le mieux comprendre. Vous dites à l'homme : Puisque tu te sens obligé, il faut que tu sois libre. — Et pourquoi cela? — Pour deux raisons. D'abord un commandement impossible à exécuter serait parfaitement inutile; ensuite condamner quelqu'un

pour n'avoir pas accompli ce qu'il ne pouvait pas faire serait parfaitement injuste.

Eh bien, il suffit presque d'avoir complété votre raisonnement pour le réfuter. D'abord qu'est-ce que cette loi qui nous commande aussi impérieusement qu'un maître? Est-ce quelque chose de mystérieux qui se dérobe à l'analyse? Point du tout. C'est l'ensemble des principes de conduite qui m'apparaissent comme les plus conformes à ma nature. C'est le code des règles que mon intelligence peut concevoir comme les meilleures, non seulement pour moi, mais pour tout être semblable à moi.

Pas n'est besoin de les énumérer ici ; je ne fais pas en ce moment un traité de morale; nous pouvons du reste nous entendre pour définir le bien le plus désirable pour l'homme. L'écart ne commence entre nous qu'au moment où il s'agit de savoir comment l'homme atteindra ce but proposé à son activité. C'est, suivant vous, par un élan spontané que rien ne détermine. C'est, suivant nous, en vertu d'un motif qui l'y pousse. Je réserve donc ce dernier problème, qui est précisément la question débattue dans ces pages, et je suppose, si vous voulez, que nous soyons tombés d'accord sur ce précepte : Agis de telle façon que le principe qui t'a dicté ton action soit susceptible d'être universellement suivi. Vous ne réclamerez pas, je pense, contre cette formule. Je parle avec les moralistes les plus austères, avec celui-là même[1] qui a mis en honneur cet argument : Tu dois, donc tu peux. Tu es obligé, donc tu es libre.

1. Kant

La loi morale est ainsi l'idéal que l'homme, en qualité d'être raisonnable, doit s'efforcer de réaliser, et il n'a pas seulement le devoir, il a aussi la faculté de le faire. Car certains moralistes exclusifs ont beau dire; il arrive, non pas toujours, mais souvent, que l'homme placé dans certaines conditions obéit à la voix du devoir. Le prouver serait superflu; d'ailleurs vous ne le contestez pas.

Ceci admis, est-il, comme vous le dites, inutile de proposer à l'homme un idéal qu'il peut réaliser en certains cas? Ou, pour parler avec plus de rigueur (car ce n'est ni vous, ni moi, ni personne, qui impose la loi morale à autrui), est-il inutile que l'homme conçoive cet idéal? Je réponds *non* sans hésiter. L'homme, ainsi que tout être, tend nécessairement à ce qu'il croit son bien, et cet idéal, étant ce qu'il peut concevoir de meilleur pour lui-même, exerce sur lui une attraction puissante; il devient, par cela seul qu'il est vu, un élément déterminant, un motif d'action.

Un sculpteur, qui va faire une statue, a pour guider son ciseau un modèle idéal. Il n'est pas certain qu'il puisse le reproduire ; il est même probable, si grande que soit son habileté, qu'il n'arrivera jamais à rendre dans toute leur perfection les formes que voit son esprit. Mais direz-vous pour cela que ce modèle si difficile à réaliser ne serve de rien? Vous ne pouvez pas le penser.

Abandonnez donc le premier contrefort dont vous étayez votre raisonnement. Ne dites plus que la loi morale est inutile, si elle ne peut être exécutée à tout moment.

Le second argument sur lequel vous vous appuyez me semble infiniment plus solide, et cela est si vrai

que je n'essayerai pas même de l'ébranler. Oui, je l'avoue hautement, ce serait une injustice criante de condamner un homme pour n'avoir pas accompli une action qu'il ne pouvait faire. Que résulte-t-il de là ? Qu'il faut supprimer la loi morale? la regarder comme un non-sens ? Non pas. J'en conclus tout simplement qu'il ne faut pas condamner pour avoir mal agi l'homme qui a commis une faute. Je blâme le mal. je pardonne à l'auteur ; ce qui ne veut pas dire, comme nous le verrons tout à l'heure, que nous l'en déclarions irresponsable devant la loi. Je dis pareillement : L'homme qui a fait le bien n'a pas pour cela droit à une récompense. J'approuve son action ; mais pour emprunter une de vos expressions, je lui sais seulement le même gré qu'à l'arbre qui porte de bons fruits. En un mot, le déterminisme ne touche pas à la loi morale ; il ne fait disparaître que l'idée de *mérite* et celle de *démérite*. Voilà les véritables conséquences qu'il entraîne et que nous acceptons.

Il y a là sans doute une différence sensible avec la morale courante. Il faut l'expliquer et la justifier : mais permettez-moi pour cela de prendre de l'espace ; la chose en vaut la peine.

IV

Qu'il soit avant tout bien entendu que nous ne portons pas la moindre atteinte à cet ensemble de préceptes qui compose la loi morale. Nous applaudissons de grand cœur à ceux qui les expriment et les mettent en relief; nous croyons qu'ils rendent service à

l'humanité, qu'ils la poussent dans la bonne voie, qu'ils sont ses véritables amis. Nous disons à tous les hommes de bonne volonté : Travaillez à faire ressortir la beauté du devoir et la majesté de la justice ; parez des plus belles couleurs cet idéal, afin que l'homme aspire plus ardemment à en gravir les cimes escarpées ; usez des plus fortes paroles pour briser toutes les résistances qui paralysent son élan vers le bien. Telle est la noble tâche de tous ceux qui ont une fois vu face à face ces commandements écrits en nous-mêmes ! Il ne suffit pas de voir le bien soi-même ; il faut aussi le faire voir aux autres.

Nous leur disons encore : N'allez pas croire que vous preniez une peine stérile. Ces idées, que vous jetez dans les esprits, produisent des sentiments, qui à leur tour produisent des actions. On ne peut voir le bien sans l'aimer ; on ne peut l'aimer sans essayer d'y conformer sa conduite. C'est comme de la lumière qui se transforme en chaleur et en mouvement.

Honneur donc à ceux qui construisent la science de la morale ! Honneur aux livres qui enseignent à l'homme à lire son devoir dans sa raison et qui deviennent pour lui comme une seconde conscience. Ils peuvent lui dire sans crainte d'être contredits par nous : *Rends à chacun ce qui lui appartient; secours ton frère dans le danger*, et nous les aiderons même à préciser ces ordres-là.

Mais est-ce à dire que l'homme puisse exécuter ces ordres à chaque instant de sa vie, par cela seul qu'il les reçoit ? Il en serait ainsi, si l'homme était raison pure ; alors il ferait le bien, comme un fleuve suit sa pente, sans effort, sans hésitation, sans presque y

penser. Le malheur est que l'homme n'est pas seulement un être raisonnable, c'est aussi un être sensible, un animal, et de là chez lui deux tendances qui peuvent être parfois d'accord, parfois en lutte. Comme être raisonnable, l'homme tend nécessairement au bien ; comme être sensible, il tend nécessairement au bonheur. En cas de conflit, laquelle de ces deux tendances l'emportera ? Tantôt l'une, tantôt l'autre ; chacune d'elles croît et décroît suivant l'âge, l'éducation, les circonstances, et la vie de l'homme se compose le plus souvent d'une longue série d'oscillations entre ces deux pôles. La volonté ressemble à un pouvoir exécutif, mais à un pouvoir toujours docile, placé entre deux chambres qui se disputent la prépondérance et qui ne sont pas toujours d'accord, comme cela se voit assez souvent, dit-on.

Quelle est donc après cela la différence entre vos doctrines et les nôtres ? Nous disons comme vous : En tel cas, un être raisonnable doit agir ainsi. Voilà l'obligation. Nous ne nous soucions pas de savoir si c'est à Pierre ou à Jean que nous parlons ; nous sommes en dehors de toute condition ; c'est un principe absolu, parce qu'il est abstrait. C'est comme si nous disions : Tous les rayons d'un cercle sont égaux. Peu nous importe de savoir si jamais cercle tracé par la main de l'homme a rempli ces conditions idéales. C'est un théorème abstrait, qui exprime la perfection dont la réalité doit se rapprocher le plus possible.

Jusque-là, nous sommes d'accord. Mais voici où nous cessons de l'être. Vous dites : L'homme doit faire le bien, et à cause de cela même il le peut à tout moment. Quelles que soient son ignorance et son ab-

jection, quelle que soit la force des passions qui le sollicitent, il peut toujours entre deux voies choisir la meilleure. C'est-à-dire que vous raisonnez comme si la raison était toujours souveraine chez l'homme, comme si elle ne subissait aucune éclipse, comme si elle était aussi développée chez l'un que chez l'autre, comme si les passions, qui la combattent, étaient égales chez tous les hommes et tous les jours. Vous créez ainsi un être de fantaisie ; vous confondez ce qui est avec ce qui devrait être ; vous transportez l'abstraction au sein de la réalité concrète.

Nous disons, nous : L'homme doit faire le bien et il le peut, mais à certaines conditions : il faut par exemple que son intelligence soit assez nette, assez dégagée de préjugés pour comprendre le devoir ; il faut que ses passions soient assez modérées pour permettre aux motifs élevés de l'emporter sur les motifs inférieurs. Nous pensons que la raison, qui nous fait connaître le bien moral, est une faculté susceptible d'intermittence, inégalement distribuée parmi les hommes, capable de grandir et de diminuer au cours de la vie. Nous pensons que l'énergie des passions varie suivant le tempérament, l'habitude, l'âge, le climat ; que par suite le pouvoir d'obéir à la loi morale suit les mêmes variations et dépend d'une multitude de causes externes et internes qui forment un réseau des plus compliqués.

Ne me dites pas que l'obligation n'est qu'un vain mot, si elle n'a pu être suivie d'effet ! Ne me dites pas que le devoir et la morale tombent dès lors d'une chute irréparable. Je suppose un débiteur qui a promis de payer tel jour son créancier. La date fixée ar-

rive ; il n'a pas la somme nécessaire, il ne peut remplir son devoir. Direz-vous pour cela que l'obligation où il est de s'acquitter devient nulle ou était dérisoire? Direz-vous surtout que son exemple autorise les autres hommes à ne pas payer leurs dettes, que c'en est fait par cela seul de la bonne foi en affaires? Non vraiment ; vous conclurez, si vous êtes sage, d'abord que l'obligation de payer ses créanciers subsiste pour lui comme pour tout le monde ; ensuite que le pauvre homme, empêché par force majeure de tenir sa promesse, ne peut être condamné pour cela; enfin qu'il doit travailler à se mettre en état de faire honneur à ses engagements.

C'est sous une autre forme la conclusion où nous a déjà conduits le *determinisme*.

V

Faut-il vous la présenter sous une autre face? Pourquoi non ? Si le lecteur a bien voulu me suivre jusqu'ici, j'ai de sa patience une assez haute opinion pour oser la mettre encore à l'épreuve. Je puis le croire assez bonne âme pour imiter cette dame à qui l'on disait en lui faisant un récit quelque peu long : Cela ne vous ennuie pas trop? et qui répondait : Jamais trop, mon ami.

Appliquons donc les théories déterministes à quelques cas comme il peut s'en présenter tous les jours. Voyons ce que nous pouvons, ce que nous devons dire *aux autres* et *à nous-mêmes*, *avant* et *après* l'accomplissement d'un acte *bon* ou *mauvais*.

Un marchand qui part pour un long voyage dépose cent mille francs entre les mains d'un ami et, par une confiance qui peut paraître fabuleuse en ces temps de prudence et de papier timbré, il n'a pas exigé de reçu; il s'en est remis à la loyauté du dépositaire. Quelle est la conduite que doit tenir l'homme qui a reçu cette somme ? Faut-il qu'il la conserve soigneusement pour la rendre ? Ou bien peut-il s'en emparer ?

Nous répondons sans hésiter, comme tous les honnêtes gens : S'approprier ce dépôt serait un vol ; c'est un devoir strict de le restituer. — En parlant ainsi, nous ne nous occupons pas de savoir si notre homme est capable de faire ce que commande la probité ; nous n'avons aucun souci de sa personne ; nous posons une règle qui ne comporte pas d'exception, qui est aussi abstraite et aussi absolue que deux et deux font quatre ; nous formulons une loi qui s'applique à ce cas particulier comme à tous les cas semblables. J'imagine que le dépositaire ait grand besoin d'argent, qu'il se sente tenté de mettre la main sur cette petite fortune et de combler ainsi le vide de sa caisse; je veux même qu'il n'ait pas d'autre moyen de se soustraire à la faillite. Il a pourtant des scrupules, et il vient en secret me consulter. Que lui dirai-je ? Je tâcherai de lui faire sentir que garder ce qui ne vous appartient pas est le fait d'un malhonnête homme ; j'essayerai de lui mettre sous les yeux ce qu'un tel acte aurait de honteux et de dégradant ; j'emploierai les expressions les plus fortes et les plus lumineuses que je pourrai trouver pour lui inspirer l'horreur d'un pareil manque de foi ; je recourrai à tous les moyens possibles pour réveiller en lui le sentiment

du devoir, pour créer dans son esprit une force capable de contrebalancer l'impulsion de l'intérêt personnel. Ai-je par hasard affaire à une âme en qui le sens moral soit peu développé ? Je m'efforce de faire en quelque sorte son éducation ; je me considère comme en présence d'un enfant qui ne comprend pas un théorème de géométrie. Je remonte aux premiers éléments de la science, je passe d'une vérité à une autre, du simple au complexe, et je m'évertue, tant que la vérité ne lui apparaît pas aussi évidente qu'à moi-même. Ai-je en agissant ainsi dévié de mes principes ? Pas le moins du monde. J'ai travaillé à faire prédominer les motifs désintéressés , parce qu'il m'est impossible de ne pas les trouver meilleurs que les autres ; j'ai détourné un homme d'une action, parce que je l'estime mauvaise et que je ne puis, quand je le voudrais, l'apprécier autrement ; j'ai cherché à lui fournir des motifs puissants, parce que je les sais nécessaires pour combattre les suggestions de l'égoïsme ; en un mot je n'ai pas cessé un instant d'être fidèle au déterminisme, et pourtant je défie le moraliste le plus rigoureux de rien trouver à reprendre dans mes paroles ou mes intentions.

Ce que je fais là pour autrui, je le fais pour moi-même. Et, quand je dis *moi*, mettez que je dis vous ; c'est tout un. J'ai reçu de la nature un sentiment vif du juste et de l'injuste ; l'éducation et l'habitude l'ont encore renforcé. Je sais par les livres, comme par mon expérience personnelle, que les passions, si on leur lâche la bride, se rendent maîtresses de la volonté ; j'en conclus qu'il faut les modérer, les retenir sous le frein de la raison. Je sais qu'il est dan-

gereux de s'exposèr de gaîté de cœur à la tentation de mal faire. J'évite autant qu'il est possible les occasions où mon intérêt et mon devoir seraient en lutte. Je sais que certains milieux peuvent exercer une action corruptrice ; je dérobe ma faiblesse à ces séductions. Je recherche en revanche les personnes et les choses qui peuvent me rendre meilleur, m'élever audessus de moi-même, me rapprocher de l'homme idéal que je voudrais et que je devrais être. Et tout cela, remarquez-le bien, je le fais non pas en dépit, mais en vertu du déterminisme ; car tous les conseils que je me donne pourraient se résumer en ces termes : Augmenter en moi et hors de moi la force et le nombre des causes qui me portent à faire le bien.

Je ne pense pas que cette morale vous paraisse dépravée ; ainsi, comme vous le voyez, sur les préceptes que tout homme doit mettre en pratique, nous pouvons facilement nous accorder. C'est un seul et même code qui peut contenir vos prescriptions et les nôtres.

Je suis fâché d'avoir à répéter qu'il n'en est plus de même, dès que nous passons de l'idéal à la réalité, de l'abstrait au concret, de l'absolu au relatif, de l'avenir au passé. *Avant l'action* nos voix font chorus ; *après l'action*, il y a une dissonance, qu'il ne faut ni exagérer ni méconnaître.

Revenons à notre dépositaire de tout à l'heure. Son honnêteté native, sa vieille loyauté, mes représentations, si vous voulez, l'ont emporté sur les tentations mauvaises qui l'assaillaient; il a gardé intact et restitué l'argent qui lui était confié. Nous reconnaissons comme vous qu'il a bien fait, nous lui accordons très volontiers le nom d'honnête homme ; nous le

louons aussi, pour que l'envie de conquérir et de garder l'estime publique l'engage à persévérer dans la même voie. Lui, de son côté, est satisfait d'avoir triomphé des appétits inférieurs qui le sollicitaient; il ressent cette joie intime et pénétrante qu'on appelle la joie de la conscience. Supposez même qu'au lieu de s'abstenir d'un acte peu honnête il ait sauvé quelqu'un au péril de sa vie; nous ne verrons aucun mal à ce qu'on lui offre une médaille, et nous éprouverons pour son courage une admiration légitime. Ainsi éloges, récompenses, sentiment du devoir accompli, rien de tout cela n'est aboli, comme il vous plaît de l'affirmer.

En vérité, vous êtes de plaisantes gens de nous interdire tous ces témoignages d'estime envers les autres ou envers nous-mêmes, sous prétexte que l'acte ne pouvait pas être autrement qu'il n'a été. Je prétends, ne vous déplaise, honorer et admirer ce grand poète, dont les vers m'ont si souvent charmé ou consolé et dont la gloire rejaillit sur la nation et sur l'humanité tout entière. Je sais fort bien qu'il n'a pas fait lui-même son génie, qu'il le doit à la nature d'abord, puis aux circonstances qui l'ont façonné. Lamartine a pu écrire :

Je chantais, mes amis, comme l'homme respire,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
Comme l'eau murmure en coulant.

Serait-ce une raison pour lui refuser le titre de grand homme et l'honneur de revivre en marbre au milieu de ses concitoyens? — Cette femme attire et

retient le regard par les charmes de sa figure ; elle n'a pas fait son visage, Dieu merci ! Ce n'est pas elle qui s'est donné ce teint rosé, ces lèvres purpurines, ces joues veloutées, ces grands yeux qui disent tant de choses. Faudra-t-il que nous dédaignions sa beauté, sous prétexte qu'elle est née belle, qu'elle n'y est pour rien, qu'elle ne peut pas faire autrement que d'être gracieuse? Essayez, si vous voulez ; mais commencez par vous faire aveugles. Les stoïciens comparaient le sage à la vigne, dont la nature est de porter de bons fruits, sans qu'elle puisse en porter d'autres. Direz-vous que nous n'avons pas le droit d'aimer et de louer la vigne, parce qu'elle produit nécessairement des grappes savoureuses? Si vous ne pouvez pas vous défendre de quelque sympathie pour cette brave plante (à moins d'être membres d'une société de tempérance), pourquoi donc, messieurs, voulez-vous nous empêcher de rendre hommage à cet homme de bien, qui produit de bonnes actions comme la vigne du raisin?

Mais halte là ! Croirons-nous avec vous que cet honnête homme soit l'artisan de son honnêteté? qu'il se soit librement donné ses vertus? qu'on doive lui compter *ses bonnes qualités* comme autant de *mérites?* Je sais que le langage vulgaire confond volontiers ces deux choses-là. Mais à presser le sens des mots, quand on parle d'un acte *méritoire*, on entend que l'auteur a le droit d'en être fier et de réclamer une récompense pour sa conduite. A ce compte-là, nous pensons qu'il y a autant de *mérite* à être intelligent

viable à coup sûr, mais dont l'heureux possesseur doit modestement rendre grâces à ses parents, à ses maîtres, au pays et au temps où il est né, aux mille influences qui l'ont formé. C'est là de l'humilité très chrétienne, quoique pratiquée par très peu de chrétiens.

Un cerisier disait un jour à un chardon son voisin :

— Misérable qui rampes à mes pieds, qui t'a permis de croître à mon ombre? Sais-tu qu'il est bien hardi à toi de lever ta tête vers la mienne? Objet de haine et de mépris pour tout le monde, tu ne sers à rien, sinon peut-être au déjeuner d'un âne. Quels sont tes mérites? Tu n'as que des piquants pour blesser qui t'approche. Compare-toi à moi, si tu l'oses. Tu vois ces beaux fruits rouges qui pendent à mes branches. Eh bien, je les prodigue aux hommes et aux oiseaux du ciel; je me plais à faire largesse de mes trésors, à me dépouiller pour autrui. Avoue qu'on a le droit d'être fier et de prétendre à la reconnaissance publique, quand on agit comme moi.

— Monsieur le cerisier, repartit poliment le chardon, veuillez considérer que de père en fils nous avons tous été dans notre famille hérissés comme je le suis et que dans la vôtre on n'a jamais cessé de produire ces beaux fruits succulents qui se balancent au gré du vent. On les aime, et par ricochet on vous aime, vous qui les portez. Rien de plus naturel: Mais à qui donc faut-il en savoir gré? Ne serait-ce pas par hasard au sol qui fait circuler la sève nourricière dans vos veines; aux soins du jardinier qui vous a infusé le sang et les qualités d'autrui, alors que vous n'étiez qu'un jeune sauvageon; à ce bon soleil, qui vous verse à flots lumière, chaleur et vie? Quelle est donc

votre part dans cette bonté dont vous vous vantez d'être doué? J'oubliais. Vous vous êtes donné la peine de naître cerisier. Mais êtes-vous bien sûr d'avoir choisi vous-même votre place dans l'immense multitude des êtres? J'ai bien peur que votre orgueil n'ait pas grande raison d'être, si c'est là votre seul *mérite*, et, j'ai beau chercher, je ne vous en découvre pas d'autre.

Le cerisier murmura je ne sais quoi d'un ton piqué; mais un déterministe qui passait par là trouva que le chardon ne raisonnait pas trop mal, pour un chardon.

VI

Nous venons de dépouiller l'homme de bien du mérite qu'il s'arroge ou qu'on lui attribue. Que dirons-nous maintenant de l'homme qui a fait le mal?

Je reviens au personnage que nous avons déjà mis en scène. Je suppose qu'il ait mieux aimé s'approprier le dépôt confié à sa garde que de le rendre. Il s'agit maintenant de juger l'acte et l'auteur.

Pour l'acte, point de difficulté. Nous le comparons à l'idéal que nous avons en nous-mêmes et nous disons sans hésiter : il est mauvais.

Pour l'auteur, nous ferons, s'il vous plaît, un peu plus de cérémonies. Nous reconnaissons avec vous qu'il a mal fait, et s'il est prouvé qu'il ait agi de propos délibéré, en pleine possession de son intelligence, nous ne craignons pas de lui appliquer le titre de malhonnête homme; nous croyons encore que ce blâme peut être aggravé par une flétrissure publique.

voire même par un châtiment plus rude. Mais nous ajoutons : Si cet homme a cédé au désir de s'enrichir par la fraude, il faut que des motifs puissants aient étouffé en lui le sentiment de ce qui est juste. Il aura en naissant apporté une propension au vice; il aura été, comme tant d'autres, muni dès son enfance de maximes pareilles à celles-ci : Il faut réussir à n'importe quel prix. La richesse absout de tout. L'or purifie mieux que le feu. — Il aura vu autour de lui la friponnerie en voiture éclabousser la probité en haillons. Occupé de cultiver sa fortune, il aura oublié de cultiver sa raison; il aura lu des livres corrupteurs écrits à la glorification de l'égoïsme; il aura entendu des hommes d'esprit railler les austères voluptés de la vertu et autres balivernes du même genre; il aura connu, qui pis est, d'aimables Tartuffes toujours prêts à censurer et à faire le mal, comme s'ils crachaient au plat pour en dégoûter les autres. Que n'aura-t-il pas vu, pour peu qu'il ait jeté les yeux autour de lui? Est-ce qu'il ne se passe pas tous les jours assez de vilenies pour qu'Alceste, s'il vivait encore, pût s'écrier aujourd'hui comme il y a deux cents ans :

J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.

Que le spectacle du monde ait perverti, dans un esprit peu droit, la notion du bien; que la contagion ait gâté un cœur naturellement peu sain, il n'y a rien là d'étonnant; qu'après cela dans une grande rencontre l'intérêt l'ait emporté sur le devoir, n'est-ce pas une chose facile à comprendre?

Pour toutes ces causes, nous disons du dépositaire infidèle : Coquin, si vous voulez; punissable, nous y consentons, et nous verrons bientôt en vertu de quel principe. Mais, si c'est un coquin, la faute n'en est pas à lui : la faute en est à ses parents, qui lui ont transmis un sang vicieux et des règles de conduite plus vicieuses encore; la faute en est à la société qui l'environne, mauvaise nourrice dont il a sucé le lait et les idées vénéneuses; la faute en est à tout ce qui l'a fait tel qu'il est, aux mille causes dont son état moral d'abord et ses actions ensuite sont l'effet inévitable. Ce n'est plus un monstre, qui par un caprice tout spontané a transgressé les lois de la morale et mériterait à ce compte la haine et les châtiments les plus cruels; c'est un esprit mal fait, qui n'a pas su les voir; c'est un être faible, qui n'a pas pu les observer; c'est un malheureux, dont la société a le droit de réprimer et de prévenir les excès, parce qu'ils sont nuisibles aux autres, mais qu'elle doit frapper avec ménagement et pitié, sans rien qui ressemble à la colère ou à la vengeance; c'est une victime de circonstances fâcheuses, qui doit être plainte au lieu d'être haïe, et, sinon graciée par la loi, du moins pardonnée du fond du cœur. A lui et à ses pareils s'applique à merveille ce vers d'un poète [1] :

Tous coupables, mais innocents.

Pour eux aussi semblent dites ces paroles si profondes et si touchantes du Christ : Pardonnez-leur, mon Dieu ! ils ne savent ce qu'ils font.

1. Th. Gautier.

O triste langue humaine! que tes mots reflètent fidèlement la confusion d'idées de ceux qui t'ont faite et te font chaque jour! Qu'il est difficile d'expliquer comment un homme pourra être coupable devant un tribunal sans l'être devant la conscience, mériter à la fois le pardon et la punition! Quel beau jeu tu donnes à qui voudra taxer les déterministes, et surtout leur interprète indigne, d'inconséquence ou de subtilité! Essayons pourtant de tirer nos idées du vague et des équivoques où se complaît le langage vulgaire.

Certes la conclusion où nous avons abouti, conclusion qui condamne l'acte, même prémédité, en innocentant celui qui l'a commis, peut au premier abord sembler étrange et choquante. Le nier serait folie. Mais voyons pourtant s'il ne se présente pas souvent des jugements du même genre.

Ouvrons l'histoire. Nous y lisons que Caton l'Ancien maltraitait durement ses esclaves et n'avait pas plus d'égards pour leur vieillesse que pour celle d'un cheval. A juger sa conduite d'après les idées modernes, elle est condamnable. Attendu, pourrions-nous dire, que tout homme doit être libre, par cela seul qu'il est homme, l'esclavage est un crime de lèse-humanité. Il ne faut donc pas agir comme Caton. — Cette conclusion me semble à peu près inattaquable; mais supposez que nous ajoutions ces paroles : Caton fut coupable d'avoir des esclaves ; il manqua à son devoir, qui était de les affranchir; il convient de le flétrir comme le négrier qu'on poursuit aujourd'hui de mer en mer; il faut le dépouiller de sa réputation de vertu comme d'un bien mal acquis et même comme d'un manteau d'hypocrite. — Est-ce

que votre bon sens ne se révolte pas contre une sévérité plus que draconienne ? Est-ce que vous n'entendez pas en vous-mêmes une énergique protestation de la raison ? « Mais non, dit-elle, on ne peut demander à un homme mort depuis vingt siècles d'avoir eu les idées du nôtre. Il est injuste de lui appliquer un code qu'il ne pouvait connaître. Un pareil procédé pouvait passer quand on croyait que les hommes de tous les temps et de tous les pays ont eu les mêmes règles de morale, quand on accommodait à la moderne l'esprit et le costume des anciens, quand les vivants prêtaient libéralement aux morts un idéal tout à fait semblable au leur, idéal du présent qui devait convenir au passé comme à l'avenir. Pour les hommes du moyen âge, Enée est un chevalier bardé de fer qui rompt des lances, va dévotement à la messe et conte fleurettes aux dames. Pour un courtisan de Louis XIV, Achille est un héros élégant, qui porte habits brodés et perruque et ne perd jamais le souci des bienséances, même dans l'ardeur de la passion. Mais aujourd'hui quel est l'écolier qui ne rirait de voir Achille ou Enée affublés de la sorte? Qui ne sait qu'habitudes, éducation, croyances étaient toutes différentes il y a deux mille ans, et qu'ainsi l'on ne peut comprendre et apprécier les hommes et les choses d'autrefois sans se défaire de nos opinions actuelles. Il faut donc dire de Caton : Il était d'une époque où le droit de propriété de l'homme sur l'homme n'était pas encore contesté, où les philosophes même, comme Aristote, croyaient à l'éternité de l'esclavage. Il a eu naturellement les idées qu'avaient ses contemporains. Il ne pouvait s'en forger d'autres, et lui reprocher après cela une con-

duite conforme à ces idées serait un pur non-sens.

Tel est le verdict que rend aujourd'hui l'histoire. Elle condamne l'acte et acquitte l'homme.

Mais, sans remonter si haut, le déterminisme pourrait alléguer plus d'un précédent. C'est devant une cour d'assises que je transporte maintenant le lecteur. Voici quelques lignes que j'extrais d'une petite brochure de M. Legouvé intitulée : *La femme en France au* XIXe *siècle*, pages 49-50 :

« Une jeune fille parut devant le tribunal de Limoges le 16 mars 1847 sous l'accusation d'infanticide. Elle s'exprima ainsi ; je n'ajouterai ni ne retrancherai un seul mot à ses paroles :

« — J'étais servante depuis deux ans ; je suis devenue enceinte. Comme j'approchais du terme de ma délivrance, mon maître me donna mon congé avec mes gages, qui allaient à 35 francs. Je me rendis à Limoges chez une sage-femme.

« Le 22 décembre, j'accouchai chez cette sage-femme d'une fille. Elle la fit baptiser. Comme je n'avais pas de lait du tout et que j'étais toujours malade, la sage-femme m'a présentée ainsi que mon enfant à l'hospice de Limoges ; on nous a repoussées. Comme je n'avais plus d'argent, la sage-femme m'a déclaré le 28 décembre dernier qu'elle ne pouvait pas me garder plus longtemps. J'ai donc été obligée de sortir de chez elle, et j'en suis partie le jour même, entre midi et une heure, emportant mon enfant avec moi. Jusque-là, il avait été nourri avec de l'eau sucrée ; mais depuis ce moment jusqu'au lendemain soir, que la petite est morte, elle n'a plus rien pris, ni moi non plus. Je n'avais rien à lui donner. Le

18 décembre, la nuit, je m'arrêtai à un village et je demandai, à une maison où j'entrai, à y être reçue la nuit par charité. Il faisait bien froid. Comme on n'avait pas de lit, on me permit de passer la nuit dans la bergerie avec mon enfant. C'étaient de pauvres gens, et je n'ai rien osé demander pour mon enfant.

« Le lendemain, je continuai ma route. Je passai encore la journée sans rien manger, n'osant pas demander la charité ; je marchais très difficilement, et je n'arrivai que vers neuf heures du soir, portant toujours mon enfant dans mes bras. Nous étions tous deux transis de froid ; alors la tête n'y était plus. J'ai étranglé mon enfant et je l'ai jeté dans un puits qui se trouvait près de la route. Je voulais me tuer aussi, mais le courage m'a manqué !

« Quelle sentence rendit le jury ? Après cinq minutes de délibération, l'accusée fut acquittée à l'unanimité. »

L'auteur dit encore dans le même opuscule : « Quand on consulte les procès d'infanticide, on y trouve ce fait vraiment terrible : sur huit accusations prouvées d'infanticide, il y a quatre acquittements. Quatre homicides absous sur huit ! Quatre homicides prouvés, avoués ! »

Que prouvent ces acquittements prononcés presque en dépit de la loi, qu'on élude? Faut-il en conclure que les jurés n'ont pas le respect de la vie humaine? qu'ils approuvent le crime et veulent l'encourager? Evidemment non. Mais ils démontrent à n'en pas douter qu'une mauvaise action rattachée aux causes qui l'ont produite devient aisément excusable,

que la justice consiste souvent dans la clémence, qu'on peut en un mot condamner la faute en amnistiant la personne. Quand les jurés se prononcent ainsi pour une réponse qui entraîne l'absolution du coupable, ils font du déterminisme sans le savoir. Ils vont même plus loin que nous ne demandons, puisque nous n'entendons pas supprimer le châtiment, mais seulement le fonder sur un principe différent du principe ordinaire.

Restons encore quelques instants devant la cour d'assises. Nous sommes en présence d'un malheureux de vingt ans qui a commis un meurtre. Il était ivre : une rixe s'est élevée entre lui et l'un de ses camarades ; il a tiré son couteau et l'a frappé d'un coup mortel. Les faits sont avérés, les témoignages unanimes, et d'ailleurs le meurtrier ne nie pas. Voulez-vous qu'avant le jugement nous jetions un coup d'œil sur ses antécédents. Ils sont déplorables ; mais, au contraire de ce qu'on dit d'ordinaire, ne serait-ce pas là ce qui plaide en sa faveur ?

Cet homme est fils d'un ouvrier qui avait coutume de fêter saint Lundi. Que voulez-vous ? Personne n'avait pris la peine de lui apprendre à lire et de lui donner des goûts relevés. Le cabaret était le seul plaisir à sa portée ; il y allait et il y restait. Rentré au logis, il battait sa femme, et les cris de fureur, les jurons, la grêle des insultes et des gourmades, voilà les premières choses que l'enfant a vues et entendues des années durant. Bientôt lui est échue sa part des injures et des coups, dès qu'il a été de taille à comprendre les unes et à supporter les autres. Puis sa mère est morte, bien heureuse, la pauvre femme, d'être

quitte de la vie, si elle n'avait laissé derrière elle la moitié de son cœur. L'enfant avait dix ans et personne pour veiller sur lui! En ce temps-là, qui était hier, les pauvres n'allaient pas à l'école et les riches aimaient mieux payer des soldats parmi eux et contre eux que des maîtres pour eux. En revanche, un autre apprentissage ne lui a pas manqué : éducation de la rue, contagion de gamins vicieux, exemple d'un père qui le rouait de coups aux heures de colère et l'emmenait boire au cabaret dans ses accès de belle humeur. Il a vagabondé, maraudé, fait connaissance avec la police et la prison ; il est devenu brutal, cynique, prêt à tout pour satisfaire ses haines ou ses désirs ; il s'est habitué à noyer dans le vin le peu de raison qu'il avait et dont rien ne lui avait révélé le prix, et un jour qu'il avait ainsi déchaîné ses passions mauvaises un coup de couteau a fait de son adversaire un cadavre et de lui un assassin.

Est-ce là une histoire inventée à plaisir? Hélas! non. Elle est plutôt banale à force d'être fréquente, et c'est la réalité adoucie, loin d'être enlaidie.

Direz-vous que cet homme aurait pu, s'il avait voulu, être un modèle d'honnêteté? Et qui donc, je vous prie, lui a enseigné à vouloir? On disait à une petite fille : Pourquoi n'apprends-tu pas mieux tes leçons? — Apprenez-moi d'abord à apprendre, répondit-elle. — Qui a fait luire devant les yeux de cet être dégradé un principe supérieur à son intérêt bien ou mal entendu? Qui a corrigé en lui les leçons de l'expérience par celles de l'idéal? Qui a créé dans son cœur une force capable de contrebalancer les motifs bas et vils? Poussé sans culture, au hasard, véritable

sauvageon, n'est-il pas naturel qu'il ait porté des fruits amers? C'est le contraire qui aurait lieu de nous étonner.

Une fiction légale veut que tous les hommes soient égaux devant le juge. Elle suppose que toute personne, à partir d'un certain âge qui est le même pour tous, est capable, à moins d'être privée de raison, de connaître et d'observer la loi. Elle a ses avantages, je n'y contredis pas ; mais ce n'en est pas moins une fiction. A pénétrer au fond des choses, croyez-vous donc, messieurs les jurés, que ce criminel ait les mêmes idées, les mêmes sentiments, la même dose de raison que vous-mêmes? Croyez-vous que les mots d'honneur et de devoir aient pour son esprit le même sens que pour le vôtre? Oseriez-vous lancer cette affirmation sans hésiter : Ce que je vois, il le voyait tout aussi nettement. Ce que je puis, il le pouvait comme moi. — Raisonner ainsi, c'est acquérir le droit d'être impitoyable pour des gens qui deviennent dès lors des monstres incompréhensibles ; mais c'est imaginer entre toutes les intelligences une égalité chimérique que l'expérience dément à chaque instant ; c'est oublier les causes qui forment et déforment l'être humain, c'est ne plus songer que des circonstances différentes produisent un caractère différent. Savez-vous comment les idées s'engendrent et s'arrangent dans la tête de l'homme que vous allez juger? Avez-vous exactement mesuré l'énergie que les chaleurs d'un sang fiévreux donnent à ses passions? En vérité, je me demande s'il n'y a pas autant de différence entre vous et cet homme qu'entre vous et un barbare d'il y a vingt siècles. Des idées qui sont pour vous aussi

claires que le jour sont enveloppées pour lui d'un brouillard épais, et vous ne pouvez lui en faire un reproche ; vous savez bien qu'on n'a pas les idées qu'on veut. Cet idéal de moralité qui vous apparaît et vous guide comme une étoile, il est resté inaccessible à sa vue. Je vous le dis, cet homme est un attardé pour qui le progrès moral accompli autour de lui est resté nul et non avenu. Pour rendre à son sujet un jugement équitable, il faudrait, ainsi que nous le faisions tout à l'heure pour Caton, nous dépouiller de nous-mêmes et nous mettre à sa place.

Or, messieurs les jurés, essayez d'entrer dans les souliers de ce meurtrier ; posez-vous chacun cette question : Si j'étais né, comme lui, dans la misère et l'abjection, si j'avais, comme lui, pris l'habitude du vice à un âge où l'âme reçoit comme la cire des empreintes bientôt ineffaçables, si, au lieu de livres ou de personnes capables de m'enseigner le droit chemin, je n'avais eu pour guides qu'un père égaré lui-même et des amis déjà perdus, serais-je aujourd'hui sur ce banc d'honneur ou sur la sellette de l'accusé? S'il est quelqu'un de vous qui ose dire : Oui, j'aurais subi toutes ces influences et je n'en serais pas demeuré moins pur ; oui, j'aurais marché dans la boue sans en être souillé ; oui, j'aurais vécu dans un air empesté sans en ressentir l'atteinte ; que celui-là, s'il existe, frappe sans scrupule et sans pitié le coupable assis devant lui.

Sinon, messieurs, si vous ne savez pas ce que vous auriez fait, placés dans les mêmes conditions, si vous soupçonnez que vous auriez pu, vous aussi, dévier de la route du bien, ne craignez pas d'aller au bout de votre pensée ; osez reconnaître que sa famille, son

siècle, la société environnante sont coupables autant et plus que lui, qu'il est *effet* avant d'être *cause*, qu'il a ainsi tous les droits possibles à votre compassion et à votre indulgence.

Je ne vous demande pas de le relâcher purement et simplement. La société peut avoir des intérêts qu'il faut protéger. Mais épargnez-lui toute rigueur qui n'est pas strictement nécessaire; pas d'outrage, pas de mépris! Traitez-le comme un malade, qui peut être dangereux et qu'on surveille de près, mais qu'on tâche de guérir et qu'on soigne encore avec bonté, quand il est incurable.

Il fut un temps où l'on brûlait les hérétiques. On les punissait de leurs croyances contraires à l'orthodoxie, comme si l'on pouvait à son gré choisir telle ou telle croyance. On a enfin compris que l'homme ne fait pas son esprit, et en dépit des derniers admirateurs de l'Inquisition l'on ne rallumera pas les bûchers.

Il fut un temps où l'on maltraitait et tuait les fous, ceux par exemple qui se disaient et se croyaient sorciers. On les punissait de leurs paroles et de leurs actes, comme s'ils n'eussent pas été la conséquence nécessaire du dérangement de leur cerveau. On a enfin compris que c'était cruauté pure et criante injustice de frapper de pauvres insensés, dont tout le crime était d'avoir l'intelligence troublée. Un accusé dont la folie est prouvée est absous de nos jours, eût-il tué dix personnes.

« La morale ne fait pas de progrès, » a-t-on dit [1]. Et pourquoi une sentence si dure et si tranchante?... La

1. M. Renan, *Questions contemporaines*.

victoire de la liberté de conscience, l'abolition presque totale de l'esclavage, les adoucissements du droit de conquête, l'accord des belligérants pour épargner les blessés, qu'est-ce donc que tout cela, sinon une série de progrès moraux qui ont passé peu à peu du monde des idées dans celui des faits? Eh bien! un progrès réservé à l'avenir, ce sera de comprendre que toute faute est le fruit d'une faiblesse intellectuelle et morale, c'est-à-dire d'une véritable maladie de l'esprit; ce sera de considérer tout criminel comme un fou et d'assimiler les prisons aux maisons de santé, où les pensionnaires obtiennent tous les égards, toutes les facilités compatibles avec la sécurité d'autrui et avec la cure mentale qu'on essaye sur eux.

En ce temps-là, qui n'est peut-être pas si loin qu'on pense, on mettra en pratique cette belle parole qu'a trouvée le cœur de Mme de Staël et qu'approuve la raison : « Qui pourrait tout comprendre voudrait tout pardonner. » On la concevra du moins comme l'idéal dont il faut se rapprocher, et par cela seul la morale aura fait un grand pas en avant.

VII

Je ne m'attends pas à voir adopter sans combat ce principe nouveau, et il me semble que j'entends déjà crier :

« Vous pardonnerez à tout le monde, c'est fort bien. Mais le premier à qui vous pardonnerez, ce sera vous-même. Plus de remords! Plus d'effort vers le mieux! Inertie absolue, quand vous songerez que la

faute commise par vous était inévitable; apathie, indifférence, par suite énervement moral, affaissement de la volonté, voilà les résultats certains de votre prétendu pas en avant.

« Puisque parlez-vous de répression? Tous les actes, étant nécessaires, ont une valeur égale. Aucun n'est à blâmer, aucun n'est à châtier. Peu importe même qu'ils soient volontaires ou non. Qu'on ait tué par mégarde ou avec intention, on n'est pas plus responsable dans un cas que dans l'autre. Si vous êtes conséquents, vous devez laisser pleine liberté au meurtrier. De quel droit punissez-vous un homme qui n'a pu agir autrement qu'il n'a agi? Avis aux honnêtes gens! Voilà tous les assassins lâchés au nom du déterminisme! Encore quelques progrès de ce genre-là, et la société sera en bel état! »

— Certes il n'est pas permis de dédaigner un aussi formidable faisceau d'objections. Voyons pourtant si l'on ne peut pas le briser brin à brin.

On nous attaque d'une part au nom de la dignité humaine, de l'autre au nom de l'intérêt de la société. Nous ferons face tour à tour à ces deux assauts.

Plus de remords, dites-vous pour commencer. Mais pourquoi, je vous prie? Est-ce que le remords est quelque chose de volontaire? Est-ce que je puis à mon gré le créer ou le supprimer? Si j'ai la conscience assez délicate pour reconnaître que j'ai mal agi, dépend-il de moi d'empêcher le sentiment pénible qui suit une pensée pareille? Comment imposer silence à ce cœur indocile qui pleure la défaite de la raison? On croirait, à vous entendre, que nous sommes maîtres de nos joies et de nos chagrins.

« Chagrins ridicules, me criez-vous ! Chagrins qui n'ont pas de sens ! Chagrins qui sont de votre part une inconséquence, la condamnation même de vos théories ! N'est-ce pas folie de s'affliger d'un mal qu'on n'a pu éviter ? »

Permettez. C'est, me semble-t-il, trancher bien vite et bien hardiment la question. Un pianiste dans un grand concert a commis une fausse note. A coup sûr, l'exécutant ou l'exécuteur, comme vous voudrez l'appeler, n'a pas estropié de propos délibéré le chef-d'œuvre de Mozart ou de Beethoven qu'il prétendait interpréter. Direz-vous pourtant qu'il est fou, s'il est attristé de la maladresse dont il n'a pu se garder ? — Un malade va mourir dans la force de l'âge ; il est riche, illustre et trop aimé pour ne pas aimer la vie. Est-il fou de regretter le bonheur que lui ravit une maladie impossible à guérir, et ses parents, ses amis seront-ils ridicules de pleurer cette mort inévitable ? Qu'en ces cas-là on se contraigne, se soumette, s'efforce d'atteindre à cette triste vertu de la résignation ; c'est fort bien. Il n'en est pas moins vrai qu'on souffre et qu'on a de bonnes raisons pour souffrir. Il en est de même après une faute. Elle me rabaisse à mes propres yeux, elle me diminue, elle me montre un écart immense, un abîme entre ce que je suis et ce que je voudrais être. N'est-il pas naturel et juste que j'en ressente de la honte et de la tristesse ? J'ai beau me dire que je n'ai pu faire mieux. Cette pensée ne sert qu'à aggraver mon regret, et ce regret de n'être pas aussi moral qu'on devrait l'être, c'est précisément ce qu'on appelle remords. Regret stérile, j'y consens, comme tous les regrets possibles, quand il s'agit du passé ; ce qui est fait

est fait et rien ne saurait l'anéantir; mais regret utile, fécond, actif, quand il s'agit de l'avenir, regret qui va me sauver de cette lâche inertie dont vous m'avez menacé.

Ah! certes si le déterminisme aboutissait à l'abandon de soi-même, à l'engourdissement et au suicide de la volonté, s'il faisait de l'homme un être purement passif, une chose, un roseau ployable à tous les vents, un jouet des événements, s'il lui ôtait tout ressort et toute énergie, s'il le condamnait, sous prétexte que tout arrive nécessairement, à courber le front sous toutes les injustices, à s'incliner devant tous les succès, à supporter sans réagir toutes les tyrannies, je serais le premier à vous crier : Arrière une doctrine qui tue la dignité de l'homme! qui proscrit la fierté du caractère! qui transforme l'humanité en un troupeau d'esclaves! Je comprends qu'une âme virile s'indigne d'une pareille dégradation et se refuse sans autre examen à se laisser ravaler au rang de pure machine.

Mais le déterminisme, répétons-le une fois de plus, n'est pas le fatalisme. Vous vous rappelez le charretier embourbé de La Fontaine. Il peste, il jure, il invoque les dieux ; sa voiture ne bouge pas, quand tout à coup il entend une voix lui crier :

.... Regarde d'où provient
L'achoppement qui te retient.
Ote d'abord de chaque roue
Ce malheureux mortier, cette maudite boue
Qui jusqu'à l'essieu les enduit ;
Prends ton pic et me romps ce caillou qui te nuit ;
Comble-moi cette ornière.....

Ainsi parle à l'homme le déterminisme ; et il ne conclut pas même comme le fabuliste :

Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Il dit plus et mieux : Aide-toi, car le Ciel ne t'aidera pas.

Oui, que le fatalisme dise, s'il lui plaît :

« Tu ne peux rien sur toi-même ni sur les choses. Ce qui est décidé arrivera, quoi que tu fasses. » — Nous disons seulement : Telle cause étant donnée, tel effet suit nécessairement. — Puis nous ajoutons : « Ote la cause, et l'effet disparaîtra. Tu as été trop faible pour atteindre le sommet où trône l'idéal. Essaye de nouveau ; si tu n'y touches pas, tu pourras du moins en approcher. — Tes passions t'ont retenu dans les régions inférieures : travaille à les soumettre. — La volonté t'a manqué en route : exerce-la pour la fortifier. » — Et tout devient alors un appel en avant, une invitation à l'effort. Plus haut, plus haut, me crie la cime escarpée qui m'attire ! Plus haut, me crie le remords qui m'aiguillonne ! Plus haut, me crie la raison qui me pousse vers ce qui est pour elle le souverain bien !

Sans doute cette excitation à marcher vers le bien, ou du moins vers le mieux, reste soumise à une condition. Nous ne pouvons tenter de nous corriger que si le désir nous en vient, et il n'est pas en notre pouvoir de nous donner tel ou tel désir. Il faut donc que ce désir soit *effet* avant d'être *cause*, qu'il soit produit par quelque chose avant de rien produire lui-même. Il semble ainsi que nous accordions et refusions du même coup à l'homme le droit d'initiative,

que nous le fassions actif et passif dans la même circonstance. C'est qu'en effet pour chacun de nos actes il en est ainsi. Nous n'agissons que si nous sommes poussés à agir. Nous avons toujours un double rôle. Mais ce qu'il faut ajouter, c'est qu'il en serait tout à fait de même, si nous admettions le libre arbitre.

Je m'explique. Après une mauvaise action il peut se présenter deux cas. Ou bien ma conscience n'éprouve rien de pénible ; elle est émoussée, endurcie, devenue ou née indifférente ; il y a en effet des gens qui sont myopes ou aveugles de cet œil intérieur. Ou bien ma conscience plus délicate est blessée ; elle souffre de la faute commise, elle est torturée par le repentir. Dans le premier cas, le coupable, n'ayant pas de remords, ne cherchera pas à se corriger ; qu'il ait ou non son libre arbitre, il ne pourra songer à réparer une faute qu'il n'aura pas même sentie. Dans le second, averti par la douleur, il souhaitera de ne plus s'y exposer ; qu'il ait ou non son libre arbitre, il s'efforcera d'éviter ce qui lui a valu cette souffrance involontaire.

Je suppose un homme qui se soit enfoncé une épine dans le doigt ; il l'a fait sans le vouloir, et c'est aussi sans le vouloir qu'il en souffre. Il n'a pu se garder ni de l'épine ni du mal qu'elle lui a causé. Sera-ce une raison pour qu'il n'essaye pas de s'en délivrer ? Croyez-vous qu'il demeure dans l'inaction, sous prétexte que sa blessure n'a pu être évitée par lui ?

C'est aussi bien malgré lui que notre musicien à la fausse note a inséré dans son morceau cet agrément imprévu. Je gage pourtant qu'une autre fois le souvenir importun de cette note manquée l'engagera fortement à redoubler d'attention sur ses doigts.

De même, si un homme a commis un acte qui le fait déchoir dans sa propre estime, la honte ressentie le détournera de tout acte semblable. Il en sera de lui comme de l'enfant, qui, brûlé par le feu, s'en écarte avec prudence. C'est ici la leçon même de la nature. Tous ces mouvements sont nécessaires et, je le répète, l'homme aurait son libre arbitre qu'il n'agirait pas autrement.

Je ne vois qu'une différence et qui n'est pas en faveur du libre arbitre. L'homme doué de cette admirable faculté devrait se dire, pour peu qu'il se piquât d'être logique : « J'ai péché, c'est vrai, mais parce que j'ai bien voulu. Le jour où il me plaira de ne plus pécher, je n'aurai qu'un signe à faire, ou, moins encore, je pourrai penser comme Dieu : *Que ce qui doit être soit*, et ce qui doit être sera. » Il s'endort ainsi dans une trompeuse sécurité ; il a dans son pouvoir une confiance qui conduit tout droit à l'apathie. A quoi bon fuir les tentations et travailler à s'amender ? Ne suffit-il pas d'un coup de baguette magique pour qu'il change en un clin d'œil du tout au tout ? Et n'a-t-il pas la baguette en main ? Ne lui parlez pas de la force de l'habitude, du danger des passions, des difficultés de la vertu. Il n'a qu'à vouloir et il peut vouloir, quand il lui plaira. Aussitôt plus d'obstacles ! En vérité, il serait bien fou de se donner d'avance une peine superflue.

Le déterministe, lui, n'est pas si présomptueux. Il sait que bien des choses en lui et hors de lui s'opposent à son essor vers le bien, que la volonté, comme l'intelligence, ne s'accroît que par l'exercice, que l'empire de la raison sur les désirs est long et dur à éta-

blir. Il en conclut qu'il faut sans relâche raidir son énergie et, comme l'athlète d'autrefois, se préparer aux luttes des grands jours par des luttes journalières. Cette pensée, déterminée en lui par la conviction que rien n'arrive sans cause suffisante, le détermine à son tour, non pas, comme vous dites, à l'inertie, à la mollesse, mais à un effort perpétuel, à une surveillance et à une action de tous les moments sur lui-même.

Que reprocherez-vous encore à sa conduite ? qu'elle lui est imposée par ce qu'il pense et par ce qu'il sent, et qu'à leur tour ses pensées et ses sentiments lui sont imposés par sa nature physique et morale, par une foule d'influences internes et externes ; que de la sorte il obéit, même quand il commande ? — Eh ! qu'y faire ? L'homme, il faut s'y résigner, ne peut arbitrairement décréter que telle chose est vraie, ou belle, ou juste. Il ne peut changer la constitution de son esprit ni celle des objets, ni par suite les jugements qu'il porte. Mais qu'y a-t-il là de dégradant pour lui ? Diriez-vous par hasard que l'homme est dégradé, parce qu'il reconnaît que deux et deux font quatre et qu'il ne peut faire autrement ? Crierez-vous à l'abaissement du genre humain, parce que tous les esprits sont obligés d'admettre que tous les rayons d'un cercle sont égaux ? Evidemment non. C'est un fait que vous constatez et qui n'est ni honorable ni honteux. Où donc commence cette dégradation que, suivant vous, opère le déterminisme ? Est-ce lorsqu'il constate que les actions des hommes sont en rapport direct avec leur état mental ? qu'elles dépendent nécessairement de leurs antécédents ? En vérité, si c'est là une chose qui flétrit l'humanité, il faudrait donc pour la relever à vos yeux

qu'elle pût agir sans tenir compte de ses idées, de ses penchants, de sa raison ? Comment cela pourrait-il se comprendre ? Et en supposant que ce non-sens pût exister, où serait l'avantage, où serait la beauté ? La dignité ne consiste pas pour l'homme à se décider sans savoir pourquoi, mais bien à conformer ses paroles à ses opinions et ses actions à ses paroles. Or qu'est-ce que cette dernière règle de conduite, sinon un principe déterministe ?

VIII

Nous avons essayé de prouver aux défenseurs du libre arbitre que nous avons autant qu'eux souci de la dignité humaine ; tâchons de leur montrer maintenant que nous ne songeons pas du tout à bouleverser la société et à déchaîner une meute de malfaiteurs contre les honnêtes gens.

Est-il vrai que, d'après nos doctrines, un méfait involontaire ait la même valeur qu'un crime prémédité ; que personne ne soit plus responsable de ses actes, que blâme et châtiment perdent toute raison d'être, qu'ainsi l'existence du code pénal et des prisons ne soit qu'une grande iniquité ?

Mais faut-il donc rappeler encore que le motif, l'intention est à nos yeux ce qui décide de la valeur d'un acte accompli ? Par suite, n'est-il pas évident que deux actes identiques quant au résultat seront par nous appréciés très différemment, selon la cause qui aura produit l'un et l'autre. Deux hommes ont été tués, l'un d'un coup de fusil, par un ami qui à la chasse a tiré

au jugé, l'autre d'un coup de fusil aussi, mais par un braconnier qui voulait se venger d'une condamnation encourue. Confondrons-nous l'imprudence avec l'assassinat ? Point du tout. Les deux homicides ont été chacun la suite nécessaire de causes qui n'ont pu être évitées ; ils sont ainsi semblables en un point ; mais le premier a été accompli sans la volonté de nuire, le second est au contraire le résultat de cette volonté bien arrêtée. La cause des deux meurtres est tout autre ; tout autre aussi leur valeur ; l'un est un crime et l'autre un malheur.

Soit, me dit-on. Vous distinguez les deux actes. Mais comment distinguerez-vous les auteurs ? N'êtes-vous pas forcé de les traiter de même, d'après vos propres paroles ? N'avez-vous pas dit quelques pages plus haut qu'il convient de tout pardonner, que le plus coupable est innocent, parce qu'il n'a été que l'instrument docile de causes auxquelles il n'a pu résister ? Or vous mettez en liberté le chasseur imprudent ; pourquoi ne pas relâcher aussi l'assassin ?

A cette question, il n'est pas difficile de répondre. Je mets en liberté l'imprudent, parce que la cause de l'accident est hors de lui ; il n'a pas poursuivi un but mauvais, ni prémédité les moyens propres à atteindre ce but. Il n'y a donc pas en lui une intelligence dévoyée, qui prend le mal pour le bien, ni une passion effrénée, qui le rend sourd aux ordres de la raison. Comme il n'a pas voulu le mal, il serait aussi injuste qu'inutile de l'enfermer et de le flétrir pour apprendre aux autres ou à lui-même à ne pas le vouloir. Comme il ne porte pas en lui un principe permanent d'actes semblables, mais qu'il a été dupe et victime de cir-

constances accidentelles, il n'est pas dangereux pour la société ; par conséquent, il peut demeurer au milieu d'elle sans entrave d'aucune sorte. Tout au plus peut-on dire en certains cas qu'en lâchant son coup de fusil il n'a pas pris toutes les précautions convenables ; c'est pourquoi il peut être frappé d'une condamnation qui attaque ses biens et non son honneur, qui est la réparation d'une maladresse et non d'un crime. A ce propos vous me demandiez tout à l'heure comment on peut être responsable d'une action qu'on n'a pu éviter. La loi vous répond pour moi, en autorisant la famille du mort à réclamer des dommages et intérêts.

S'il suffit d'un manque de précaution bien constaté pour qu'un homme puisse être ainsi puni d'un acte involontaire, ce sera bien autre chose, quand le défaut intérieur qui l'expose à ces sévérités n'est plus seulement une inattention périlleuse pour autrui, mais une vraie maladie morale mille fois plus périlleuse. Nous arrivons, vous le voyez, à notre assassin.

La cause de son crime n'est plus hors de lui, mais en lui. C'est une intelligence faussée, une passion dominant la raison, qui l'ont amené à concevoir et à réaliser une fin mauvaise en elle-même. Que cette déviation soit la suite nécessaire de mille et mille causes qui ont agi sur lui, nous ne l'oublions pas, et à ce point de vue nous disons : Non, ce malheureux n'est pas responsable de ce qu'il a fait ; son temps, ses parents, son milieu, voilà les coupables qui à leur tour peuvent rejeter leur faute sur le passé, et ainsi de suite en remontant à l'infini. Mais, à côté de cette *responsabilité morale* dont nous le déchargeons, parce qu'il est effet avant d'être cause, reste la *responsabi-*

lité légale que nous laissons peser sur lui, parce qu'il devient cause après avoir été effet. Il peut, vicieux comme il l'est, nuire aux autres, les maltraiter ou les corrompre, et dès lors la société, protectrice de tous ceux qui la composent, a le droit d'intervenir. Il ne s'agit, bien entendu, ni d'expiation, ni de vindicte publique; il n'est pas question d'égaler la peine à la faute, ce qui nous amènerait à couper en morceaux le misérable qui a dépecé sa victime. Si la société peut encore punir, c'est pour d'autres raisons qui la conduisent à des châtiments plus humains et plus justes. Elle punit une infraction aux lois pour amender celui qui l'a commise, pour le rendre meilleur, si la chose est possible. Elle punit pour détourner les autres d'imiter son exemple et les sauver de la tentation. Elle punit surtout pour empêcher le criminel de recommencer, pour protéger contre lui tous ceux qui l'entourent.

Un cheval s'est emporté; son maître le châtie pour lui apprendre à ne plus compromettre ainsi la vie des passants, celle de son cavalier et la sienne. Un chien est devenu enragé; on le poursuit, on l'arrête, on l'enferme, on le tue même, quand il n'est pas d'autre moyen de le rendre inoffensif. Vous voyez bien par là que le châtiment peut exister et être parfaitement légitime, même quand l'être châtié n'a ni libre arbitre ni responsabilité morale. Le fou aussi, est-ce qu'on ne le saisit pas, dès qu'il peut être un danger pour les autres? Est-ce qu'on ne met pas des verrous à sa porte et des grilles à sa fenêtre? Est-ce qu'en certains cas on ne le mate pas sous l'étreinte de la camisole *de force*? Pourtant, vous le reconnaissez comme nous,

il n'est pas *moralement* responsable de ses actes?

Qu'importe donc après cela que le coupable soit regardé par nous comme un malade, comme un être contraint au mal par une nécessité intérieure? Cette conviction n'est pas un motif de supprimer les mesures que la société est obligée de prendre contre ses membres récalcitrants. Seulement les peines infligées revêtent un caractère spécial. Elles n'ont pas pour but d'imposer une souffrance inutile; le juge devient un médecin qui emploie, quand il le faut, le fer et le feu, mais qui s'abstient autant que possible de ces remèdes violents, qui d'ailleurs n'y a recours que pour guérir. Toutes les peines sont ainsi réduites au strict nécessaire, puis calculées en vue de redresser un esprit faussé et de rendre à la raison l'empire qu'elle doit avoir. Ce n'est pas encore assez dire. La tâche du législateur consiste à prévenir les crimes bien plus encore qu'à les réprimer. A lui de s'attaquer à ce qui produit le crime plutôt qu'au crime lui-même! A lui de rechercher comment se font les meurtriers et les voleurs et de couper le mal dans sa racine! A lui de verser à flots la lumière, de mettre la science à la portée de tout le monde et au besoin de l'imposer! A lui de faire l'éducation du peuple et en même temps de combattre la faim, la misère, sinistres conseillères, s'il en fut, et trop souvent mères du vice!

Je sais bien que beaucoup d'hommes de cœur, sans être ou sans se croire déterministes, se consacrent à ce relèvement matériel et moral des classes pauvres. Mais ils le font par pure charité ou par intérêt bien entendu; aux yeux du déterministe, ce n'est plus la philanthropie qui conseille, c'est la justice qui ordonne

de remplacer peu à peu les prisons par les écoles. Ce n'est plus pour la société une chose seulement utile, c'est un devoir strict de travailler à la suppression du crime, à la façon de ces sauvages qui abattaient l'arbre par le pied pour en atteindre les fruits. Qui osera soutenir que c'est là une doctrine immorale et pernicieuse à l'État?

Ne dites donc plus, messieurs du libre arbitre, que nous sommes forcés de renoncer à nos plus chères convictions ou d'abolir dans la société blâme, lois pénales, menaces, châtiments, etc. C'est sur vous, prenez-y garde, que retombe votre argumentation. Car enfin si nous pouvons agir sans motif, si nous pouvons vouloir uniquement parce que nous voulons, que signifient tous ces épouvantails? Ou ils n'ont aucune raison d'être, ou ils ont pour but de déterminer l'homme à éviter le mal, et alors ils impliquent que l'homme peut être déterminé. C'est ainsi le déterminisme seul qui donne un sens à tous les moyens imaginés par la société pour prévenir le crime ou en empêcher le retour.

IX

Il est encore un résultat auquel mène tout droit notre doctrine et qu'il convient de mettre en relief.

Admettons que le déterminisme ait fait son chemin dans les esprits, qu'il soit devenu partie intégrante des vérités reconnues, vérités semblables à ces étoiles dont la lumière a mis des milliers d'années à nous parvenir, mais est à nous pour toujours. Tout homme est bien convaincu que ses pensées, ses sentiments,

ses actes ne dépendent pas d'un choix de son libre arbitre, mais d'une nécessité à laquelle il ne peut se dérober. Il rencontre de par le monde des personnes qui pensent, qui sentent et par conséquent qui agissent autrement que lui. Quels seront ses rapports avec elles? Peut-il encore détester et traiter les autres en ennemis, qui se sont rangés par un caprice de leur volonté dans le camp opposé au sien? A coup sûr, non. Il se dit : « Ces hommes ont telles et telles idées ; c'est le résultat de telles et telles causes; ils conforment leur manière d'agir à leurs opinions. Rien de plus naturel, de plus légitime, de plus respectable. Si j'étais à leur place, si j'avais subi les mêmes influences, j'aurais à n'en pas douter mêmes idées, même conduite. Je ne puis pas m'empêcher de croire qu'ils se trompent; il ne dépend pas de moi d'adopter leurs croyances; mais je dois les éclairer sans les blesser, chercher par où pèchent leurs raisons, et en attendant traiter en frères, sans orgueil et sans colère, des esprits qui me semblent égarés. Je puis haïr leurs erreurs et ce qui les cause; je ne puis que plaindre ceux qui les professent. » Spinosa, censuré, attaqué, calomnié, se contentait de répondre à ceux qui le vilipendaient : « Je ne puis pas autrement, ni vous non plus; c'est pourquoi je ne vous maudis pas. » Supposez le monde peuplé de déterministes. Tout homme raisonnera ainsi : et alors arrière les haines nationales, politiques ou sociales! place à la tolérance universelle!

Utopie, utopie! me crient les plus indulgents de nos adversaires. C'est ce que l'on ne manque jamais de crier, dès qu'il apparaît une idée nouvelle. Plai-

santerie pure, disent les autres ! J'ouvre en effet le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et voici ce que j'y lis sous la signature de M. C. Jourdain :

« Quelques écrivains ont poussé l'amour de la singularité jusqu'à soutenir non seulement que les idées d'obligation et de mérite ne supposent pas la liberté, mais que le fatalisme, par les sentiments de modestie et d'indulgence réciproque qu'il développe, contribuait mieux qu'aucune autre doctrine au bonheur des nations. Nous ne pouvons voir dans ce paradoxe qu'un jeu d'esprit indigne d'être sérieusement réfuté. »

O la belle chose de savoir quelque chose ! dirions-nous volontiers avec l'homonyme de ce philosophe si dédaigneux de ses adversaires. Et que voilà une doctrine bien réfutée ! Il s'agit, il est vrai, de fatalisme ; mais nous savons déjà que le vénérable Dictionnaire en a fait de sa propre autorité le synonyme de déterminisme.

Oserons-nous, malgré cette excommunication en bonne forme, soutenir une opinion si durement qualifiée ? Pourquoi non, après tout ? Un anathème de plus ou de moins n'est pas fait pour nous étonner ; d'ailleurs l'auteur de l'article, n'étant point déterministe, n'a aucun motif pour essayer de comprendre une opinion qu'il ne partage pas.

A ceux donc qui rient de cette future tolérance universelle, je me permettrai de poser une simple question : Sur quoi repose la tolérance religieuse, cette grande et pacifique idée que le XVIIIe siècle a eu l'honneur de faire pénétrer dans les mœurs et dans les lois ? Ne serait-ce pas sur un raisonnement qu'on peut *résumer* à peu près en ces mots : Ce n'est pas ma

faute si je n'ai pas les mêmes croyances que vous; or vous ne pouvez me reprocher de conformer mes paroles et mes actes à mes croyances; sinon, ce serait prêcher l'hypocrisie obligatoire; donc il est injuste de me brûler ou de m'exiler, parce que je refuse de pratiquer un culte qui répugne à ma raison. — C'est là, ne vous y trompez pas, du déterminisme tout pur.

Mais pourquoi la tolérance serait-elle confinée dans le domaine religieux? Une fois ceci bien compris que nos actions dépendent nécessairement de nos pensées et de nos sentiments qui sont involontaires, c'est pour tout homme une nécessité logique d'envelopper les autres hommes d'une indulgence fraternelle. Cela ne veut pas dire sans doute qu'on abdique ses opinions, qu'on permette à chacun de faire ce qu'il lui plaira, qu'on se soumette humblement à l'injustice ; la tolérance n'est pas l'indifférence; comprendre une chose n'est pas l'approuver; admettre qu'elle a été nécessaire n'est pas la déclarer bonne en elle-même. Non, la seule conséquence à laquelle on arrive, c'est qu'il faut laisser à chacun le droit d'avoir et d'exprimer sans obstacle sa pensée, la regardât-on comme mauvaise ; c'est qu'il faut la combattre seulement à coup d'arguments, tant qu'elle n'essaye pas elle-même de s'imposer par la violence ; c'est que dans l'ardeur même des luttes politiques et sociales il faut distinguer avec soin l'acte et l'agent. *Guerre aux opinions fausses, mais paix aux personnes!* Telle est la formule à laquelle on aboutit, et vraiment j'ai beau la tourner et la retourner, je ne vois pas en quoi elle peut exciter la risée de M. Jourdain et compagnie.

S'il est une cause qui entretienne entre les peuples

des rancunes vivaces, c'est à coup sûr cet échange de mépris et de railleries qui va sans cesse de l'un à l'autre. L'Allemand ne tarit pas sur la légèreté du Français ; le Français se moque de la lourdeur de l'Allemand. Supposons le déterminisme solidement ancré dans les esprits. Voici ce qui en adviendra :

Le Français se dira que si l'Allemand est souvent gauche, raide, lent à penser et à parler, c'est la faute de la bière, du ciel brumeux, du climat plus froid qui le rend grand buveur et grand mangeur ; il pourra préférer son lot au sien, mais sans morgue et sans dédain ; il pourra même se croire privilégié de la nature ; car tout peuple, comme tout homme, pense magnifiquement de lui-même ; mais il songera en même temps que ses avantages, s'il en a, sont un bonheur et non un mérite, et cette pensée lui inspirera une modestie salutaire ainsi qu'une pitié sympathique pour ceux qui en sont privés. L'Allemand à son tour découvrira que si le Français aime trop le rire, le plaisir, la gaieté même un peu folle, c'est qu'il habite un pays où l'air est plus tiède et la vie plus facile, c'est qu'il boit l'enjouement et l'horreur de l'ennui dans ses vins à la fois légers et capiteux. Il pourra trouver que le sérieux, la gravité sont des choses infiniment supérieures ; il pourra considérer comme déshérités ses pauvres voisins d'outre-Rhin ; mais il finira par sentir qu'une différence de caractère, suite nécessaire de causes naturelles, n'est pas une raison suffisante pour nourrir des haines éternelles, et peut-être avec le temps en viendra-t-il jusqu'à pardonner les pétillements de son esprit à la seconde Babylone ; c'est Paris, comme chacun sait. Ce ne sera pas encore

la mort de la guerre. Des rivalités d'intérêt, des prétentions injustes pourront plus d'une fois encore heurter deux nations aussi proches que dissemblables. Mais du moins se comprendre mène à s'entendre, et s'apprécier avec équité est la première condition pour se réconcilier.

La guerre, hélas ! n'existe pas seulement entre les Etats ; elle est au cœur de chacun d'eux. Parlez donc à ce jeune vicomte frisé, ganté, musqué, de serrer la main à cet ouvrier en blouse qui sent l'eau-de-vie et l'atelier. Fi donc ! N'y a-t-il pas entre eux un abîme creusé par la naissance, agrandi par l'éducation? Eh bien, monsieur le vicomte, veuillez considérer que cet homme né pour travailler n'eût pas mieux demandé que de naître, comme vous, pour jouir sans rien faire. Mettez-vous bien dans l'esprit qu'il n'a pas dépendu de lui d'être riche, bien élevé, paré de beaux habits et de beau langage. Répétez-vous mille et mille fois, s'il le faut, que cette apparence rude, ces mains calleuses, ce parler vulgaire ne sont pas plus son œuvre que ne le serait sa bosse, s'il était bossu. Ayez toujours devant les yeux que ses défauts sont un produit des circonstances tout autant que les qualités dont vous êtes si fier ; ou je me trompe fort ou votre vanité daignera s'abaisser jusqu'à lui, et votre répugnance instinctive fera place à la compassion, mieux encore, au désir sincère d'améliorer le sort de ce concitoyen et de vous faire pardonner votre supériorité de hasard.

En revanche, nous dirons à l'ouvrier : « Oui, ce fainéant à visage de femme est fort impertinent ; son arrogance aurait besoin d'une leçon ; il est dur de passer

sa vie au travail et d'avoir encore à souffrir le mépris du premier freluquet venu. Mais réfléchissez un peu, mon ami. Ce pauvre garçon a dès son enfance été nourri d'orgueil ; il a été gâté par l'exemple et les conseils de ses parents ; on lui a enseigné à se mettre au-dessus du commun des mortels ; on l'a formé ou déformé, comme vous voudrez, dans un collège d'où étaient exclus idées modernes et enfants roturiers. Est-ce sa faute, si son cœur et son esprit se sont corrompus de compagnie ? Vous ne savez pas quel tableau singulier on se fait du monde, à force de vivre dans un pareil milieu. Si l'un de vos enfants s'y trouvait transporté, s'il y prenait l'habitude d'avoir toutes ses aises, s'il y entendait prêcher chaque jour la haine de tout ce qui n'est pas élégant et de bon ton, êtes-vous bien sûr qu'il n'aurait pas un jour honte à vous embrasser ? Hélas ! chose pareille ne s'est vue que trop souvent. Croyez-moi donc, pardonnez et plaignez la sottise de ce maître fat. Réservez votre colère pour le système qui l'a fait tel qu'il est, pour les théories qui lui ont donné cette ridicule hauteur, et travaillons ensemble à les changer. »

Je le demande encore, est-ce que ces réflexions, suite nécessaire du déterminisme, ne sont pas de nature à rapprocher des classes trop divisées ? Est-il absurde de soutenir qu'une doctrine qui conduit à de pareils résultats est favorable au bonheur des nations ? En vérité, si respectable que soit l'affirmation de M. Jourdain, quelques arguments à l'appui ne seraient pas de trop. Je persiste à ne pas regarder le déterminisme comme indigne de l'honneur d'une réfutation en règle.

Je le sais, ce n'est pas en un jour, en vingt ans, en un siècle même, que peut s'établir cette tolérance universelle dont nous hâtons l'avènement de tous nos vœux et de tous nos efforts. Les idées, qui transforment les mœurs, vont d'une marche très lente, et il se passera sans doute bien du temps avant que les esprits soient convertis à cette façon d'envisager les choses. Or la tolérance ne peut exister qu'à condition d'être mutuelle. Quiconque la refuse aux autres pousse les autres à la lui refuser. Si vous voulez me brûler, parce que je pense autrement que vous, je me défendrai de tout mon pouvoir, et même il y a beaucoup de chances pour que le désir des représailles m'entraîne plus loin que je ne voudrais et que je ne devrais. Les intolérants forcent ainsi tout le monde à leur ressembler plus ou moins. C'est une infirmité de la nature humaine que la colère engendre la colère et, nne fois la passion déchaînée, il est bien rare qu'elle ne saute point par-dessus les barrières qu'a élevées la raison. A supposer même tous les hommes devenus déterministes, il est probable que de temps en temps il y aurait éruption de ces forces que la raison a tant de peine à contenir. La pratique n'est jamais tout à fait d'accord avec la théorie, ce qui revient à dire que le réel n'est jamais l'idéal. Mais, malgré ces inconséquences qui sont trop communes dans la conduite de chacun de nous, il n'en est pas moins vrai qu'une doctrine démontrée et acceptée pour vraie agit en proportion même de son évidence ; que peu à peu elle es réalise dans les actions des hommes et s'applique avec une régularité croissante. Qui peut mesurer la force d'une idée juste ? En faut-il un exemple ? Figu-

rez-vous un homme du moyen âge, un contemporain de la très sainte Inquisition (on dit qu'il y en a encore, mais je veux en douter), transplanté en plein XIXe siècle. Quelles seraient sa surprise, son indignation, en voyant dans les limites d'un même Etat vivre côte à côte, égaux en droits et parfois unis comme des frères, catholiques, luthériens, calvinistes, juifs et même libres penseurs ! C'est pourtant le dogme de la tolérance religieuse (ce dogme qualifié d'abominable au siècle dernier et peut-être plus récemment encore), c'est ce dogme, dis-je, reconnu pour vrai, démontré, popularisé par une armée de philosophes, qui a suffi pour transformer ainsi la société. De même, un jour viendra où la tolérance universelle, réclamée aujourd'hui par une petite minorité, régnera dans le monde entier et ne rencontrera plus que quelques récriminations impuissantes. Puisse le dix-neuvième siècle avoir la gloire de préciser et de mettre hors de doute ce dogme de l'avenir !

CHAPITRE V

Longue a été notre course dans le champ de la morale et des lois : c'est qu'il importait d'y suivre jusqu'au bout les conséquences du déterminisme. Brève sera maintenant l'excursion qui nous reste à faire dans le domaine des sciences et de la vie de tous les jours. C'est qu'en effet nous n'y rencontrons plus d'aussi sérieux obstacles : nos adversaires y deviennent presque nos alliés ; ceux même qui repoussent en théorie notre doctrine l'acceptent en pratique comme une base indispensable.

I

Si nous avions encore besoin de la vérifier après l'avoir établie sur les faits et le raisonnement, nous trouverions en sa faveur une preuve éclatante dans la régularité qui préside à nos actions les plus arbitraires en apparence. Personne n'ignore aujourd'hui que l'on calcule avec une approximation très suffisante des faits d'ordre moral. On peut prédire à deux ou trois près le nombre de meurtres qui se commettront cette année en France. On sait combien de personnes s'y tueront

et l'on peut même vous donner des détails précis ; il y aura parmi elles plus d'hommes que de femmes et une proportion plus forte de protestants que de catholiques. Vous plaît-il de connaître en quel mois on s'y mariera le moins ? Ce sera mars ou décembre, l'époque du Carême ou celle de l'Avent. Je pourrais vous dire encore, si vous le désiriez, combien d'enfants sur cent naîtront hors mariage, et, pour lever ainsi le voile qui couvre l'avenir, pas n'est besoin d'évoquer des esprits, de consulter des somnambules, d'interroger un démon ou un ange, de lire dans le marc de café ou sur le front des étoiles. Rien de plus simple, rien de plus facile. C'est la statistique qui me révèle tous ces mystères ; c'est elle qui me permet de m'ériger ainsi en prophète. Or supposez que le libre arbitre soit le vrai. Comment expliquer qu'on puisse prévoir d'avance que tant de personnes auront la fantaisie de se marier en telle saison ? Comment comprendre que la production annuelle de crimes et d'enfants illégitimes puisse être annoncée plus exactement que la récolte en blés ou en vins ?

Parcourez l'histoire. N'a-t-on jamais vu des hommes pressentir un grand événement et en prédire l'approche ? Combien d'esprits avant la Révolution qui allait bouleverser et rajeunir la France n'ont-ils pas entendu le sourd grondement de la tempête ! On vient de publier un livre où l'on cite les cris d'alarme ou de joie poussés par ces *voyants*. La liste est longue ; elle contient les noms les plus divers depuis Fénelon jusqu'à Voltaire et Rousseau. Tout le monde s'accorde à trouver là une preuve de pénétration. Mais si le libre arbitre était le vrai, si les peuples comme les individus

ne suivaient pas une marche déterminée par des causes naturelles et nécessaires, que vaudraient ces prophéties? Pourquoi les recueillir comme un titre d'honneur pour ceux qui les ont faites? Ce seraient de folles paroles réalisées par hasard; il faudrait en taxer les auteurs de présomption, et non pas les louer de leur sagacité.

Autre confirmation éclatante du déterminisme. Pour peu qu'on ait l'habitude de suivre dans son développement la vie d'un peuple, il est une loi qui se dégage bientôt de l'étude des faits. C'est la loi d'action et de réaction. Les extrêmes se touchent, a-t-on dit; il est plus juste encore de dire : les extrêmes s'engendrent. Les époques qui se suivent s'opposent. La tendance qui règne aujourd'hui est le contraire de celle qui dominait hier. L'esprit humain ressemble au pendule, qui va à droite, précisément parce qu'il est allé à gauche auparavant. Faut-il des exemples de cette alternance régulière? Prenons-en dans les deux siècles derniers et en France même.

La Fronde est une guerre folle, une guerre pour rire, une *guerrette*, disent les contemporains; elle tire son nom d'un jeu d'enfants; elle est une vraie parodie de la Ligue. Tout y est tragi-comique, le duc de Beaufort et ses quiproquos, les bourgeois ventrus et cuirassés, les barricades et les chansons, l'amour marchant de front avec la politique, l'archevêque de Paris avec ses pistolets à la ceinture, un jour presque égratigné par la reine, une autre fois presque étouffé entre deux portes; la grande Mademoiselle devenue *générale* d'armée et entrant dans Orléans par un égout, les pamphlets où l'on met à prix, non seulement la tête, mais le nez et les

oreilles de Mazarin. Partout même contraste. C'est Callot avec ses tableaux populaires où deux commères se gourment pendant qu'on pend un voleur. C'est le triomphe du burlesque qui travestit les héros en leur prêtant le langage des halles. Scarron, cette caricature vivante, est le grand homme du moment. Jusque dans la chaire chrétienne, des sermons facétieux que la foule applaudit et admire. Bref, mélange du plaisant et du sérieux, efforts d'une liberté qui agonise, imagination débridée tournant à l'extravagance, débâcle des mœurs où pullulent les duels, les enlèvements, les aventures de toute sorte, confusion grotesque où dominent la trivialité crue et le gros rire; ajoutez, si vous voulez, un étrange engouement pour ce qui vient d'Espagne et d'Italie, et vous avez les principaux traits de cette tumultueuse époque.

Contemplez la France dix ans plus tard. L'autorité l'emporte dans tous les domaines. En politique comme en littérature, comme en religion, victoire de la règle, de l'ordre, de la discipline; Boileau et Bossuet près de Louis XIV. Un idéal de politesse, d'élégance, de dignité qui se marque en toute chose; un sentiment exquis des bienséances qu'on prête même aux personnages antiques, quand on les fait paraître sur la scène; en place du burlesque le genre héroï-comique, qui en est le contraire, puisqu'il rehausse des gens du peuple en leur prêtant un langage pompeux; l'éloquence majestueuse de l'oraison funèbre, le comique noble du Misanthrope, la prédominance de la raison sur la folle du logis; ajoutez enfin la France servant à son tour d'exemple au lieu d'imiter les nations voisines. Pouvez-vous rêver une réaction plus frappante et plus complète?

Transportez-vous à présent aux dernières années de celui qu'on est convenu d'appeler le grand roi. La cour est sombre, triste, dévote surtout, du moins à la surface; la contrainte pèse sur tous les esprits. Le roi meurt et c'est alors ce dévergondage de mœurs et d'opinions, ce carnaval d'idées et d'hommes en goguette qui s'appelle la Régence.

La littérature du XVIIe siècle n'a guère peint que l'homme, et l'homme vivant dans une société polie. Elle a été conservatrice. Que sera celle du XVIIIe siècle? Elle retrouvera le sentiment de la nature et sera révolutionnaire.

Inutile, n'est-ce pas? de multiplier les exemples. Il est donc avéré qu'il y a des lois historiques, c'est-à-dire que les nations suivent une marche soumise à des règles, que les différents événements qui composent leur vie présentent entre eux des rapports constants et invariables. Mais concevez-vous le libre arbitre coexistant avec ces lois? Par quel miracle perpétuel des volontés indéterminées et capricieuses en seraient-elles arrivées à former des combinaisons d'une régularité si visible? Autant dire qu'en jetant pêle-mêle des caractères d'imprimerie on peut composer un livre très clair et très méthodique. Cela ne serait pas plus étonnant que de voir des actions accidentelles, voulues sans raison, indépendantes de tout motif et les unes des autres, donner pour résultat un ensemble où le premier coup d'œil découvre un ordre et un enchaînement merveilleux.

II

Une question encore, dût-elle paraître indiscrète aux défenseurs du libre arbitre ! Il s'agit d'apprécier l'œuvre d'un de ces hommes que la postérité aime à connaître, peintre ou poète, homme de guerre ou homme d'État, peu importe. Comment vont-ils faire? Se borneront-ils à constater ses qualités, à enregistrer ses actions, à énumérer ses œuvres? Pour être conséquents, il faut qu'ils s'en tiennent là. Car s'ils essayent d'expliquer le caractère de l'homme et de ses ouvrages, s'ils veulent faire comprendre comment et pourquoi son talent s'est engagé dans telle voie plutôt que dans telle autre, ils sont, qu'ils le veuillent ou non, déterministes. Ils lient les choses par le rapport d'effet à cause, et dès lors quelle place reste-t-il au libre arbitre?

La critique littéraire, telle qu'on la conçoit et la pratique de nos jours, n'oublie pas qu'un écrivain est toujours de son temps et de son pays, que ses œuvres appartiennent à la civilisation qui l'entoure autant qu'à lui ; elle sait que, pour juger un poème, un roman, un livre quelconque, il faut le replacer dans le milieu qui l'a fait éclore, reconstruire la société dont il est l'expression, ressusciter les croyances, les institutions, l'esprit du peuple dont l'auteur a fait partie ; elle montre comment les opinions et les formes adoptées par lui viennent de son éducation, de son caractère, de ses lectures, des mille influences qu'il a subies ; elle comprend ainsi par quelles causes les différentes nations et les différentes époques se sont fait de la beauté une

idée différente, et par suite elle peut goûter les œuvres les plus contraires. Si elle admire l'éloquence solennelle de Bossuet, ce n'est pas une raison pour elle de dénigrer la légère ironie de Voltaire. Il lui est permis d'applaudir à la fois la mâle sobriété d'un Pascal et la verve exubérante d'un Rabelais. Cette critique est déterministe.

Mettez en regard les procédés de l'ancienne critique, qui ne l'était pas. Elle considère une œuvre sans se préoccuper des circonstances de tout genre qui l'ont environnée ; elle prétend rechercher ainsi ce qui est éternellement vrai, éternellement beau. Elle veut sans doute et croit être impartiale. Mais pour y parvenir il faudrait que l'homme qui s'érige en juge,

En grand Perrin-Dandin de la littérature,

fût en dehors du temps et de l'espace ; qu'il ne fût d'aucun siècle, d'aucun pays. Comme personne n'a jusqu'ici, que je sache, réalisé ces conditions-là, le juge est toujours partie, sans même s'en douter ; il a bon gré mal gré les idées et les goûts de ceux qui vivent autour de lui et alors Dieu sait les beaux arrêts qui sont rendus ! On part, peut-être sans se l'avouer, de ce principe que les auteurs des siècles passés ont arbitrairement choisi tel genre de style, peint telles mœurs, adopté telles opinions. Aussi faut-il voir comme on s'étonne, se moque, s'indigne de leurs prédilections déraisonnables, de leurs bizarreries incompréhensibles. On compare tout à l'idéal unique et immuable qu'on s'est formé. On approuve tout ce qui s'y trouve conforme ; on condamne tout ce qui s'en écarte. Ad-

mirable méthode qui s'applique aux morts comme aux vivants, aux peuples du nord comme à ceux du midi ! Rien de plus commode assurément ; rien aussi qui justifie mieux ce mot de Sainte-Beuve : « C'est toujours soi qu'on aime, même dans ceux qu'on admire. »

Est-il nécessaire d'étaler les singuliers résultats où mène ce chemin-là ? Jetez les yeux sur les appréciations de Boileau, de Voltaire, de La Harpe. Ils ne comprennent et ne goûtent que les œuvres semblables aux leurs. Ne leur parlez pas de Shakespeare ! Un bouffon, un Gilles de la foire, un sauvage ivre ! Le moyen âge ! Époque de barbarie, qu'on efface d'un trait de plume ! Les anciens même ont beau être protégés par deux mille ans de gloire et par ce respect superstitieux que cause ou qu'accroît l'éloignement. On les mesure à la même aune. Eschyle est à peine digne du nom de poète tragique; ses pièces sont atroces ou bizarres, en tout cas irrégulières et partant monstrueuses. Homère, mutilé par ceux qui le traduisent, est presque autant maltraité par ses amis que par ses ennemis. Ceux-ci croient avoir tout dit, quand ils ont prouvé qu'il n'a pas connu la politesse et le style noble; les autres essayent de démontrer, et ce n'est pas un mince tour de force, qu'en ce temps-là il était très conforme aux bienséances d'appeler un roi *œil de chien* et qu'en grec les mots *âne* et *porcher* prennent la noblesse qui leur manque en français. Pour les deux partis, Homère est un poète de cabinet, qui calcule ses effets, lime ses vers, choisit avec soin ses mots et se préoccupe d'arranger son poème suivant les règles. Il ne leur vient pas à l'esprit, au lieu de

prolonger une stérile querelle, de rechercher les causes qui ont donné leur forme à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*. Ils exaltent ou rabaissent les deux poèmes, mais sans les comprendre; persuadés qu'ils sont la création arbitraire d'un grand génie qui aurait pu tout aussi bien les faire tout autres, ils croient qu'on n'a qu'à les imiter pour les égaler, qu'on peut reproduire à volonté des œuvres pareilles; ils conseillent aux poètes de leur temps de tenter cette grande entreprise, et de là ces épopées avortées qui remplissent de leur stérile abondance notre époque classique. On voulait obtenir l'effet sans la cause, la fleur sans la plante, le poème héroïque en un mot hors des conditions qui lui sont nécessaires pour s'épanouir. Conseils téméraires dont Chapelain et tant d'autres ont été les victimes! Jugements étroits qui n'ont épargné aucun des grands hommes du temps passé ou des pays étrangers! Aujourd'hui l'on n'écoute plus les uns, l'on ne réfute plus les autres. C'est tout au plus si l'on daigne encore s'en moquer. Et pourquoi ce changement, ce progrès? Pourquoi cet élargissement de la critique? C'est qu'elle est devenue déterministe.

Où est-il l'amateur de paradoxe qui oserait nier maintenant l'influence du climat sur les mœurs et sur les arts d'un peuple? Où est celui qui se refuse à reconnaître l'action du milieu environnant sur les pensées et les écrits d'un homme? Qu'il vienne soutenir que la peinture aurait pu se développer sous le cercle polaire aussi bien qu'en Italie! Qu'il prétende sans rire que Racine aurait composé les mêmes tragédies, aurait eu le même idéal de poésie noble et régulière, s'il était né au moyen âge ou de nos jours!

Mais ce n'est point assez de ces traits généraux pour montrer dans tout son jour l'heureuse révolution que le déterminisme a produite dans la méthode de la critique. De la lumière! toujours plus de lumière! Peu importe que Gœthe n'ait pas dit en mourant ces paroles qu'on lui prête. C'est la devise de tout homme qui cherche à en convaincre un autre. Que ne donnerait-il pas pour inonder les esprits de la clarté qui l'éblouit? N'ayons donc pas scrupule, si c'est un moyen d'arriver à l'évidence, de nous attarder à un cas particulier.

Voici deux critiques en présence, l'un défenseur. l'autre adversaire du libre arbitre. Ils ont à comparer la tragédie classique avec le drame romantique. Quel va être le langage de chacun d'eux ?

Tous deux voient sans peine la différence profonde qui sépare ces deux formes de l'art dramatique. Pas n'est besoin d'être sorcier, ni même critique, pour découvrir cette opposition. Le premier peut donc, comme le second, énumérer les caractères qui distinguent ces deux genres. Mais après? Il est convenu, ne l'oubliez pas, que, si V. Hugo s'est plu à combattre et à renverser les anciennes théories, c'est qu'il l'a voulu sans raison, sans autre motif de son vouloir que son vouloir même. Si Racine a préféré l'autre système, c'est aussi. d'une façon tout arbitraire. Impossible après cela de comprendre deux sortes de beauté contraires. D'un côté, la sérénité majestueuse, l'élégance soutenue, l'urbanité parfaite. D'autre part, l'énergie passionnée, le style violent et coloré, le mélange du familier et du terrible. Il faut choisir. Si le critique est partisan de l'école nouvelle, je plains le

pauvre Racine. Quels sarcasmes contre ses héros, courtisans et beaux parleurs, contre son Hippolyte langoureux ou son Xipharès petit-maître ! L'auteur n'est évidemment qu'un sot, un plat flatteur, un *polisson*, a dit dans un accès de franchise un de ces juges au parler tranchant. Il demeure avéré que nos ancêtres, capables d'applaudir de pareilles sottises, étaient de petits esprits que leurs descendants ont le droit de regarder de haut. L'impitoyable censeur ne se doute pas que, s'il eût vécu de ce temps-là, il eût battu des mains aussi fort que personne et eût sans doute, s'il eût abordé la scène, composé des tragédies taillées sur le même patron.

Supposez au contraire que notre critique soit resté attaché aux anciennes théories, quel abatis au nom du bon goût ! Car, lorsqu'un homme parle de bon goût, traduisez d'ordinaire *mon goût*. Sus à *Hernani*, à *Ruy-Blas*, à toutes ces pièces monstrueuses et hermaphrodites ! En avant les railleries, les injures, les colères ! Et, comme il faut remplacer ce que l'on condamne, coulez vos pensées, ô jeunes poètes, dans le moule qui plaisait il y a deux siècles ; travaillez comme si vous étiez, ainsi que le public, contemporains de Louis XIV. Peu importe que les mœurs et la société tout entière aient changé. Est-ce que nous nous occupons des rapports qui existent entre une œuvre et l'époque où elle paraît ? Si l'on vous siffle, vous aurez la consolation de penser que vous auriez réussi dans le grand siècle.

Que dira maintenant l'autre critique ? Il ne lui est pas interdit d'avoir des préférences ; il peut trouver par exemple que la vie est mieux reproduite dans son

infinie variété par Shakespeare que par Corneille. Mais quel que puisse être son avis sur le fond de la question, il n'en comprend pas moins la valeur et la raison d'être de chacun des deux systèmes. Il en explique le succès et la durée. A une société aristocratique, ayant la cour pour centre et pour idéal, convenait naturellement la tragédie solennelle, où règne l'étiquette, où tout le monde parle, agit et meurt avec une dignité qui ne se dément jamais. Le siècle qui bâtit Versailles et son parc géométrique ne pouvait manquer d'aimer et de créer des pièces régulières enfermées dans un réseau de préceptes rigoureux. Avec les perruques et les habits brodés s'harmonisent à merveille la phrase à queue, l'élégance continue, l'horreur de tout sentiment ou de tout mot populaire. Le critique, se faisant contemporain de ceux qu'il juge, ne s'étonne pas que les mœurs aient formé le théâtre à leur image; il retrouve l'impression que produisaient sur les spectateurs des œuvres assorties à leur état mental; il pénètre et nous fait pénétrer avec lui au fond des causes qui leur ont valu tant d'éloges et de bravos.

Est-ce à dire qu'il sera dès lors insensible aux mérites du drame romantique? Point du tout. Il l'admire en vertu du même principe. Autres temps, autres mœurs, dit le proverbe; autre théâtre aussi, faut-il ajouter. Il ne s'étonne pas que les goûts littéraires aient changé avec la société elle-même; il démêle les côtés par où les pièces nouvelles répondent à des besoins nouveaux; il justifie l'enthousiasme qu'elles ont suscité; il dit à nos ancêtres : « Vous avez eu raison *d'applaudir.* » Il dit à leurs fils : « Vous avez raison

d'applaudir et au même titre. » Se permet-il ensuite de terminer par un conseil ? Il n'engage pas les vivants à ressusciter un cadavre ; il leur fait sentir que, si la tragédie classique est morte, c'est précisément parce qu'elle a vécu il y a deux cents ans ; il leur crie et leur répète : « Soyez hommes d'aujourd'hui. Travaillez pour le présent ; c'est encore le meilleur moyen de travailler pour l'avenir. »

Eh bien, je le demande sans crainte, laquelle de ces deux critiques vous semble la plus équitable, la plus large, la plus instructive, la plus utile ? Comment ne pas reconnaître que l'intelligence des œuvres croît avec l'intelligence des causes qui les ont produites ?

Que serait-ce, si nous passions à l'histoire proprement dite ? Supprimez le déterminisme et par suite la recherche des causes. Vous avez un monceau de faits isolés qu'aucun fil ne rattache. Que vous considériez la vie d'un homme, d'un peuple ou de l'humanité tout entière, le spectacle qui se déroule devant vos yeux n'a aucun sens. Les événements se suivent et ne s'enchaînent pas. Vous êtes perdu dans un chaos de choses fortuites. L'historien se trouve ravalé au rang de chroniqueur, et encore est-ce beaucoup dire. Il devient un annaliste, un compilateur, une machine à enregistrer les faits. Expliquer la moindre chose est hors de son pouvoir. L'invasion des barbares a eu lieu, mais sans qu'on sache pourquoi ; elle aurait pu, les antécédents étant les mêmes, être remplacée par tout autre accident. Elevons une statue au hasard, roi du monde ; ne surchargeons plus la mémoire des enfants d'un amas indigeste de connaissances inutiles, et traitons de fous les braves gens qui nous parlent

d'une philosophie de l'histoire. Il est bien évident que c'est une entreprise chimérique.

Ce qui m'étonne, c'est qu'il existe une Académie des sciences morales et politiques. Comment peut-il y avoir une science de ce qui n'a aucune régularité, de ce qui n'est soumis à aucune loi ? Ce qui m'étonne encore davantage, c'est que ladite Académie contienne des gens qui repoussent avec acharnement la doctrine déterministe. Qu'ils se résignent à l'accepter ou bien à donner leur démission ; car garder à la fois leur titre et l'idée que les actions humaines sont arbitraires, voilà ce qui ne peut se faire que par un excès d'inconséquence. Que dis-je ? Admettez une fois, une seule fois, qu'il ait pu se produire un fait sans cause, l'axiome sur lequel reposent toutes les sciences s'écroule du même coup, et l'Académie des sciences morales et politiques entraîne dans sa chute toutes les autres. « Tout calcul est une impertinence, dit quelque part M. Renan [1], s'il y a une force changeante qui peut modifier à son gré les lois de l'univers. » C'est un argument contre le miracle, c'est-à-dire contre l'exercice arbitraire de la volonté divine. Mais n'en peut-on dire autant contre ce miracle perpétuel qui serait l'exercice arbitraire de la volonté humaine ? Tout calcul est une impertinence, s'il y a quelque part une force changeante et indépendante qui peut à son gré se dérober à toute espèce de loi.

Voilà ce que devient la science sans le déterminisme. Rétablissez-le, et tout change de face. L'histoire recouvre sa grandeur et son utilité. Elle explique,

1. *Questions contemporaines*, p. 223.

ou, comme elle n'a pas toujours les données suffisantes, essaye d'expliquer tout ce qu'elle constate. Elle aperçoit dans la vie des nations un développement logique et régulier ; elle démêle la filiation des époques ; elle rattache d'une façon indissoluble hier à aujourd'hui et aujourd'hui à demain ; elle ne s'arrête pas même embarrassée devant ce qu'on appelle les caprices de la mode ; elle ne croit pas, par exemple, que l'abandon de l'épée et l'avènement de l'habit noir en France y aient coïncidé d'une façon fortuite avec l'expansion de la démocratie et de l'esprit d'égalité. Bref, elle a toujours devant les yeux ce principe que Turgot a exprimé avec une admirable précision : « Tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état présent du monde à tous ceux qui l'ont précédé. » Saisir par la pensée cette chaîne aux chaînons multiples est le but qu'elle poursuit, et, si elle est encore bien loin de l'atteindre, il n'en est pas moins certain qu'elle s'en rapproche d'une marche sûre et continue.

III

Si éclatants sont ainsi les services rendus par la doctrine déterministe que pas un critique, pas un historien digne de ce nom, n'a le courage ou la folie de s'en priver. Mais bien plus générales en sont les applications. Le plus sage des hommes pèche, dit-on, sept fois par jour. Combien de fois dans le même temps le plus acharné défenseur du libre arbitre parle-t-il et agit-il en déterministe ? C'est ce qu'il est impossible de compter.

Affirmer n'est rien ; il faut prouver. Place donc aux preuves !

— Vous vous engagez à garder le secret que je vous ai confié. Vous me donnez votre parole. C'est fort bien. Mais puis-je vraiment compter sur votre promesse ? — Eh ! monsieur, vous écriez-vous, un pareil doute est une injure. — Il faut donc que je m'en fie uniquement à votre probité. Et quelle sera ma garantie ? — Ma vie passée, le sentiment que j'ai de mon honneur. Croyez-vous que je veuille me rabaisser à mes yeux et aux vôtres ? — Non, mon cher ami, je ne crois rien de pareil ; je crois que les motifs qui vous ont fait honnête homme vous décideront à l'être toujours. Seulement, ne vous en déplaise, en comptant sur la permanence de votre caractère actuel, nous sommes, vous et moi, déterministes.

Vous me parlez d'éducation. Vous proscrivez ce livre, comme capable d'enlever aux enfants cette fleur d'innocence qui est un de leurs plus grands charmes. Vous avez peur pour eux de la contagion de l'exemple; vous ne voulez pas qu'ils fréquentent certains jeunes gens ou certains auteurs. Vous avez mille fois raison. Mais vous admettez donc que de telle cause donnée découle nécessairement tel effet. Vous êtes déterministe.

Cet avocat cherche à émouvoir les jurés; il cherche à démontrer aux juges que tel article du Code permet telle interprétation; il est convaincu que, s'il peut persuader les cœurs ou convaincre les esprits, son client a cause gagnée. Il est déterministe.

Déterministe, cet orateur politique qui combat à la tribune un projet de loi. Il sent à merveille que, s'il

trouve des arguments et des mots assez forts, l'assemblée suivra son avis. Son discours est un acte de foi dans la toute-puissance des motifs, une négation formelle du libre arbitre.

Les fonds publics sont en baisse. Ce banquier prévoit que la guerre qui les a déprimés va cesser. Il achète, achète, et pourquoi cela? Parce qu'il calcule que la paix sera une raison suffisante pour décider beaucoup de gens à acheter comme lui. Il est déterministe.

Savez-vous ce que disait Turenne? Il aimait mieux avoir en face de lui un bon général qu'un mauvais. Celui-ci le déconcertait par des fautes inattendues, invraisemblables, presque impossibles à deviner; l'autre, guidé dans ses manœuvres par une stratégie savante, permettait par là même de prévoir sa marche et d'opposer plan contre plan. Turenne faisait alors un mouvement pour en amener un autre; il créait artificiellement une cause pour qu'elle produisît un effet voulu; il agissait en déterministe.

En vérité, où le déterminisme n'est-il pas? Contrats, prévisions de toute sorte, menaces, exhortations, tout cela repose sur cette idée que l'homme est déterminé par les idées et les sentiments qu'on lui connaît ou qu'on lui suggère. Ecrivains, qui voulez à force d'arguments et d'éloquence pousser l'homme vers le bien; journalistes, qui chaque matin ou chaque soir versez à la foule et aux hommes d'Etat un flot de conseils bons ou mauvais, pourquoi écrivez-vous, sinon pour *déterminer* ceux qui vous lisent à la conduite qui vous semble préférable?

Et vous, mon cher ennemi, qui prenez votre plume

pour me réfuter, reposez-la sur votre bureau. Vous allez me donner des raisons, c'est-à-dire des motifs pour adopter votre opinion. Vous allez faire du déterminisme en le combattant.

IV

Examinons pourtant le dernier paquet d'objections que vous nous lancez, bien que cet effort pour nous convaincre soit déjà une dérogation à votre système.

Vous ne niez pas, dites-vous, l'importance des motifs. Vous permettez par conséquent la recherche des causes en histoire, et dans la vie de tous les jours vous ne défendez à personne de prévoir ou d'influencer la conduite d'autrui.

Grand merci de la générosité! Que prétendez-vous donc? Que, s'il y a des motifs opposés, notre liberté consiste à choisir entre eux; que, placés par exemple entre notre intérêt et notre devoir, nous pouvons toujours indifféremment préférer l'un ou l'autre; qu'entre deux choses également possibles tel peuple aurait pu se décider pour n'importe laquelle des deux alternatives.

Ou je me trompe fort, ou ce n'est là sous une autre forme qu'une objection déjà rencontrée et réfutée. Est-il nécessaire de redire toujours la même chose? La goutte d'eau qui tombe toujours à la même place finit par creuser la pierre. Qui sait si la même pensée, à force de frapper l'esprit d'un même choc, ne finira pas par y pénétrer? Répétons donc une fois de plus qu'un choix arbitraire entre les motifs est lui-*même un acte* sans motif; que, si un fait sans cause

a pu ainsi se produire une fois, il a pu et peut se reproduire cent mille fois et plus ; que par suite, à cette affirmation de l'historien : Ceci a eu lieu pour telle cause, on peut toujours répondre : Qu'en savez-vous? Qui vous prouve en effet que ce n'est pas par un coup de son libre arbitre, c'est-à-dire sans raison appréciable, que ce peuple ou cet homme s'est décidé de la sorte? Essayez après cela d'établir des lois historiques, d'expliquer ou de prévoir une seule action! L'arbitraire, que vous avez introduit, envahit tout, et, si vous en doutez, je vous renvoie au raisonnement détaillé que nous avons plus haut opposé au vôtre [1].

Autre objection qui ne me semble pas plus neuve. Si tout est nécessaire, dites-vous, il faut donc nous incliner en silence devant le fait accompli, professer la religion du succès, admettre que la force prime le droit, que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Vivent Machiavel et M. de Bismark! Honneur au crime qui réussit et malheur aux vaincus! Silence aux plaintes et aux revendications des opprimés! Ce qui est devait être. Que servent les soupirs et les cris contre ce qui était inévitable? — Mais osez-vous accepter de pareilles conséquences? N'entendez-vous pas le genre humain qui proteste contre ces doctrines avilissantes? Comme le dit un poète [2] :

> Debout! debout, ô Macchabées!
> O Léonidas, ô Brutus,
> O Christ, ô victimes tombées
> Pour les droits et pour les vertus!

1. Pages 27 et suivantes.
2. Sully Prudhomme, *La justice.*

Debout ! grands saints et grands stoïques !
Et de toute votre hauteur
Laissez vos linceuls héroïques
Descendre sur cet imposteur !

L'imposteur, au compte de nos adversaires, ce serait moi qui vous parle en ce moment. Mais, en vérité, il est trop facile de répondre à de pareilles accusations. C'est encore l'éternelle confusion du déterminisme et du fatalisme. Nous ne disons pas qu'un peuple, non plus qu'un homme, soit réduit à l'état d'être purement passif; nous déclarons au contraire qu'il est actif et doit l'être, qu'il peut exercer sur sa destinée une influence impossible à mesurer, qu'il est naturellement porté, en découvrant ses fautes, à les corriger, à changer de conduite, en un mot à supprimer la cause pour supprimer l'effet. Or c'est là le principe d'une activité raisonnable et féconde.

Nous ne disons pas davantage qu'une chose soit bonne, parce qu'elle n'a pu être autrement qu'elle n'est. En faire la généalogie, pour ainsi dire, n'est pas la juger en elle-même. Tout en la rattachant aux circonstances qui l'ont produite, nous réservons notre opinion sur la valeur morale qu'elle peut avoir. Ne fondez pas votre réquisitoire contre nous sur une équivoque. S'il arrive à quelqu'un de nous d'écrire cette phrase : *Ce qui est devait être*, veuillez la comprendre avant de vous en indigner. Cela signifie qu'une fois certains faits accomplis certains actes ne pouvaient manquer de s'ensuivre; que par exemple au siècle dernier, quand la nation française réclamait des réformes et que le gouvernement s'obstinait à les

lui refuser, une lutte violente en était le résultat inévitable. Cela ne signifie pas du tout qu'un acte, pour avoir été nécessaire, soit par cela seul excellent, et ainsi, pour reprendre le même exemple, que la Révolution soit, avec le sang qu'elle a fait couler, l'idéal à offrir aux nations. On a dit : Tout peuple a le gouvernement qu'il mérite, et l'on peut admettre cette maxime, sans croire que tout peuple ait le meilleur gouvernement qui soit possible pour des hommes ou même pour l'avenir de ce peuple. De même, en affirmant que ce qui est arrivé *devait* arriver, on reconnaît tout simplement une liaison logique entre certaines causes et certains effets ; on ne conclut pas le moins du monde à la conformité de ce qui a eu lieu avec les exigences de la raison et de la morale. C'est là une question toute différente et mise à part. Toute la confusion provient des sens divers qu'on donne au verbe *devoir*.

Arrière donc à votre tour, vous qui élevez des moulins à vent pour avoir le plaisir de les combattre ! Nous n'acceptons pas les idées que vous nous prêtez trop libéralement, et, puisqu'il le faut, nous allons vous montrer comment la méthode déterministe appliquée à la politique n'aboutit pas, comme vous le prétendez, à la justification de tout ce qui a réussi.

Cette méthode a en effet deux faces très différentes que l'on confond souvent, bien qu'il importe de les distinguer.

D'abord, en vertu de cet axiome que tout fait a une cause, le déterministe se demande pourquoi tel peuple s'est donné ou laissé imposer telles institutions. Il rassemble toutes les influences qui ont pu agir sur les

esprits ; il calcule l'action exercée par la race , le climat, la religion, l'imitation volontaire ou forcée des nations voisines. Chaque loi est devant lui comme une équation qu'il faut résoudre, chaque coutume comme une énigme dont il faut chercher la clef. Son but est de remonter par induction à deux ou trois causes générales, d'où il puisse déduire le développement du peuple en question. Il essaye ainsi de tout ramener à l'unité, d'embrasser sous une seule formule une multitude de faits divers. En ce faisant, il doit s'abstenir de louange et de blâme ; il ne s'agit pas encore de juger, mais d'expliquer. Le moment n'est pas venu d'apprécier la moralité des actes, la valeur intrinsèque des lois. Il suffit (et ce n'est pas peu de chose) d'en dérouler la filiation, de montrer l'harmonie que ces lois présentent, soit entre elles, soit avec le caractère de ceux qui les ont adoptées. Alors pas d'enthousiasme, pas de colères, pas de préférences ! L'auteur doit oublier qu'il a des goûts, des prédilections, un idéal à lui. Fût-il ennemi acharné du despotisme, il n'a pas à le condanner ; il n'a qu'à suivre dans le cours des évènements les résultats amenés par le pouvoir absolu d'un seul homme. Est-il chrétien ? Peu importe. Il faut qu'il fasse comprendre comment et pourquoi les musulmans le sont devenus et restés. Il n'a plus ni religion ni patrie, ni sympathies ni antipathies ; il s'efface et disparaît pour laisser parler les choses. Rapporteur d'un procès, il n'a pas d'arrêt à prononcer, et par là, par là seulement , il peut arriver à cette impartialité qui est le rêve de tout homme soucieux de la vérité historique.

Est-ce à dire que, dans ce système parfaitement lié

de causes et d'effets qu'il présente au regard, les idées morales disparaissent? Point du tout. Elles sont saisies et notées au passage. Mais on ne s'occupe pas de savoir ce qu'elles valent en elles-mêmes. Elles ont, comme élément déterminant des actions humaines, leur place marquée au milieu d'éléments du même ordre; elles sont d'ailleurs elles-mêmes un résultat, un produit, et à ce titre soumises à une véritable analyse chimique; elles sont, comme toutes choses, décomposées et forcées de révéler leur origine et leur berceau.

Certes, de cette impartiale exposition des faits, de cet enchaînement serré d'événements, où chacun se rattache à ce qui précède comme à ce qui suit, ressortent déjà des leçons d'autant plus fortes qu'elles sont données, non par un homme, mais par l'histoire tout entière. La valeur d'une institution, d'une loi est souvent révélée par les conséquences nécessaires qu'elle a entraînées. Le déterministe n'est pourtant pas obligé de s'en tenir là. Il peut sans contradiction aucune se placer à un autre point de vue. Il peut étudier, non ce qui a été, mais ce qui doit être; il peut songer à l'avenir et non au passé. Son but est alors d'arriver à l'idéal. Il ne s'agit plus ici de se plier au génie des époques et des peuples morts, d'interpréter leurs usages et leurs croyances. Il faut découvrir des principes universels et en tirer des préceptes applicables à toutes les sociétés humaines. L'homme qui veut ainsi donner des règles aux hommes d'État futurs devient le soldat d'une idée , le champion d'une cause; et, quand il applique sa critique aux choses qui existent, il n'a plus à rendre compte de

leur existence, mais à se demander si elles sont bonnes ou mauvaises, utiles ou funestes. Il les compare à l'idéal qu'il a en lui-même, approuve celles qui s'en rapprochent, condamne celles qui s'en écartent. Peu lui importe que telle institution, aujourd'hui gênante, ait été en son temps un progrès. Il ne s'en inquiète pas. Si elle ne peut se concilier avec l'idée de la justice, telle qu'il la conçoit, cela suffit. Ne lui demandez pas d'impartialité! C'est une qualité qui n'est pas à son usage. Il est forcément juge et partie, et son rôle militant ne lui permet pas de s'attendrir et de s'apitoyer sur des choses qui peuvent avoir eu jadis leur raison d'être, mais qui ne l'ont plus aujourd'hui.

Ces deux méthodes si différentes dans leurs procédés, parce qu'elles conduisent à des buts si différents, ont toujours été pratiquées l'une et l'autre. La première est celle des historiens, des hommes qui tiennent à comprendre le présent bien plus qu'à le changer. La seconde est celle des réformateurs, des novateurs, des utopistes, de tous ceux qui travaillent à l'élaboration de l'avenir. L'une est éminemment conservatrice; l'autre est parfois révolutionnaire et toujours progressiste. Elles se corrigent , se complètent et s'appellent entre elles. La première ne peut suffire; elle explique tout; les abus même ont une cause; les erreurs contiennent un noyau de vérité. Si on l'appliquait seule, l'État devrait rester perpétuellement tel qu'il est; la seconde intervient alors pour opposer l'idéal à la réalité, le droit rationnel au droit positif, pour réclamer une adaptation nouvelle de la société aux besoins nouveaux qui sont nés en son sein. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle le *Contrat social* vient

après l'*Esprit des lois*. Rousseau commence à peu près où finit Montesquieu. Mais si à son tour cette méthode était appliquée seule, d'abord on serait injuste pour les hommes d'autrefois, on leur reprocherait follement de n'avoir pas eu les mêmes idées que nous; on serait même ingrat envers eux, en oubliant que, si nous voyons plus loin qu'eux, c'est que nous sommes montés sur leurs épaules. Ce qui serait plus grave encore, c'est qu'on érigerait les révolutions brusques en habitude, c'est qu'on se lancerait tête baissée dans les innovations les plus téméraires. Or, comme rien n'est plus facile que de bâtir des cités en l'air et de forger des constitutions de toutes pièces, mais que rien n'est plus difficile que de trouver des principes justes et vraiment d'accord avec la nature humaine, ce serait une éclosion perpétuelle de chimères, une débauche de rêves de toute espèce. Heureusement la première méthode vient faire contrepoids. Elle rappelle que les lois vieillies, rejetées aujourd'hui comme un vêtement usé, ont eu leur utilité et peuvent encore servir provisoirement; elle remet devant les yeux cette vérité qu'il y a une liaison logique entre tous les faits qui composent la vie d'une nation, qu'il faut ainsi une transition entre l'avenir et le passé, un pont entre l'idéal et le réel.

Or, de ces deux méthodes qui doivent se concilier plus encore que se combattre, laquelle, je vous prie, sera interdite aux déterministes? Il est évident que la première n'est qu'une application rigoureuse de leur doctrine, et quant à la seconde, bien que la relation paraisse au premier abord moins étroite, elle repose aussi sur leurs théories. En effet, pourquoi montrer

aux hommes l'idéal, si ce n'est pour les inviter à le réaliser, ou en d'autres termes pour les déterminer à marcher vers le bien, ou du moins vers le mieux?

Ainsi daignez vous rassurer, vous qui nous soupçonnez de légitimer toutes les atrocités, toutes les fourberies, dès qu'elles ont réussi. Non certes, nous ne supprimons pas plus la morale pour les sociétés que pour les individus, et j'aurais pu tout simplement vous renvoyer à la protestation motivée qui se trouve quelques pages plus haut [1]. Si nous voulons que l'idée du devoir dirige les hommes dans leur conduite privée, comment ne voudrions-nous pas qu'elle présidât aussi à leur conduite publique?

V

N'es-tu pas excédé, lecteur, de ces redites perpétuelles? Pour moi j'en ai honte et je ne demande qu'à sortir du cercle où nous tournons. Une dernière objection va peut-être m'en offrir les moyeus. Nous ne l'avons pas encore rencontrée, ce me semble. C'est un essai pour réduire le déterminisme à l'absurde, pour le pousser dans une espèce d'impasse, pour l'acculer à des conséquences telles qu'il soit obligé de dire : Oui, je devrais en vertu de mon principe faire telle et telle chose et pourtant je ne puis. — Aveu d'impuissance, d'où l'on conclurait que le principe est faux.

« Si le déterminisme est le vrai, nous dit-on, l'on peut prédire la conduite d'un homme ou d'un peuple avec autant d'exactitude et de sûreté qu'une éclipse.

1. Page 86.

ɜnt donc se fait-il que les prophètes et les as-
.es n'aient point de successeurs? Il serait pour-
ɜn agréable d'avoir des almanachs qui annon-
: qui se passera l'année prochaine. Quel précieux
ʒe, si l'on nous disait d'avance : La guerre écla-
.ns six mois entre ces deux peuples, .et c'est
i qui sera battu! Combien croyez-vous qu'un
ɪr payât l'homme qui lui fournirait de pareilles
.ons?

st bien vrai que les prophéties courent les rues.
malheur est qu'elles reçoivent des événements
nentis les plus cruels. Vous rappelez-vous
ɜ Staël écrivant au début du siècle : « Les Fran-
n'auront plus de littérature d'imagination. » Et
de Maistre, l'inspiré, qui lisait dans la volonté
u comme vous et moi dans un livre, vous sou-
de la désinvolture avec laquelle il se trompait?
ıait de tracer le plan de la future ville fédérale
ts-Unis et il écrivait : « On pourrait gager mille
e un que la ville ne se bâtira pas ou qu'elle ne
ellera pas Washington ou que le Congrès n'y
ɜra pas. » Espérons pour M. de Maistre qu'il n'a
·ié dans ces conditions-là; mais expliquez-nous
ɔmment des esprits aussi perçants ont pu se
dre d'une façon si complète.

quoi bon d'ailleurs tirer les morts de leurs
ux pour leur montrer la vanité de leurs prévi-
Que tous les déterministes vivants se réunis-
ils le veulent, et qu'ils nous disent comment
ɜsolue ou tranchée cette éternelle question
t, qui a déjà fait couler tant d'encre et de sang!
messieurs, à l'œuvre! Calculez exactem

part de gâteau que prendra la Russie, celle de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Grèce. Dites-nous ce que deviendra chacune des races si étrangement mêlées qui peuplent l'ancienne Turquie d'Europe. Cela vous semble-t-il trop difficile? Indiquez-nous seulement ce que sera la Bulgarie dans vingt ans. Ce sera plaisir de vous opposer les uns aux autres, et, si par hasard deux d'entre vous allaient se trouver d'accord sur un point, combien faudrait-il de temps pour les confondre! Laissez passer dix ans, et ce sera plus qu'il n'en faut pour faire voir à quel point les événements narguent la prévoyance des plus avisés politiques.

« Pour mieux vous convaincre de la fausseté de votre doctrine, prenons un cas plus simple. Apprenez-moi, je ne vous en demande pas davantage, ce que je serai dans dix ans. Osez me dire la bonne aventure. Où habiterai-je? Combien aurai-je d'enfants? Quel sera mon revenu? Autant de questions qui m'intéressent fort et auxquelles je vous saurais gré de répondre. Tout cela peut se calculer, suivant vous, et pourtant je mets au défi le plus habile de vous tous de m'annoncer mon avenir. J'aime la contradiction, voyez-vous, et il suffirait de me le montrer à droite pour me faire tourner à gauche. Où est le prophète qui a beson d'être ramené à la raison et à la modestie? Qu'il parle! Je me charge de lui prouver, comme dit Corneille,

Que l'ordre du destin qui règle nos pensées
N'est pas toujours écrit dans les choses passées. »

— Il faut reconnaître que l'objection semble forte au premier abord. C'est une conséquence logique du déterminisme que la conduite d'un homme ou d'un

ıeuple peut être calculée, puisqu'elle dépend de auses présentes ou passées; or ce calcul dans la pra-ique se révèle impossible. Ne serait-ce pas là preuve [ue le déterminisme doit être relégué au rang

De tous ces vains romans qu'on nomme des systèmes?

Pourtant il n'est peut-être pas aussi difficile de rè-ıondre que l'on pourrait l'imaginer. Le déterministe ıeut prédire les effets sans doute, mais à la condition ɛxpresse de connaître toutes les causes. Or qui lui dé-:ouvrira ce nombre infini de causes qui agissent sur ın ensemble d'hommes?

Vous voulez que je vous dise comment se dénouera a question d'Orient. J'y consens; mais dites-moi l'abord le nombre exact des têtes qui appartiennent ı chaque race dans cet enchevêtrement de peuples; lites-moi les idées religieuses, morales, politiques, [ue possède chacun de ces groupes, le chiffre auquel ;'élèvent les peuples intéressés au débat, les opinions [ui dominent dans l'esprit du sultan et des autres ıouverains; énumérez fidèlement. les ressources de :haque pays; gardez-vous d'oublier que tout tient à out, qu'un évènement survenu en Occident a son :ontre-coup sur les choses du Levant, que l'abaisse-nent d'une puissance suffit pour en pousser une ıutre à entrer en campagne; fouillez donc le monde ɛntier pour saisir tout ce qui par ricochet peut agir ıur l'empire ottoman; songez que des causes secon-laires, intrigues de palais et d'alcôve, mort subite l'un personnage important, épidémie qui se propage, rain qui déraille, fleuve qui déborde, peuvent amener

des complications très graves; apprenez-moi par suite, j'en ai besoin, le nom, les préférences, le degré d'ascendant de la sultane favorite, les chances de vie des rois, des empereurs, des ministres, des ambassadeurs, des pachas, les conditions sanitaires de chaque région, l'état des voies ferrées, les changements de température qui doivent se produire jour par jour. Vous commencez peut-être à trouver que mes exigences deviennent par trop nombreuses. Je ne suis pourtant qu'au début de mes questions; il me faut bien d'autres renseignemeuts, et, tant que je ne les aurai pas tous, il me manquera des éléments pour la solution cherchée. Je vous rappelle en passant qu'il me les faut tous de la même date, sans une lacune sans une erreur. Vous désespérez de me les fournir Soit! Mais alors trouvez bon que je me refuse à vous dire exactement le résultat de causes que je ne puis pas connaître d'une façon exacte. Mon impuissance, que j'avoue humblement, ne prouve pas le moins du monde que mon principe soit faux. Le mathématicien qui n'a pas les données suffisantes pour résoudre un problème, est bien obligé de rester dans le doute, et pourtant nul n'a l'idée d'incriminer pour cela les mathématiques. Si on ne lui fournit que des chiffres approximatifs, le résultat auquel il aboutit ne peut être aussi qu'une approximation.

Je suppose qu'on dise à un calculateur : Il s'agit de partager deux mille francs entre quinze à vingt ouvriers. Quelle est la somme qui doit revenir chacun d'eux? —Elle sera, répondra-t-il, entre cent et cent trente trois francs. L'incertitude laissée dans le *nombre des* personnes se retrouve ainsi dans la quo

tité dévolue à chacune. Or c'est là ce qui se passe dans tout essai de déterminer ce qui doit arriver à une nation. Comme on ne peut réunir tout ce qu'on aurait besoin de savoir pour connaître à fond le présent, on est réduit pour l'avenir à des présomptions, et c'est dans l'habileté à rassembler des renseignements précis et à en déduire les événements probables que réside en grande partie le talent de l'homme d'Etat et du diplomate.

S'ils se trompent souvent, c'est que les faits sociaux sont les plus complexes que l'homme ait à étudier, et, pour bien comprendre les tâtonnements et les erreurs des politiques les plus pénétrants, voyez à quel point la prédiction du temps est encore sujette à caution. Certes, personne ne prétendra sérieusement qu'il y ait dans ce domaine des causes libres, des volontés arbitraires. Où sont-ils ceux qui croient encore aux outres d'Eole, à la foudre lancée par Jupiter ou par Jéhovah, aux processions de reliques qui font tomber ou cesser la pluie, à l'intervention perpétuelle de la Providence pour diriger les nuages et les rayons de soleil? Chacun sait que le tonnerre, comme l'ouragan, naît de causes naturelles qu'on peut découvrir et qu'on a déjà découvertes en partie. Mais il faut connaître tant de choses pour en prévoir une seule que les faiseurs d'almanachs se trompent dans leurs prophéties presque aussi souvent qu'ils disent vrai. Pourtant les observations s'accumulent; des lois s'en dégagent; la science se construit peu à peu; on peut déjà vous dire sans crainte de s'égarer : Tel jour du mois de mai, il y aura un abaissement de température. La marche des tempêtes surtout est assez connue pour

que le télégramme venu d'Amérique la devance et l'annonce sur les côtes de France. Quand viendront des détails plus précis, je l'ignore; mais ils viendront, et, sans cet espoir, que signifieraient toutes ces stations météorologiques dont le monde se couvre de jour en jour?

Revenons de l'atmosphère à la société. Il n'est pas rare d'y sentir le souffle avant-coureur des révolutions, ces grandes tempêtes humaines. Les esprits perçants, comme certains oiseaux, respirent, pour ainsi dire, et devinent l'orage naissant. Mais quand devinera-t-on le reste? Cela n'est pas facile à dire. Jamais peut-être. Songez quel enchevêtrement inextricable forment les fils sans nombre qui se croisent! Pensez quelle immense quantité d'influences agit sur chaque homme pour déterminer une seule de ses actions : tendances héréditaires, livres lus, conseils entendus, expériences faites, penchants naturels, intérêts, idées morales, etc. Rappelez-vous que pour prédire à coup sûr la conduite d'un peuple il faudrait connaître jusque dans ses replis les plus intimes chacun de ses membres, puis chacun des hommes composant les nations voisines, enfin toutes les circonstances intérieures ou extérieures capables de modifier toutes ces unités; figurez-vous, si vous pouvez, l'infinie complexité des causes qui se combinent ou s'entrechoquent, et puis étonnez-vous que l'on ne puisse sortir des conjectures!

M. Herbert Spencer éclaire par une comparaison ingénieuse l'embarras de l'observateur au milieu de tous ces êtres, qui à force d'être soumis à tant de *causes* diverses paraissent ne plus obéir à aucune.

« Un corps dans l'espace, dit-il [1], soumis à l'attraction d'un seul autre corps, se mouvra dans une direction qui peut être déterminée d'avance d'une façon précise. S'il est soumis à l'attraction de deux corps, sa direction ne sera calculée qu'approximativement. S'il est soumis à l'attraction de trois corps, sa course ne pourra être calculée qu'avec une précision moindre encore. Et s'il est entouré de corps de toute grandeur, situés dans toute direction, à toute distance, son mouvement paraîtra indépendant de l'influence de chacun d'eux; il suivra une ligne indéfiniment variable qui semblera se déterminer elle-même. »

Voilà l'homme tel qu'il est jeté au milieu de la nature et de l'humanité, être toujours changeant, environné d'êtres qui, comme lui, changent perpétuellement. Et je ne sais si c'est encore assez dire. A supposer qu'on pût réunir toutes les données nécessaires pour découvrir l'avenir probable d'un homme ou d'une collection d'hommes, il est une cause qui dérangerait à chaque instant les calculs. L'avenir devient, pour qui le prévoit, un élément déterminant, un motif d'action. Ne s'en sert-on pas souvent comme d'une amorce ou d'un épouvantail? Ecoutez cet orateur : « Si vous votez cette loi, pensez aux désastres que vous allez déchaîner sur la patrie! » Que fait-il? Il montre un avenir possible pour l'empêcher de naître. Quand il s'écrie au contraire : « Adoptez ce contre-projet, et le pays retrouvera calme, prospérité, grandeur, » il évoque l'avenir et tâche de le rendre visible à tous, afin de l'aider à se réaliser. Dans la

1. *Principes de psychologie,* page 546 de la trad. française.

vie de tous les jours, c'est à chaque instant qu'on emploie aussi l'avenir comme moyen de séduire ou d'intimider. Si l'on vous dit : « Je parie que vous irez demain à tel endroit, » le plaisir de la contradiction suffit à vous inspirer le désir et même la volonté opposée, pourvu qu'aucun intérêt grave ne combatte la velléité qu'un mot vient de créer en vous. Si l'on vous dit : « Vous vous tuerez en suivant ce sentier qui aboutit à un précipice, » l'idée seule de ce danger suffit à vous retenir, pour peu que vous soyez raisonnable. Ainsi toute prophétie ou toute prévision introduit, au milieu des motifs déjà connus, un motif nouveau dont la force est bien difficile à évaluer. De là, dans la direction primitive, des écarts qui font varier sans cesse le résultat.

N'est-il pas naturel que tant de changements, quoique tous réguliers et nécessaires, produisent un chaos où le regard se perd? Est-il besoin de chercher encore pourquoi l'esprit, qui essaye de plonger dans l'avenir, découvre à peine les grandes lignes et ne voit qu'à quelques pas devant soi? Ce n'est pas la faute du déterminisme, si la conduite future d'un individu ou d'un peuple reste enveloppée de mystère; il en faut accuser la complication du problème et l'insuffisance des données; l'art d'observer, de classer, d'interpréter les faits qui se passent dans l'homme et dans la société est encore en enfance, et cette enfance trop prolongée, elle est due en grande partie à ce qu'on n'applique pas assez le déterminisme, à ce qu'on néglige trop souvent de rattacher les effets à leurs causes, ou, ce qui revient au même, les actes à *leurs motifs* ou mobiles.

VI

C'est une réponse du même genre qu'il faut faire à une autre et dernière tentative pour enfermer le déterminisme dans une impasse.

« Si le déterminisme est le vrai, nous dit-on encore, voici un fait qui ne peut manquer d'arriver. Nous plaçons un âne entre deux bottes de foin parfaitement égales. Il n'aura aucune raison de toucher à l'une plus qu'à l'autre, et par conséquent il mourra de faim sur la place. Pauvre âne, n'est-il pas vrai? Mais comment admettre que maître Aliboron, si sot qu'il puisse être ou paraître, se laisse ainsi mourir d'inanition à portée de choses aussi succulentes? Il faut que les raisonnements des déterministes soient faux, puisqu'ils conduisent à des conséquences ridicules et si pleinement démenties par l'expérience. Les voilà confondus par un adversaire à longues oreilles! »

Tu as reconnu, lecteur, l'âne de Buridan, ce fameux âne, qui mieux que Pégase a porté à l'immortalité son inséparable compagnon. Oserons-nous condamner cet âne philosophique, le dépouiller d'une gloire qu'il possède depuis tant de siècles? Il le faut bien. Mais ce ne sera pas sans avoir pour la longévité de ce vénérable animal les égards qu'elle mérite.

Placez donc votre champion, messieurs, entre deux bottes de foin, mais de telle façon qu'il ne soit pas attiré par l'une plus que par l'autre, et nous reconnaîtrons avec vous qu'il doit périr de faim. L'expérience semble, il est vrai, démentir cette étrange conclusion. Mais êtes-vous sûrs que l'expérience ait été faite et puisse se faire?

Trouvez-moi d'abord deux bottes de foin si semblables qu'elles aient même couleur, même volume, même parfum, même nombre de brins d'herbe. Cette identité parfaite est nécessaire pour qu'elles produisent une impression identique. Ce n'est pas déjà chose facile à réaliser, convenez-en, et cependant ce n'est pas tout, tant s'en faut. Trouvez-moi aussi un âne qui ait l'œil droit juste aussi bon que le gauche, qui n'ait pas l'*habitude* de remuer les membres d'un côté plus volontiers que ceux de l'autre; mettez-le à une distance rigoureusement égale des deux objets tentateurs; ayez soin que la lumière joue pareillement sur l'un et sur l'autre. Vous pourrez ainsi produire une irrésolution d'un instant. Mais prenez garde. Ce n'est rien encore. Une mouche qui vole, un souffle de vent qui passe, un bruit qui se produit, en voilà plus qu'il n'en faut pour détruire cet équilibre instable, en voilà plus qu'il n'en faut pour attirer à droite ou à gauche l'attention et le museau de notre indécis personnage. Supposez par impossible que rien de tout cela n'ait lieu. La tête de la pauvre bête subit toujours l'action de la pesanteur; elle s'incline, elle bouge, et voilà soudain tous vos arrangements troublés. L'expérience est à refaire et croyez-moi, vous risquez fort de mourir vous-mêmes avant d'avoir réuni toutes les conditions indispensables pour qu'elle soit concluante.

En quoi donc la pratique vient-elle infirmer la théorie, si dans le cas particulier choisi par vous la pratique ne remplit pas et ne peut pas remplir les conditions préliminaires exigées par la théorie ?

Vous plaît-il de considérer des cas moins compliqués ? Je vous montrerai des ânes de Buridan à foison

Que signifie le précepte de la sagesse antique : Dans le doute, abstiens-toi? Ne peut-il se traduire par ces mots : Quand les raisons se font contrepoids dans la balance, sois l'âne de Buridan. Ane de Buridan, cet homme hésitant qui par faiblesse d'esprit ou de caractère ne dit jamais ni oui ni non! Ane de Buridan vous-même, sauf votre respect, lorsqu'entre deux candidats vous ne savez pas faire un choix et que vous déposez dans l'urne un bulletin blanc.

Vous voyez qu'il ne manque pas d'émules de cet intéressant animal et que les exemples d'équilibre parfait se rencontrent à chaque pas, quand il s'agit de choses entre lesquelles aucun intérêt majeur ne force l'homme à se décider sur-le-champ. Cessez donc de nous opposer cet âne qui a sa place marquée dans un musée du moyen âge et permettez-nous enfin d'arriver à la conclusion de ce trop long travail.

CHAPITRE VI

I

Si nous avions besoin d'une transition, nous pourrions remarquer que cet âne légendaire semble avoir servi de modèle (honni soit qui mal y pense !) à certains esprits indécis qui, à force d'entendre discuter le libre arbitre, en sont venus à ne plus oser se prononcer ni pour ni contre. Ils heurtent et brisent l'une contre l'autre les doctrines rivales et restent, faute de savoir où se poser, suspendus comme dans le vide. Nous ne serons pas de ceux-là.

D'autres s'efforcent de les concilier et de se prouver à eux-mêmes qu'elles ne sont pas contradictoires. Ils sont, ou se croient du moins, disciples de Hegel. Car, suivant Hégel, et la remarque n'est pas fausse, l'esprit humain procède par voie de contradiction ; à une première affirmation il en oppose une toute contraire ; le progrès vers la vérité consiste à les subordonner toutes deux à une troisième qui les corrige l'une par l'autre. De la sorte, si vous n'avez pas peur de termes philosophiques, c'est-à-dire barbares à force d'être *savants*, *la thèse* et *l'antithèse* se combinent dans la *synthèse*.

Mais il en est des méthodes comme des armes. Plus elles sont affilées, plus elles sont dangereuses entre des mains inhabiles. Or il s'est trouvé quantité d'esprits vastes et conciliants, capables, comme disait Molière, de marier Venise et le grand Turc, ou, si vous aimez mieux une métaphore plus moderne, de faire danser ensemble Vénus et le Christ. Ils se sont imaginé que le triomphe de la logique, c'était d'absorber tous les contraires, d'identifier par je ne sais quels tours de force le vrai et le faux, d'amalgamer, pour en faire un tout homogène, les éléments qui répugnent le plus à se sentir accouplés.

Vous souvient-il du sieur Gagne qui voulait réunir et satisfaire par une fusion hardie tous les partis qui divisent la France? Le moyen était des plus ingénieux. Il fallait seulement une république-monarchie, radicale et modérée, présidée par l'archi-trinité des prétendants, comte de Chambord, comte de Paris, ex-prince impérial. Et dire qu'on n'a pas pris au sérieux un projet aussi admirable! Les philosophes, ses émules, ont été plus heureux. Ils se sont mis en campagne armés de leurs intentions pacifiques et ils ont concilié, concilié, concilié. Quand on s'est dit d'avance: Je suis le grand juge de paix des doctrines philosophiques, quand on s'est promis de les mettre d'accord à tout prix, il faut bien bon gré mal gré, qu'elles en passent par là. L'homme qui a mis des lunettes bleues trouve que la montagne est couleur du ciel. D'ailleurs à un certain degré d'obscurité tout se confond dans une teinte indécise, suivant le vieux proverbe qui dit que la nuit tous les chats sont gris. Or, en fait de vague et de confusion, le langage philosophique offre

tant de ressources, que vraiment il faudrait être bien maladroit pour ne pas savoir envelopper tout d'une brume uniforme.

Nous ne serons pas non plus de ces conciliateurs à outrance, de ces chercheurs acharnés de compromis. Nous croyons qu'il y a des idées qui s'excluent, des doctrines qui se repoussent. Vous figurez-vous une transaction entre Galilée disant : La terre tourne, et ses juges prétendant qu'elle est immobile. Deux et deux font quatre, c'est votre avis et le mien ; un faible d'esprit soutient que deux et deux font six. Faudra-t-il prendre la moyenne?

Nous reconnaissons volontiers que, dans toute erreur, il y a une âme de vérité; nous reconnaissons même que, en dégageant de deux erreurs contraires le noyau de vérité qu'elles contiennent, on a chance d'arriver à un jugement conforme à la réalité. Mais l'opération n'est pas si simple qu'elle paraît au premier abord, et si la méthode de Hegel bien comprise peut conduire à d'excellents résultats, il n'y a rien de plus commun que de la voir appliquée à tort et à travers.

Mais ne tombons pas nous-même dans le défaut que nous venons de reprocher aux autres. Ne jugeons pas des essais de conciliation en partant de l'idée préconçue qu'ils ne peuvent réussir. Voyons ce qu'ils sont en eux-mêmes.

II

« De même que pour Kant la réalité empirique du monde sensible subsiste concurremment avec son *idéa-*

lité transcendantale, ainsi la rigoureuse *nécessitation* (*empirique*) de nos actes s'accorde avec notre *liberté transcendantale*. Car le caractère empirique en tant qu'objet de l'expérience est, comme l'homme tout entier, un simple phénomène, soumis par suite aux lois de tout phénomène, le temps, l'espace et la causalité, et régi par leurs lois. Au contraire, la condition et la base du caractère phénoménal que l'expérience nous révèle, indépendante, en tant que chose en soi, de ces formes et soustraite par suite à tout changement, demeurant constante et immuable, s'appelle le caractère intelligible, c'est-à-dire la volonté de l'homme en tant que chose en soi..... »

A quoi Pantagruel dist : Que veult dire ce fol? Je croy qu'il nous forge icy quelque languaige diabolique et qu'il nous charme comme enchanteur... Pardieu! Je vous apprendrai à parler.....

Tu aurais bien envie, lecteur, de lancer à l'auteur de ce galimatias la même apostrophe que l'honnête Pantagruel à l'écolier limousin qui lui parla baragouin. Ce n'est pourtant là que langage philosophique, et non diabolique, compliqué d'allemand, il est vrai. Sache même, lecteur irrévérencieux, que le philosophe qui a écrit ces lignes passe parmi ses confrères d'outre-Rhin pour un modèle de limpidité. Il se nomme Schopenhauer et c'est avec des cris de joie qu'il célèbre la découverte faite par Kant de la liberté *transcendantale ou intelligible* [1]. Oui, lecteur, il l'appelle intelligible !

1. *Essai sur le libre arbitre*, page 191 de la traduction française.

J'ai peur, malgré tout, que tu n'aies pas compris, et je t'avouerai, pour te consoler, que tu as bien des compagnons de misère, à commencer peut-être par l'auteur. Mais cela n'a pas empêché les bonnes gens de s'extasier, bien au contraire, et cela en France même. C'était le temps (il n'est pas encore très loin) où toute doctrine qui venait d'Allemagne était sûre d'avoir la vogue, où nos philosophes se croyaient obligés de faire en ce pays provision d'idées nuageuses et de grands mots. On admirait d'abord, quitte à comprendre ensuite, si l'on pouvait. Aussi n'a-t-on pas manqué de célébrer la théorie du philosophe allemand comme ce que l'esprit humain avait produit de plus profond. Hélas ! profond est trop souvent synonyme de creux. Profond pourtant, si l'on y tient, mais comme un puits où l'on ne voit goutte. Toutefois, puisque la vérité, dit-on, habita jadis en pareil logis, essayons de descendre au fond du puits.

Voici ce que nous y trouvons, mis en termes aussi clairs qu'il m'est possible : L'homme est un être libre en soi ; seulement sa liberté est invisible dans le monde de l'expérience. Ce qui revient à dire : L'homme est libre, mais il agit comme s'il ne l'était pas ; sa liberté est absolue, mais elle ne peut se manifester que dans un monde idéal qui est tout à fait hors de notre portée.

C'est par ce tour d'adresse qu'on arrivait à concilier le libre arbitre et le déterminisme. Mais singulière conciliation ! C'est à peu près comme si l'on disait à un pauvre : « Mon ami, vous ne possédez rien, c'est vrai ; vous êtes réduit à mendier votre pain ; pourtant vous êtes très riche ; vous possédez

d'immenses domaines au pays d'Eldorado. — Et où se trouve ce pays-là, demande naïvement le malheureux, alléché par ces paroles ? — Oh ! lui réplique-t-on, il ne figure sur aucune carte ; on ne peut ni le voir ni le toucher ; c'est un pays purement *intelligible*, un pays qu'on peut concevoir, et voilà tout ! » Ne pensez-vous pas que le pauvre homme aurait quelque raison de croire qu'on se moque de lui ?

Tel est cependant le merveilleux raisonnement qu'on a répété avec une admiration par trop facile. On a dit aussi aux déterministes : « Vous reconnaissez que beaucoup d'hommes croient avoir la faculté d'agir sans motif. Vous ne pouvez nier non plus qu'ils ne souhaitent ardemment d'être indépendants de toute chose. Cette croyance, ce désir peuvent passer pour l'équivalent du libre arbitre. Ne voit-on pas, sous leur influence, l'homme se conduire souvent comme s'il était doué de cette puissance ? Ne le voit-on pas vouloir l'un après l'autre deux partis contraires pour se prouver à lui-même ou pour montrer aux autres qu'il peut les vouloir indifféremment ? Ne peut-on dire par suite que les deux doctrines se rencontrent sur le terrain de la pratique et qu'elles se rapprochent indéfiniment jusqu'à se confondre ? »

Eh bien ! non. Cet effort désespéré n'aboutit qu'à faire entrer dans l'analyse des motifs un motif de plus. L'idée et le désir d'agir sans raison deviennent eux-mêmes une raison pour agir, et ainsi l'on ne fait qu'ajouter un nouvel élément déterminant à ceux qui étaient déjà connus. Ce n'est pas là réconcilier les deux doctrines ennemies. C'est bel et bien supprimer le libre arbitre et le remplacer, non par un équiva-

lent, mais par une vaine apparence, par un pur fantôme ; c'est donc, qu'on le veuille ou non, terminer le procès en donnant gain de cause au déterminisme.

Aussi les plus hardis conciliateurs n'ont-ils réussi qu'à échouer avec honneur et l'un des derniers, M. Fouillée, après avoir dépensé dans cette tâche beaucoup de talent et de subtilité [1], a fini par reconnaître avec une loyauté courageuse que le mariage des deux doctrines est impossible [2]. On a beau, en effet, tourner et retourner les choses de mille façons diverses ; on se retrouve toujours en face de ces deux affirmations qui s'opposent avec une netteté parfaite :

Tout acte, disent les uns, est déterminé par un motif apparent ou caché.

La volonté, disent les autres, peut se déterminer d'elle-même sans motif aucun.

Or je défie le plus habile joueur de passe-passe de faire rentrer l'une dans l'autre deux opinions aussi contraires que *oui* et *non*.

III

Que ferons-nous donc à notre tour ? Nous ne dirons pas que tout soit faux dans les systèmes que nous repoussons ; mais, sans vouloir les adopter tous à la fois, nous tâcherons de tirer de chacun ce qu'il contient de vrai.

1. *La Liberté et le déterminisme* (1872).
2. *L'idée moderne du droit* (1878). Voir la note en bas de la page 235.

Les systèmes que nous rencontrons sur notre route sont au nombre de trois :

Le fatalisme,

Le libre arbitre,

Le déterminisme.

Le fatalisme prétend que nos actions ne dépendent pas de notre volonté ; que notre conduite nous est imposée par une puissance supérieure, qui est Dieu ou je ne sais quel être mystérieux appelé Destin ; que nous sommes esclaves de ce maître, forcés de lui obéir, qu'ainsi nous n'avons pas besoin de lutter, de travailler sur nous-mêmes ou sur la nature, parce que nous ne pouvons ni empêcher, ni retarder, ni modifier ce qui doit arriver.

Ce qu'il y a de juste, selon nous, dans cette théorie, c'est la remarque qu'il ne dépend pas de nous de croire ou de désirer ce qu'il nous plaît, que par suite nos actions ont hors de nous leur explication dernière ; c'est le sentiment de l'influence qu'exercent sur notre conduite les circonstances extérieures. Ce qu'il y a de faux, c'est la négation du pouvoir que l'homme possède, quand il en a des motifs suffisants, d'agir sur lui-même et les événements et de se faire en partie sa destinée.

La doctrine du libre arbitre est une réaction naturelle, mais extrême, contre les excès du fatalisme. « L'esprit humain, disait Luther, ressemble à un paysan ivre qui tombe de son âne ; on le remet en selle, et il tombe de l'autre côté. »

Ce qu'elle a de bon, c'est qu'elle fait saillir le devoir et la faculté qu'a l'homme de se perfectionner ; c'est qu'elle insiste sur cette culture personnelle qui

est la condition de tout progrès pour l'individu d'abord et pour la société ensuite. Ce qu'elle a de mauvais, c'est que, par haine de l'asservissement complet auquel le fatalisme soumettait la volonté, elle s'est élancée à l'autre pôle, affirmant en dépit de l'expérience l'indépendance complète de cette même volonté.

Les extrêmes se touchent, dit le proverbe, et il est curieux d'en trouver ici une preuve de plus. Les deux systèmes aboutissent en effet au même résultat. Ils établissent la royauté du hasard ; le premier, en mettant l'arbitraire en haut, dans une volonté suprême impossible à connaître ; le second, en mettant l'arbitraire en bas, dans la volonté humaine, qui, étant indépendante de tout, est aussi impossible à prévoir.

L'un, comme l'autre, méconnaît cette vérité : Les effets dépendent de la cause ; supprimez la cause, vous supprimez l'effet. L'un, comme l'autre, admet qu'un homme pourrait vouloir se tuer, quoiqu'il eût tous les motifs possibles de préférer la vie à la mort.

Les deux systèmes, pris à la rigueur, tueraient également la moralité : l'un, en réduisant l'homme à l'état de marionnette, d'automate pensant, d'instrument tout passif d'une nécessité inéluctable, en lui ôtant le rang d'agent volontaire, en le soumettant à une véritable contrainte, en le forçant à accomplir malgré lui le bien et le mal ; l'autre en supposant des actes sans motif, c'est-à-dire sans intention et par conséquent sans valeur morale.

Tous deux mèneraient droit à l'inertie : celui-là, parce que l'homme ne peut rien pour empêcher ce qui est

décidé de toute éternité ; l'autre, parce que l'homme n'a qu'à vouloir pour se corriger et qu'il peut vouloir quand il lui plaira, sans rien qui l'y détermine.

Chose étrange ! chacun des deux systèmes semble avoir fait un pas vers l'autre. Il y a un fatalisme mitigé qui rejette la croyance au destin et dit seulement que le caractère d'un homme est fait pour lui et non par lui, qu'à ce compte il est bien inutile d'essayer de le changer. Il y a aussi une théorie adoucie du libre arbitre, qui, au lieu de nier la puissance des motifs, la reconnaît à demi et les regarde comme influençant, sinon comme déterminant, la volonté. Mais, en dernière analyse, ces concessions ne sont qu'apparentes. L'abîme reste infranchissable entre les fragments de vérité que chacune des deux théories renferme.

C'est le déterminisme seul qui peut jeter un pont entre deux affirmations qui ne répondent chacune qu'à une face des choses. C'est lui seul qui les corrige l'une par l'autre, et si nous voulions, nous aussi, nous autoriser de cette fameuse méthode de Hegel, nous dirions qu'il fait la synthèse de cette thèse et de cette antithèse.

Il prend au fatalisme la notion de nécessité, à la doctrine du libre arbitre l'idée du pouvoir qu'a l'homme de s'améliorer ; il reconnaît ainsi que la volonté est à la fois effet et cause, et c'est précisément en rétablissant entre les causes et les effets un rapport étroit et indissoluble qu'il complète et redresse les deux systèmes rivaux.

Une comparaison rendra sensible le rôle qu'il joue entre les deux solutions que nous repoussons. Transportons-nous dans le domaine de la politique. Le fa-

talisme, c'est le despotisme, le pouvoir absolu d'un roi qui commande en maître et donne pour unique raison dè sa conduite l'antique formule : Car tel est mon bon plaisir. Le libre arbitre, c'est l'anarchie complète, c'est l'Etat où chacun est roi et ne reconnaît à ses droits aucune limite. Le déterminisme, c'est la société où l'arbitraire n'a plus de place, où la liberté est réglée par la loi.

Nous disons donc : A bas le fatalisme! A bas le libre arbitre! Vive la liberté déterminée!

Le lecteur aura peut-être remarqué que dans le cours de cet essai nous avons employé aussi peu que possible ce mot de *liberté*. C'est qu'en effet il prête aux équivoques les plus fâcheuses. Mais, puisqu'il nous est impossible de l'éviter en terminant, il faut le définir et montrer par quel abus on fait du libre arbitre le synonyme de liberté morale.

Procédons par ordre, s'il vous plaît, et prenons des exemples nombreux pour en extraire plus sûrement le sens vrai de ce mot si souvent employé à tort et à travers.

Quand nous disons : Cet astre se meut librement dans l'espace, que voulons-nous dire, sinon qu'il se meut sans obstacle conformément aux lois de la gravitation universelle?

Quand nous disons : Ce piston joue librement, nous entendons qu'il suit, sans que rien l'en empêche, une direction voulue et réglée par les lois de la mécanique.

Voilà une plante qui se développe en liberté! C'est dire qu'elle pousse de toute part, sans être gênée par quoi que ce soit, ses branches et ses racines.

Nous commençons à soupçonner en France ce qu'est la liberté de la presse. Or en quoi consiste-t-elle? Dans la faculté laissée aux journaux de s'imprimer, de se vendre, de remplir leur destination, qui est de propager des nouvelles et des opinions, le tout sans autorisation préalable, sans risque de se voir supprimer à coups d'amendes ou de décrets.

On parle tous les jours de libre échange. On entend par là que les produits d'un pays pourront passer dans un autre, sans rencontrer à la frontière une barrière de douanes.

Un prisonnier à qui l'on dit : Vous êtes libre, comprend que dès lors il peut aller et venir à sa fantaisie.

Quand vous dites vous-mêmes : Je suis libre de lever le bras droit, cela signifie que vous vous sentez la faculté de faire ce mouvement, sans que rien s'y oppose, soit en vous, soit autour de vous.

La liberté, telle que nous la concevons dans toutes ces occasions, est-elle quelque chose d'absolu, d'indéterminé? Est-ce à dire qu'un peuple libre ne soit plus soumis à aucune espèce de lois, qu'il n'ait plus ni constitution, ni codes? Entendons-nous que le piston, pour se mouvoir librement, doive prendre une allure capricieuse et folle? Evidemment non. Ce n'est donc pas assez de dire que nous désignons par le mot de liberté l'absence de toute contrainte extérieure ; il faut ajouter que nous entendons aussi par là le pouvoir qu'a un être, un objet, un groupe quelconque d'êtres ou d'objets, de se développer conformément aux lois de sa nature.

En ce sens, tout ce qui est libre est soumis à des conditions précises, autrement dit déterminé. Laissez

germer et croître *en liberté* ce grain de blé que vous plantez en terre ; il donnera *nécessairement* du blé. Ce bras que vous étendez *librement* ne dépassera pas un espace rigoureusement *déterminé* par sa longueur.

Pourquoi donc après cela, quand il s'agit de liberté morale, changer l'acception ordinaire de ce mot de liberté ? Pourquoi l'appliquer bon gré mal gré à je ne sais quoi dont l'indétermination est l'essence? Si nous ramenons le mot à sa définition exacte, la liberté pour l'homme consiste dans l'exercice normal et non entravé de ses facultés.

Au physique, l'homme est libre, quand il peut se mouvoir sans en être empêché par une maladie, des fers, des murailles, une barrière quelconque.

Dans la société, l'homme est libre quand il peut exercer tous les droits qui lui appartiennent.

Considéré comme être intelligent, l'homme est libre, quand les opérations de son esprit s'accomplissent régulièrement, quand il n'est pas victime d'un dérangement de son cerveau ou esclave d'une doctrine préconçue.

Dans tous les cas, remarquez-le, la liberté est quelque chose de limité, de variable, d'intermittent. Le paralytique a perdu la liberté de ses membres. L'enfant au maillot ne l'a pas encore. Ce sujet, qui n'est pas citoyen, qui reçoit des ordres d'un empereur sans avoir à les discuter, est privé de la liberté politique. Ce croyant ou ce crédule, comme vous voudrez l'appeler, qui accepte sans raisonner un dogme qu'il ne comprend pas, ne peut se donner comme un esprit libre de préjugés. La liberté parfaite, absolue, infinie n'existe pas et ne peut exister. Dans un Etat,

la liberté de l'un se heurte à celle du voisin et trouve ainsi des frontières. Dans l'ordre intellectuel, le jeu libre de nos facultés est borné par l'imperfection de nos organes, par la fatigue, la décrépitude, la mort, et même est-il un esprit qui ne subisse à son insu le joug de quelque opinion fausse trop docilement acceptée?

Il en est de même quand nous passons à la volonté. Elle est appelée libre, quand la décision a été précédée d'une délibération régulière, quand l'esprit a pu peser les motifs en pleine connaissance de cause, quand aucune violence extérieure n'est venue imposer tel ou tel parti, quand aucun délire n'a faussé la conscience des choses. C'est en ce sens restreint que le langage ordinaire emploie l'expression de libre arbitre, et c'est en ce sens seulement qu'elle est raisonnable.

La liberté, ainsi comprise, comporte mille degrés; elle va et vient, pour ainsi dire; elle croît et décroît, suivant l'âge ou les circonstances. L'enfant n'en jouit pas encore, un homme ivre n'en jouit plus. Elle est amoindrie par l'habitude qui parfois nous entraîne, comme on dit, malgré nous. Elle est supprimée pour un temps par un besoin exigeant ou une passion violente. N'avez-vous jamais entendu dire à un homme qui avait commis quelque faute dans un accès de peur ou de colère : Je n'avais plus mon libre arbitre, ou ce qui revient au même : Je n'étais plus maître de moi? Je ne sais plus qui disait : Je fus brave tel jour. On pourrait dire aussi : Je fus libre à telle heure.

Liberté précaire que celle-là et qui est bien loin d'être complète! Pour qu'elle le fût, il faudrait qu'en toute occurrence l'homme eût le loisir de comparer les

motifs qui le pressent, que son intelligence fût assez éclairée, ses passions assez faibles ou assez dociles pour lui permettre de choisir sans se tromper le parti le plus sage ; il faudrait en un mot qu'il fût capable de voir et de faire toujours ce qui est le plus conforme à sa nature d'être raisonnable. Qui oserait prétendre à ce compte qu'un homme ait jamais eu cette pleine et entière possession de soi-même ?

Certes on peut, on doit souhaiter que l'homme se dégage le plus possible des entraves qui l'empêchent trop souvent de conformer sa conduite à la raison, qu'il se rende indépendant des motifs extérieurs et inférieurs, qu'il se délivre de la tyrannie des choses et des besoins les plus grossiers. L'éducation de l'enfant a pour but cet affranchissement dans les limites où il est possible ; il semble même que l'humanité s'élève lentement vers la liberté que comporte sa nature. Elle se rapproche, quoiqu'elle en soit encore bien loin, de cet état idéal où les actes seraient toujours d'accord avec les convictions et les convictions avec la vérité.

Jamais sans doute elle ne l'atteindra ; mais supposons-la, si vous voulez, arrivée à ce qui serait pour elle la parfaite liberté morale, tout homme agirait alors conformément aux motifs que sa raison lui révélerait comme supérieurs : c'est dire que sa conduite serait aussi déterminée que jamais. Nulle part nous ne rencontrons rien qui ressemble à cette liberté chimérique imaginée par les philosophes et qui consisterait à vouloir arbitrairement.

Nous pouvons maintenant répondre en quelques *mots à la question* qui s'étale en tête de ce petit

essai : L'homme est-il libre? Il ne s'agit, cela s'entend, que de la liberté morale.

Oui, dirons-nous, l'homme est libre par intervalles et dans une mesure incessamment variable ; considéré comme individu, il le devient en passant de l'enfance à la maturité, en s'exerçant à penser et à vouloir, en prenant le gouvernement de lui-même, en maîtrisant ses habitudes et ses tentations ; considéré comme espèce, il le devient aussi, à mesure que se répandent la connaissance et l'amour de la justice et de la vérité.

Mais si par liberté on entend abusivement la faculté de vouloir sans raison, de choisir sans motif entre deux partis, de faire indifféremment, les mêmes circonstances étant données, une chose ou son contraire, non, cent fois non, l'homme n'est pas libre, ne le fut jamais, ne le deviendra jamais. Il est dans tous ses actes, du premier au dernier, du plus grave au plus insignifiant, déterminé par des causes intérieures ou extérieures, visibles ou cachées, qui l'enserrent d'un inextricable réseau.

IV

Deux mots, lecteur, et je termine. Ne t'effraye pas de cette formule menaçante. Comme je ne suis pas avocat, mes deux mots ne tiendront guère plus de deux pages. Je veux seulement prévenir deux reproches qui ne manqueront pas de m'être lancés d'un côté ou de l'autre.

Si, comme j'ai tâché de le prouver, la croyance au

déterminisme est partout, à la base de nos actions les plus ordinaires, pourquoi donc établir longuement une doctrine que chacun suppose vraie dans sa conduite de tous les jours? N'est-ce pas perdre son temps et sa peine? — Je n'en crois rien. La pratique, il est vrai, précède toujours la théorie; il y eut des hommes éloquents avant qu'on réduisît en règles l'art oratoire. M. Jourdain (je parle de celui de Molière) fit de la prose cinquante ans avant de savoir qu'il en faisait. Direz-vous pourtant qu'il ne serve de rien d'enseigner l'art de parler et d'écrire? Il y a beaucoup de gens qui font le bien sans avoir approfondi la morale. Est-ce une raion pour ne pas chercher à en mieux connaître les principes? De même, ce n'est pas une œuvre superflue que d'amener une foule de déterministes inconscients à la conscience des idées qui les guident.

Donnez à l'historien la conviction ferme et nette que tout fait social a une cause, qu'ainsi tout doit s'enchaîner et s'expliquer dans la vie d'un individu ou d'un peuple. Adieu ces œuvres à double face, partagées entre deux façons de concevoir l'histoire, où l'homme est regardé tantôt comme le produit de son pays et de son temps, tantôt comme la source unique et première de ses actions!

Je suppose que ministres, députés, sénateurs, sont tous abondamment pourvus de sagesse. Sinon je dirais encore : Gravez bien dans l'esprit de l'homme d'État que, pour guérir une plaie sociale, c'est à la cause du mal qu'il faut s'attaquer, et peut-être alors se souviendra-t-il que son office ne consiste pas seulement à plaindre le patient, à lui défendre de crier trop haut et à lu

infliger de temps en temps une saignée en guise de calmant.

Combien n'y a-t-il pas d'hommes qui escomptent et calculent la conduite des autres en vrais déterministes et qui la jugent en vrais partisans du libre arbitre! Si je pouvais mettre d'accord avec eux-mêmes ces demi-déterministes qui pullulent par le monde, je ne me croirais pas mal payé de la peine que j'ai prise.

Mais, va dire encore un critique taquin, pourquoi un ton si cavalier dans un essai philosophique? Sied-il à des idées si graves de se présenter en déshabillé ou en toilette tapageuse? — O digne critique, crois-moi sur parole, il m'était facile de glisser dans cet opuscule un grain de dignité, de pathos et d'opium; j'aurais pu, tout comme un autre, bercer et endormir de rares lecteurs au son monotone de phrases creuses et ronflantes. Mais je me suis rappelé que, suivant une sage et vieille parole, le plus grand malheur qui puisse arriver à un livre, c'est de ne pas être lu. J'ai conçu, je l'avoue, le dessein ambitieux de me faire lire, non des philosophes de profession, habitués à tout dévorer, mais, si possible, du commun des mortels; j'ai tâché alors d'humaniser la philosophie, de la faire descendre, sinon du ciel, comme fit, dit-on, Socrate, du moins du milieu des nuages; j'ai voulu lui donner une physionomie moins rébarbative et un langage moins hérissé. J'ai cru et je persiste à croire que nos philosophes d'autrefois, à commencer par Descartes, n'ont rien perdu à être amoureux de la clarté; il me semble qu'il est temps de rentrer dans la vraie tradition française et de laisser aux penseurs

d'outre-Rhin leurs allures apocalyptiques ; je ne puis admettre que pour être sérieux et savant on soit condamné à se faire ennuyeux et obscur ; je voudrais enfin qu'en un temps et en un pays de démocratie, comme sont les nôtres, on s'efforçât de mettre à la portée de tout le monde les grands problèmes qui intéressent l'humanité entière.

Voilà pourquoi, simple philosophe amateur, j'ai tenté de dire des choses justes, sinon neuves, sous une forme qui fût mienne et claire, sinon noble et académique. Ai-je mal réussi dans cet effort pour traduire des idées philosophiques en langue vulgaire ? C'est possible ; mais qu'importe, si j'ai montré le chemin et les obstacles en m'y heurtant ? Qu'un autre profite de mes fautes, fasse mieux, réussisse, et j'applaudirai de tout cœur à son succès.

Critique, je n'ai plus rien à te dire ; quant à toi, lecteur, si tu ne dors pas, si tu ne m'as pas abandonné en route, merci et adieu !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Typog. PAUL BRODARD.

LUYS. **Le cerveau et ses fonctions**, avec figures. 1 vol. in-8. 3e édition.. 6 fr.

STANLEY JEVONS. **La monnaie et le mécanisme de l'échange.** 1 vol. in-8, 2e édition .... 6 fr.

FUCHS. **Les volcans.** 1 vol. in-8, avec figures dans le texte et une carte en couleurs. 2e édition .... 6 fr.

GÉNÉRAL BRIALMONT. **Les camps retranchés et leur rôle dans la défense des États**, avec fig. dans le texte et 2 planches hors texte.. 6 fr.

DE QUATREFAGES. **L'espèce humaine.** 1 vol. in-8. 4e édition, 1878.. 6 fr.

BLASERNA ET HELMHOLTZ. **Le son et la musique**, et *Les causes physiologiques de l'harmonie musicale*. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition, 1878.................................. 6 fr.

ROSENTHAL. **Les nerfs et les muscles.** 1 vol. in-8, avec 75 figures. 2e édition, 1878................................. 6 fr.

BRUCKE ET HELMHOLTZ. **Principes scientifiques des beaux-arts**, suivis de **L'optique et la peinture**, avec 39 figures dans le texte, 1878.. 6 fr.

VURTZ. **La théorie atomique.** 1 vol. in-8, 2e éd...... 6 fr.

SECCHI (le Père). **Les Etoiles**, 2 vol. in-8 avec figures dans le texte et 22 planches hors texte........................ 12 fr.

JOLY. **L'homme avant les métaux**, 1 vol. in-8.......... 6 fr.

A. BAIN. **La science de l'éducation.** 1 vol. in-8........ 6 fr.

THURSTON. **Histoire de la machine à vapeur.** 2 vol. in-8, avec 140 fig. dans le texte et 16 pl. hors texte............. 12 fr.

HARTMANN. **Les peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, avec 93 fig. dans le texte... 6 fr.

HERBERT SPENCER. **Les bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6 fr.

HUXLEY. **L'écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.

DE ROBERTY. La sociologie. 1 vol. in-8. 6 fr.

O.-N. ROOD. **Théorie scientifiques des couleurs** et leurs applications à l'art et à l'industrie. 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs. 6 fr.